

2020



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2021

Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses

Rapport principal de l'enquête 2020 sur la situation sociale
et économique des étudiantes et des étudiants

Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses

Rapport principal de l'enquête 2020 sur la situation sociale
et économique des étudiantes et des étudiants

Rédaction Philipp Fischer, OFS;
Yassin Boughaba, OFS;
Véronique Meffre, OFS

Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2021

Les étudiant-e-s dans les hautes écoles

2020

15 Education et science

Profil



25,9 ans

Âge moyen
des étudiant-e-s



53%

Part des femmes

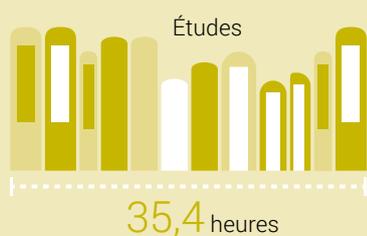


5,4%

Proportion d'étudiant-e-s
avec enfant(s)

Études et emploi

Temps moyen par semaine
pendant le semestre



73% des étudiant-e-s exercent
une activité rémunérée

dont 68%
avec un taux d'occupation
de ≤ 40%



Ressources financières

Provenance des ressources des étudiant-e-s



- 1 Famille 52%
- 2 Activité rémunérée 39%
- 3 Bourses/prêts 4%
- 4 Autre 5%

27% des étudiant-e-s ont fait une demande
de bourses/prêts au semestre
de printemps

43% d'entre eux sont
au bénéfice de bourses/prêts



Conditions de vie



des étudiant-e-s ont
des problèmes de santé
de longue durée



des étudiant-e-s vivent
chez leurs parents

Origine sociale et statut migratoire

Part des étudiant-e-s issus d'une
famille où au moins l'un des
parents est titulaire d'un
diplôme d'une haute école



33%
des étudiant-e-s sont
issus de la migration

Remarque: Les données représentent la situation avant la pandémie de COVID-19.

Source: OFS - SSEE 2020

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: situation.sociale@bfs.admin.ch;
Philipp Fischer, OFS, tél. 058 463 69 59,
philipp.fischer@bfs.admin.ch;
Yassin Boughaba, OFS, tél. 058 461 88 77,
yassin.boughaba@bfs.admin.ch

Rédaction: Philipp Fischer, OFS; Yassin Boughaba, OFS;
Véronique Meffre, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: allemand: chapitre 2, 3, 4.1, 4.2, introduction et annexe
français: chapitre 1, 4.3, 4.4, 4.5 et 5

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2021
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 255-2000

ISBN: 978-3-303-15691-9

Table des matières

Introduction	5	5	Expériences durant les études	49	
1	Profil des étudiants	7	5.1	Relations sociales	49
1.1	Les étudiants dans les hautes écoles en Suisse	7	5.2	Mobilité nationale et internationale	51
1.2	Âge et sexe	8	5.3	Difficultés dans les études	57
1.3	Étudiants en couple et parentalité	9	5.4	Abandon et arrêts des études	59
1.4	Environnement familial	11	Annexe		63
1.5	Statut migratoire	15	A.1	Remarques méthodologiques	64
2	Conditions de vie des étudiants	18	A.2	Définitions	65
2.1	Mode de logement	18	A.3	Sources des données	68
2.2	Recherche d'un logement	20			
2.3	Santé	21			
3	Activité rémunérée et budget-temps	26			
3.1	Activité rémunérée	26			
3.2	Budget-temps	31			
4	Situation financière	35			
4.1	Ressources	35			
4.2	Bourses et prêts	38			
4.3	Dépenses	41			
4.4	Difficultés financières	46			
4.5	Endettement	47			

Introduction

L'enquête 2020 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants fournit des informations récentes sur les conditions d'études et de vie des étudiants¹ des hautes écoles suisses. Il s'agit de la cinquième enquête que l'Office fédéral de la statistique (OFS) réalise sur le sujet depuis 2005, ce qui permet maintenant d'établir des comparaisons sur quinze ans. Ce relevé se fonde sur les réponses d'environ 37 000 étudiants des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques au semestre de printemps 2020.

L'enquête aborde principalement l'origine sociale, le logement, la santé, le travail et le budget-temps des étudiants, mais aussi leur situation financière, les études à temps partiel, la mobilité ainsi que d'autres expériences faites durant les études. Son objectif est de synthétiser divers aspects des conditions d'études et de vie des étudiants dans les hautes écoles suisses.

Les résultats présentés ici reflètent la situation des étudiants au semestre de printemps 2020, mais avant la pandémie de COVID-19².

Le premier chapitre décrit la population des hautes écoles suisses à partir de caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge, le sexe, l'origine sociale ou le statut migratoire. Il fournit également des informations sur la structure du système des hautes écoles suisses et sur la répartition des étudiants entre les divers types de hautes écoles, niveaux d'études et domaines d'études. Y sont aussi abordés des sujets tels que les frères et sœurs et les étudiants ayant des enfants. Les informations fournies dans ce premier chapitre aideront le lecteur à situer et à comprendre les analyses présentées dans les chapitres suivants.

Le deuxième chapitre, qui porte sur les conditions de vie des étudiants, couvre notamment le type de logements, la recherche d'une chambre ou d'un appartement ainsi que la santé des étudiants.

Le chapitre sur l'activité rémunérée et le budget-temps aborde, outre le taux d'actifs occupés et le taux d'occupation, certaines caractéristiques de l'activité exercée. La question du budget-temps, étroitement liée à l'activité rémunérée, vient compléter la thématique.

Le chapitre sur la situation financière des étudiants traite de l'origine de leurs ressources et de l'importance relative de leurs diverses sources, avec une attention particulière accordée aux subsides d'études. L'analyse porte ensuite sur les dépenses des étudiants et s'intéresse à la répartition entre les différents postes de dépenses, et en particulier aux taxes d'études. Elle aborde également la manière dont les étudiants perçoivent leur propre situation financière ainsi que la problématique de l'endettement.

Le chapitre sur les expériences faites durant les études s'ouvre sur les relations sociales tissées avec les autres étudiants, avant de traiter les expériences de mobilité. Il se clôt sur les difficultés rencontrées lors des études ainsi que l'arrêt temporaire ou définitif de ces dernières.

L'annexe présente les aspects méthodologiques de l'enquête et la présentation graphique des résultats ainsi que les définitions et les nomenclatures utilisées.

L'OFS remercie les étudiantes et les étudiants interrogés d'avoir répondu au questionnaire.

¹ Le terme «étudiants» comprend toutes les personnes quel que soit leur genre.

² À ce sujet, voir les explications en annexe de ce rapport (point A1).

1 Profil des étudiants

La présentation du profil des étudiants des hautes écoles permet de connaître la structure et les caractéristiques de cette population particulière. Elle constitue un point de départ pour comprendre les analyses thématiques conduites dans les chapitres suivants.

Premièrement, ce chapitre présente le système des hautes écoles en Suisse. Deuxièmement, la population étudiante est décrite à partir de caractéristiques démographiques telles que l'âge, le sexe, les relations de couple et la parentalité. Troisièmement, ce chapitre propose des analyses sur l'origine sociale et l'environnement familial des étudiants et, quatrièmement, sur leurs statuts migratoires. Les graphiques et tableaux de ce chapitre ont été construits à partir de deux sources différentes de données: le Système d'information universitaire suisse (SIUS) et l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE).

Le présent rapport repose sur les données de l'enquête 2020 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE). Cette enquête considère les étudiants qui étaient, au semestre d'automne 2019/2020, immatriculés dans une haute école suisse (HEU, HES et HEP) pour suivre des études menant à un bachelor ou à un master ou pour suivre une autre formation (formation d'enseignant au secondaire II, prestations complémentaires entre le bachelor et le master et licence (ancien diplôme)). Les personnes effectuant un doctorat ou suivant des cours de formation continue ne sont pas prises en compte.

Les résultats du présent rapport représentent la situation des étudiants au semestre de printemps 2020 avant la pandémie de COVID-19¹.

1.1 Les étudiants dans les hautes écoles en Suisse

En Suisse, le système des hautes écoles comprend les universités cantonales, les écoles polytechniques fédérales, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques². Pour l'année académique 2019/2020, 216 780 personnes sont inscrites

dans les hautes écoles suisses afin de préparer un bachelor, un master ou une autre formation (formation d'enseignant au secondaire II, prestations complémentaires entre le bachelor et le master et licence [ancien diplôme]). La majorité d'entre elles (57%, 123 077 personnes) étudie dans les hautes écoles universitaires (HEU), dont font partie les universités cantonales, les deux écoles polytechniques fédérales et la formation universitaire à distance. 33% (72 429) sont inscrites dans une haute école spécialisée (HES) et 10% (21 274) étudient dans une haute école pédagogique (HEP).

La plupart des universités cantonales proposent une offre diversifiée du point de vue des domaines de formation³. Les universités de Saint-Gall (UNISG), de Lucerne (UNILU) et l'Università della Svizzera italiana (USI) font toutefois exception, dans la mesure où la palette des formations offertes est plus limitée. Dans les écoles polytechniques de Lausanne (EPFL) et de Zürich (ETHZ), la formation est axée sur les Sciences naturelles et exactes ainsi que sur les Sciences techniques.

S'agissant des HES, les formations offertes sont davantage tournées vers la pratique, en comparaison avec celles dispensées en HEU. La plupart des HES proposent également un large éventail de domaines de formations⁴, à l'exception de l'une d'entre elles: l'HES Kalaidos (KAL), principalement spécialisée dans le domaine de l'Économie et des services. Également tournée vers la pratique et l'apprentissage d'un métier, la formation des enseignants est dispensée dans les HEP. Toutefois, la formation des enseignants est incluse dans la typologie des domaines d'études HES/HEP⁵.

Pour l'année académique 2019/2020, 62% des étudiants des HEU sont inscrits en bachelor, 37% en master et seulement 2% préparent une autre formation. Cette répartition s'explique notamment par le fait que les cursus de master sont en général plus courts que les cursus de bachelor. Par ailleurs, les étudiants sont plus nombreux à préparer un bachelor qu'un master, car, d'une part, ils ne poursuivent pas toujours leurs études en master⁶. Ils peuvent par exemple opter pour un autre type de hautes

¹ Voir à ce sujet l'explication dans l'annexe de ce rapport (chap. A1).

² Consulter la description détaillée de la situation des hautes écoles dans OFS (2013): *Personnes en formation*. Neuchâtel: OFS. Page 38 ss.

³ Pour une répartition des étudiants dans les hautes écoles universitaires selon le groupe de domaines d'études et le niveau d'études, voir OFS (2013): *Personnes en formation*. Neuchâtel: OFS. Pages 47–58.

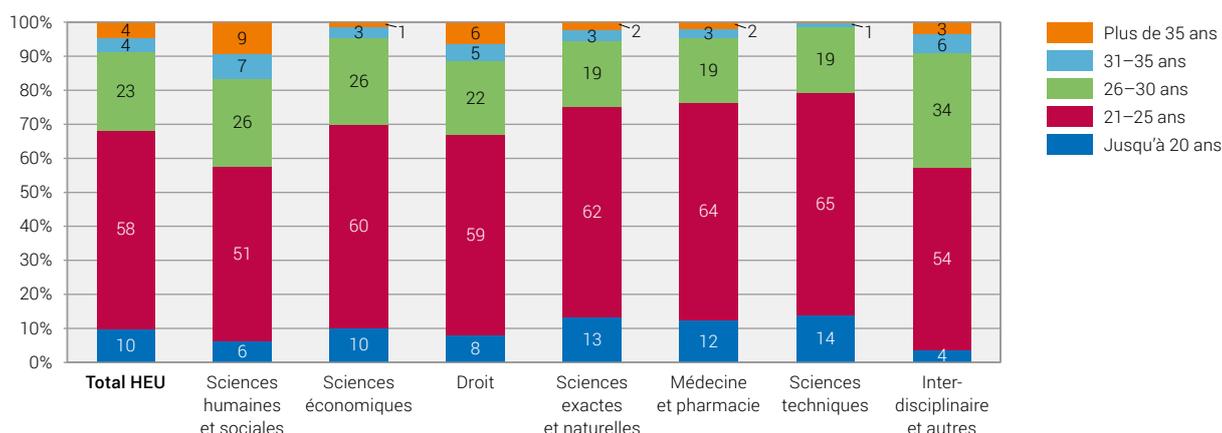
⁴ Pour une répartition des étudiants dans les hautes écoles spécialisées selon le domaine d'études et le niveau d'études, voir OFS (2013): *Personnes en formation*. Neuchâtel: OFS. Pages 47–58.

⁵ Voir la nomenclature des (groupes) de domaines d'études en annexe. À propos des HEP, voir OFS (2013): *Personnes en formation*. Neuchâtel: OFS. Page 38 et 54.

⁶ Voir à ce sujet OFS (2015): *Transitions et parcours dans le degré tertiaire*. Neuchâtel: OFS. Page 30 ss.

Âge des étudiants selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiants HEU

G1.1



Source: OFS – SIUS, année académique 2019/2020

© OFS 2021

écoles (HES ou HEP) ou entrer sur le marché du travail après avoir obtenu leur diplôme. D'autre part, certains cursus de master existent depuis moins longtemps que les cursus de bachelor. Les admissions dans ces cursus sont dès lors moins nombreuses, ce qui se répercute sur le nombre actuel d'étudiants en master.

En HES, 86% des étudiants préparent un bachelor et 14% un master. La proportion d'étudiants qui préparent un bachelor est encore plus importante en HES qu'en HEU. Cette différence s'explique d'abord parce que le bachelor correspond au niveau standard de formation en HES. Ensuite, les étudiants dotés d'un bachelor en HES sont, en raison du caractère professionnalisant de leur formation, mieux adaptés au marché du travail que leurs collègues des HEU. En effet, les premiers sont moins nombreux à être au chômage et trouvent plus rapidement un emploi en adéquation avec leur qualification un an après l'obtention du bachelor⁷. Ensuite, le nombre de domaines d'études HES pour lesquels il existe un cursus de master reste restreint, malgré le développement de l'offre de formation en HES. Enfin, les admissions en master sont limitées en HES, à la différence des HEU.

En HEP, 64% des étudiants préparent un bachelor, 25% un master et 11% une autre formation. Dans le domaine de la formation des enseignants, le niveau d'études dépend largement de la branche choisie par les étudiants, dans le sens où, en général, l'enseignement au degré préscolaire ou primaire requiert un bachelor, au degré secondaire I un bachelor ou un master et au degré secondaire II une autre formation (diplôme d'enseignement).

1.2 Âge et sexe

Depuis l'introduction du système de Bologne⁸, l'âge des étudiants est resté remarquablement stable dans le temps, passant en moyenne de 25,8 ans à 25,9 ans entre 2004/2005 et 2019/2020. S'il l'on compare l'âge moyen des étudiants selon le type de hautes écoles, on constate que les inscrits en HEP sont les plus âgés (29,3 ans). Viennent ensuite ceux des HES (26,2 ans) puis des HEU (25,0 ans). Ces différences ne sont pas dues à une durée d'études plus longue, mais à un âge plus élevé au début des études. En effet, les étudiants en HES sont plus souvent que la moyenne déjà titulaires d'une formation professionnelle au moment de commencer les études, tandis que les étudiants des HEP disposent plus souvent d'un titre d'une haute école⁹. De plus, les étudiants des HES/HEP sont nombreux à accomplir des études en cours d'emploi, un mode d'études suivi tendanciellement par des étudiants qui ont une expérience professionnelle préalable et, dès lors, un âge plus élevé¹⁰.

L'âge des étudiants des HEU varie selon les groupes de domaines d'études. Les domaines Sciences techniques, Médecine et pharmacie et Sciences exactes et naturelles rassemblent les étudiants les plus jeunes: plus de trois quarts des étudiants sont âgés de 25 ans ou moins. À l'inverse, la proportion des étudiants âgés de 25 ans ou moins est nettement moins élevée dans les domaines suivants: Interdisciplinaire et autres (57%) et Sciences humaines et sociales (58%). Les étudiants en Sciences économiques et en Droit diffèrent peu de la moyenne HEU du point de vue de la structure par âge.

⁷ Pour des résultats actuels sur l'insertion sur le marché du travail des diplômés de niveau bachelor, voir les tableaux détaillés sur www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 Éducation et science → Intégration sur le marché du travail → Tertiaire – Hautes écoles.

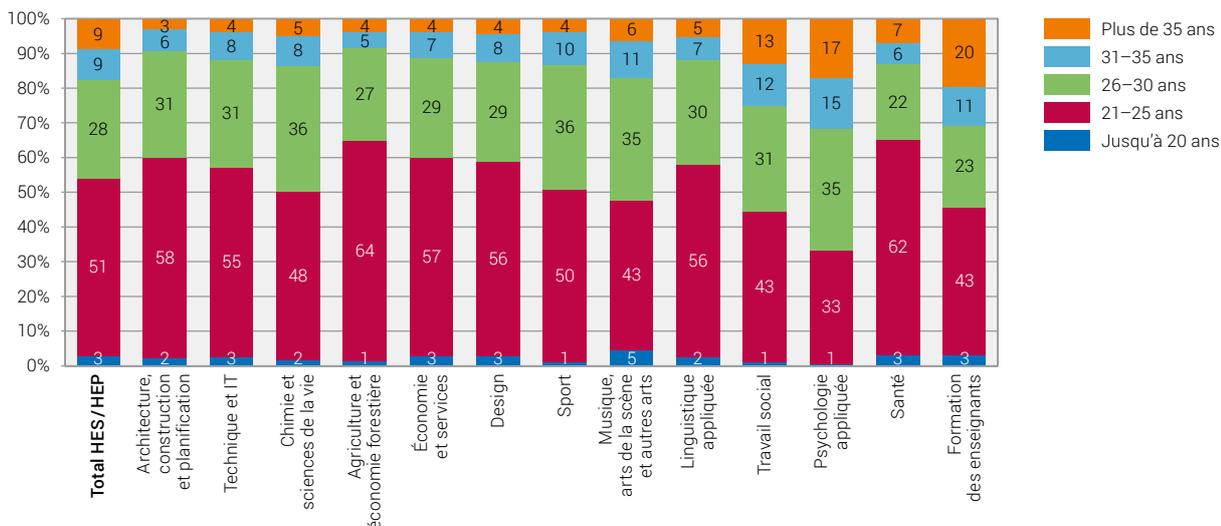
⁸ L'objectif premier de la réforme de Bologne est de promouvoir la mobilité et de renforcer la compétitivité du système européen d'éducation et de formation. Les éléments constitutifs du processus de Bologne sont le système en trois cycles (bachelor, master et doctorat), le système de crédits ECTS, la coopération en matière d'évaluation de la qualité et l'introduction de cadres nationaux de qualification. Voir www.sbf.admin.ch → Hautes écoles → Les hautes écoles → Processus de Bologne.

⁹ Voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Pages 15–17.

¹⁰ Sur les études en cours d'emploi et à temps partiel, voir OFS (2020): *Les étudiant-e-s à temps partiel dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS.

Âge des étudiants selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiants HES/HEP

G1.2



Source: OFS – SIUS, année académique 2019/2020

© OFS 2021

Dans les HES/HEP, l'âge des étudiants varie encore davantage selon les domaines d'études. La part des étudiants âgés de 25 ans ou moins oscille ainsi entre 65% en Santé et 34% en Psychologie appliquée.

En comparaison européenne, la part des étudiants âgés de plus de 25 ans est élevée en Suisse: seules l'Islande, la Finlande, la Norvège et l'Autriche ont une population étudiante plus âgée. Dans la plupart des autres pays d'Europe, cette proportion est basse voire très basse (14% pour la France par exemple)¹¹.

Depuis 15 ans, la proportion de femmes dans les hautes écoles a augmenté, passant de 49% à 53%. Cela est dû à une augmentation de la part des étudiantes dans les HES, qui est passée de 38% à 48% entre 2004/2005 et 2019/2020. Avec 53%, les femmes sont désormais majoritaires au sein des hautes écoles. Toutefois, la répartition genrée varie très fortement selon les (groupes de) domaines d'études.

Dans les HEU, les étudiantes sont surreprésentées en Sciences humaines et sociales, en Médecine et pharmacie et en Droit et sont sous-représentées en Sciences techniques, en Sciences économiques, en Sciences exactes et naturelles et, mais dans une moindre mesure, dans le domaine Interdisciplinaire et autres. Dans les HES/HEP, la variation de la part des femmes est plus importante, et la surreprésentation respectivement la sous-représentation est encore considérable, avec par exemple 83% d'étudiantes en Santé et 12% en Technique et IT¹².

1.3 Étudiants en couple et parentalité

L'analyse des relations de couple et de la parentalité permet de mesurer la part des étudiants investis dans une relation amoureuse stable et/ou sur le plan familial parallèlement aux études.

Pour mesurer la proportion d'étudiants en couple, la question suivante leur a été posée: «Avez-vous une relation amoureuse stable?» Les possibilités de réponse étaient «Non», «Oui, sans être marié-e ou partenaire-e» et «Oui, je suis marié-e ou partenaire-e». Les étudiants ayant choisi la 2^e ou la 3^e réponse sont considérés comme étant en couple.

Les étudiants ont été comparés à la population résidente permanente à partir des résultats de l'Enquête Familles et générations (EFG) 2018. La structure d'âge des deux populations varie cependant. La mise en couple étant liée à l'âge, il est nécessaire de contrôler les effets de ce dernier en limitant l'analyse aux personnes âgées de 18 à 35 ans.

Parmi les étudiants âgés de 18 à 35 ans, 53% indiquent être en couple, dont 4% être mariés ou en partenariat. Le fait d'être en couple varie selon le sexe: quel que soit le groupe d'âge examiné, les étudiantes sont plus souvent en couple que les étudiants. Ces écarts entre les femmes et les hommes s'observent également dans la population résidente du même âge. Ils s'expliquent par la différence d'âge au sein du couple, les femmes étant tendanciellement plus jeunes que leur partenaire¹³.

Avec l'âge, la proportion de personnes sans partenaire diminue tant chez les étudiantes que chez les étudiants, passant de 63% chez les étudiantes âgées de 20 ans ou moins à 23% chez

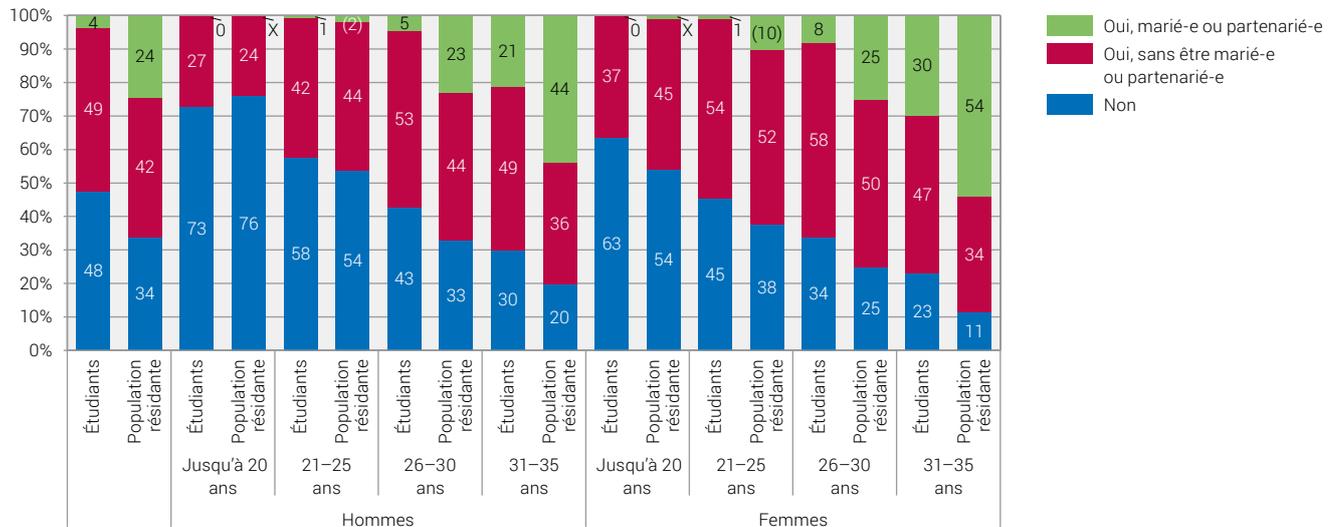
¹¹ German Centre for Higher Education Research and Science Studies (2021): *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII 2018–2021*. Bielefeld: WBV. Page 40. www.eurostudent.eu → results → comparative and national reports

¹² Pour plus de détails sur la répartition genrée dans les domaines d'études, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Pages 13–14. Pour l'évolution de la part des femmes, voir www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 Éducation et science → Personnes en formation → Degré tertiaire – Hautes écoles

¹³ OFS (2019): *Enquête sur les familles et les générations 2018. Premiers résultats*. Neuchâtel: OFS. Pages 7–8.

Relations de couple selon le sexe et l'âge, en % des étudiants âgés de 18–35 ans et de la population résidente permanente âgée de 18–35 ans

G1.3



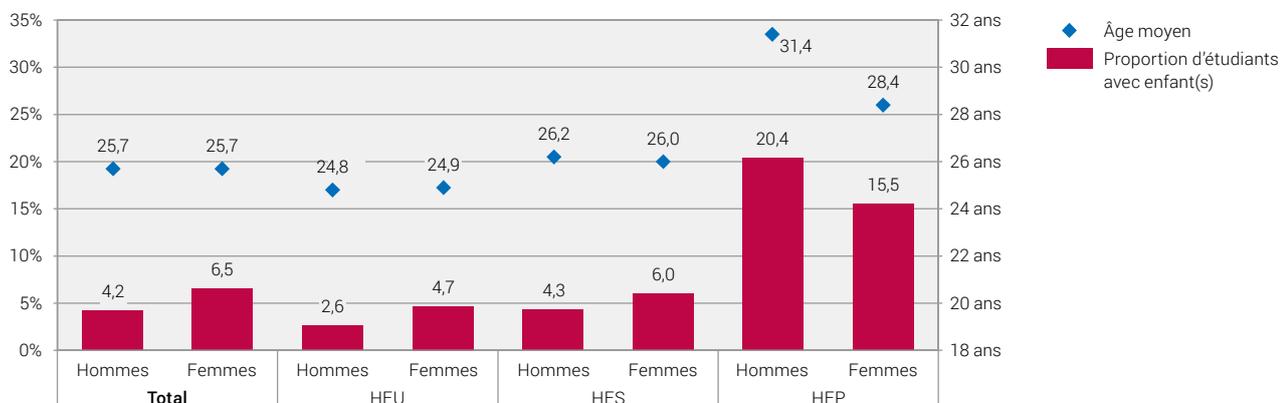
Remarque: (chiffre): Extrapolation basée sur moins de 30 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.
x: Extrapolation basée sur moins de 5 observations. Les résultats ne sont pas publiés.

Sources: OFS – SSEE 2020, EFG 2018

© OFS 2021

Proportion d'étudiants avec enfant(s) et âge moyen des étudiants selon le type de hautes écoles et le sexe, en % et en années

G1.4



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

les 31–35 ans (pour les étudiants: respectivement de 73% à 30%). Autrement dit, plus l'âge augmente, plus la mise en couple des étudiants devient fréquente. Ces résultats sont congruents avec ceux observés pour la population résidente du même âge. On constate en revanche que le mariage ou le partenariat sont retardés parmi les étudiants. À partir de l'âge de 25 ans tant les étudiantes que les étudiants sont nettement moins souvent mariés ou en partenariat que la population du même âge.

Au total, 5,4% des étudiants ont des enfants, et cette proportion reste stable dans le temps (2005: 5,8%, 2009: 5,5%, 2013: 5,2%, 2016: 5,2). La part des étudiants ayant des enfants dépend beaucoup de l'âge: quasiment nulle chez les étudiants de 25 ans

ou moins, elle est de 2,7% chez ceux âgés de 26 à 30 ans, de 19,8% chez ceux de 31 à 35 ans et de plus de la moitié (55,4%) chez ceux de plus de 35 ans.

Globalement, les étudiants ont moins souvent des enfants (4,2%) que les étudiantes (6,5%). On constate toutefois des différences selon le type de hautes écoles: dans les HEP, un cinquième environ des étudiants (20,4%) ont des enfants, contre seulement 15,5% des étudiantes¹⁴. Dans les HEU et les HES, ce sont à l'inverse les étudiantes qui ont plus souvent des enfants que les étudiants. Par ailleurs, les étudiants et les étudiantes des

¹⁴ En raison du petit nombre de cas, cette différence n'est pas significative.

HEP ont plus souvent des enfants, car ils sont aussi en moyenne plus âgés (respectivement 31,4 ans et 28,4 ans). Par conséquent, ils concilient davantage que la moyenne vie familiale et études.

Parmi les étudiants ayant des enfants, 43% déclarent que leur plus jeune enfant a 3 ans ou moins, 36% qu'il a 4 à 12 ans et 21% qu'il a plus de 12 ans. Les pères aux études ont des enfants plus jeunes que les mères aux études: 57% des pères ont un enfant âgé de 3 ans ou moins, contre 35% des mères. Étant donné que les étudiantes ayant des enfants consacrent plus d'heures au travail domestique et familial que les étudiants (voir chapitre 3.2), la conciliation entre les études et l'éducation d'un enfant de 3 ans ou moins est plus difficile pour elles que pour les étudiants.

Bien que la population étudiante suisse soit âgée en comparaison internationale (voir chapitre 1.2), la part des étudiants ayant des enfants dans les hautes écoles suisse est une des plus faibles d'Europe¹⁵.

1.4 Environnement familial

L'environnement familial des étudiants est analysé ici à partir de l'origine sociale, c'est-à-dire la position sociale des parents¹⁶, et de la situation d'études des frères et sœurs.

La position sociale des parents se mesure à partir du plus haut niveau de formation et de la catégorie socioprofessionnelle. Les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête SSEE fournissent des informations sur la formation achevée par leurs parents, la profession que ceux-ci exercent ou exerçaient ainsi que leur situation dans la profession. Les étudiants ont en outre été interrogés sur la situation d'études de leurs frères et sœurs. Ces informations permettent de mesurer les ressources et le degré de familiarité avec les hautes écoles dont les étudiants disposent grâce à leur environnement familial.

1.4.1 Origine sociale

La majorité des étudiants des hautes écoles est issue de familles au sein desquelles un ou deux parents ont achevé une formation en haute école (47%). 27% des étudiants ont des parents qui disposent d'une formation professionnelle de degré secondaire II, 12% d'une formation professionnelle supérieure et 6% d'une formation générale de degré secondaire II. Les étudiants dont les parents ne disposent pas de formation post-obligatoire sont peu nombreux (7%). La part des étudiants dont les parents sont titulaires d'un diplôme d'une haute école n'a cessé d'augmenter, passant de 36% en 2005 à 47% en 2020. Cette évolution reflète pour partie l'élévation du niveau de formation de la population résidente, à l'œuvre depuis 25 ans¹⁷. Toutefois, avec 47%, le

Exemples de catégories socioprofessionnelles (CSP2021)

Code, intitulé, exemple (profession, situation dans la profession, nombre d'employés pour les indépendants, niveau de formation)

- 1 **Dirigeants** (ex. entrepreneur-e, activité indépendante, 20 employés ou plus)
- 2 **Professions libérales et assimilées** (ex. médecin, activité indépendante, moins de 20 employés)
- 3 **Autres indépendants** (ex. agriculteur/trice, activité indépendante, moins de 20 employés; hôtelier/ère, activité indépendante, moins de 20 employés)
- 4 **Professions intellectuelles et d'encadrement** (ex. architecte, salarié-e avec ou sans fonction dirigeante, haute école; ingénieur-e du bâtiment, salarié-e avec fonction dirigeante, école professionnelle supérieure; professeur-e de l'enseignement secondaire, salarié-e avec ou sans fonction dirigeante, haute école)
- 5 **Profession intermédiaires** (ex. ingénieur-e du bâtiment, salarié-e sans fonction dirigeante, école professionnelle supérieure; instituteur/rice, salarié-e sans fonction dirigeante, école de culture générale; infirmier/ère, salarié-e avec ou sans fonction dirigeante, école professionnelle supérieure)
- 6 **Non-manuels qualifiés** (ex. comptable, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage; employé-e de bureau, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage)
- 7 **Manuels qualifiés** (ex. conducteur/trice de camion, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage; mécanicien/ne, salarié-e sans fonction dirigeante, apprentissage)
- 8 **Travailleurs non qualifiés** (ex. maçon/ne, salarié-e sans fonction dirigeante, école obligatoire; nettoyeur/se de locaux et de bâtiment, salarié-e sans fonction dirigeante, école obligatoire)

niveau haute école est fortement surreprésenté parmi les parents des étudiants, comparé aux parents dans la population résidente âgée de 20 à 35 ans (23%)¹⁸.

Le plus haut niveau de formation des parents varie toutefois très fortement selon le type de hautes écoles. Par rapport à la moyenne (47%), le niveau haute école est surreprésenté en HEU (+9 points de pourcentage), tandis qu'il est sous-représenté en HES (-11 points de pourcentage) et en HEP (-14 points de pourcentage). À l'inverse, la formation professionnelle de degré secondaire II est sous-représentée en HEU (-5 points de pourcentage) et surreprésentée en HES (+6 points de pourcentage) et en HEP (+14 points de pourcentage). Ces différences selon le type de hautes écoles s'expliquent, en amont, par l'effet de l'origine sociale sur les orientations scolaires à la fin de l'école obligatoire vers la maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée¹⁹.

¹⁵ German Centre for Higher Education Research and Science Studies (2021): *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII 2018–2021*. Bielefeld: WBV. Page 42. www.eurostudent.eu → results → comparative and national reports

¹⁶ Les étudiants ont été interrogés sur leurs parents, c'est-à-dire les personnes qui les ont élevés.

¹⁷ Pour plus d'informations, voir le tableau détaillé sur: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 03 Travail et rémunération → Activité professionnelle et temps de travail → Personnes actives → Niveau de formation

¹⁸ Microrecensement formation de base et formation continue 2016. Voir www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 15 Éducation et science → Indicateurs de la formation → Par thèmes → Accès et participation → Hautes écoles: origine sociale

¹⁹ OFS (2016): *Analyses longitudinales dans le domaine de la formation. La transition à la fin de l'école obligatoire*. Neuchâtel: OFS.

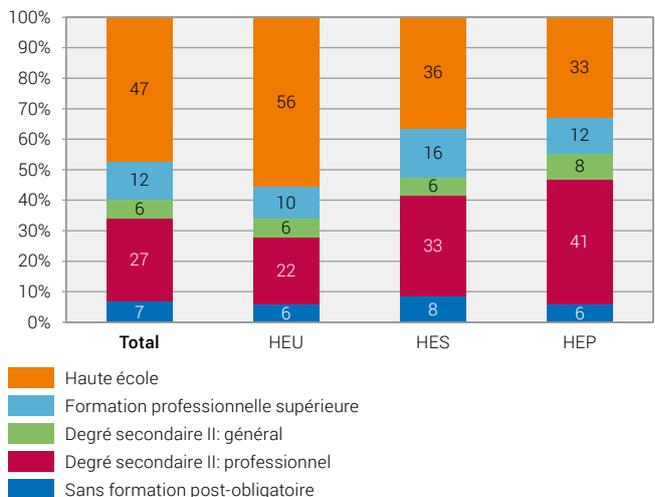
Parallèlement au plus haut niveau de formation des parents, les catégories socioprofessionnelles permettent de décrire l'origine sociale des étudiants. Ces catégories sont construites à partir d'une combinaison de trois variables portant sur les parents des étudiants : la profession exercée, la situation dans la profession et le plus haut niveau de formation²⁰. Afin de mesurer le milieu social d'origine des étudiants, nous utilisons la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents, plutôt que celle du père et celle de la mère²¹.

Au total, les étudiants proviennent majoritairement de familles au sein desquelles au moins l'un des deux parents exerce une profession intellectuelle et d'encadrement (33%). Les milieux sociaux d'origine varient toutefois selon le type de hautes écoles et selon le domaine d'études.

S'agissant des groupes de domaines d'études HEU, le domaine des Sciences techniques se distingue de la moyenne des HEU, car la part des étudiants dont les parents exercent une profession intellectuelle et d'encadrement y est surreprésentée (+ 6 points de pourcentage). On observe la situation inverse pour les étudiants du domaine Interdisciplinaires et autre (- 5 points de pourcentage).

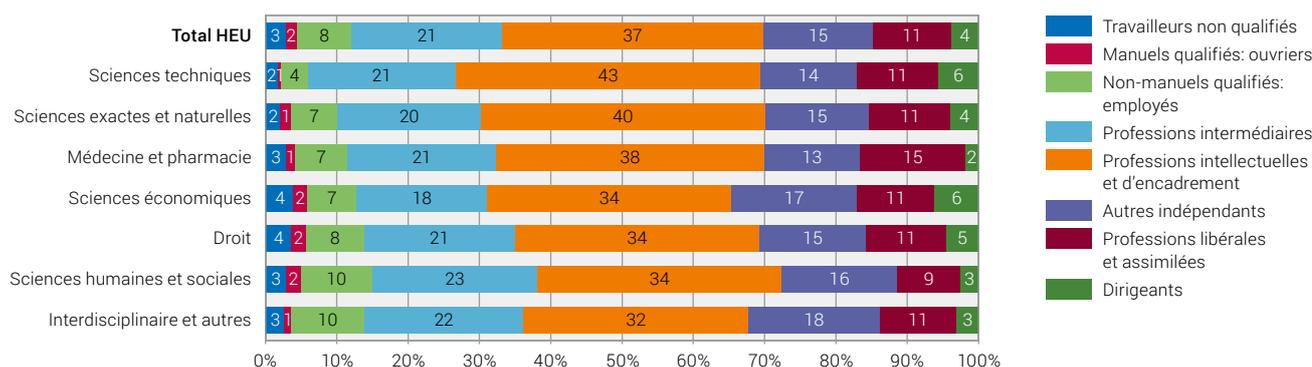
Du côté des HES et HEP, le domaine Musique, arts de la scène et autres arts rassemble des étudiants avec un profil plus privilégié sous l'angle de l'origine sociale, car les parts des étudiants dont les parents exercent respectivement une profession libérale ou une profession intellectuelle et d'encadrement y sont surreprésentées (respectivement +7 points de pourcentage et + 13 points de pourcentage). À l'inverse, la catégorie profession intellectuelle et d'encadrement est sous-représentée dans les domaines

Plus haut niveau de formation des parents selon le type de hautes écoles, en % G1.5



Source: OFS – SSEE 2020 © OFS 2021

Plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiants HEU G1.6



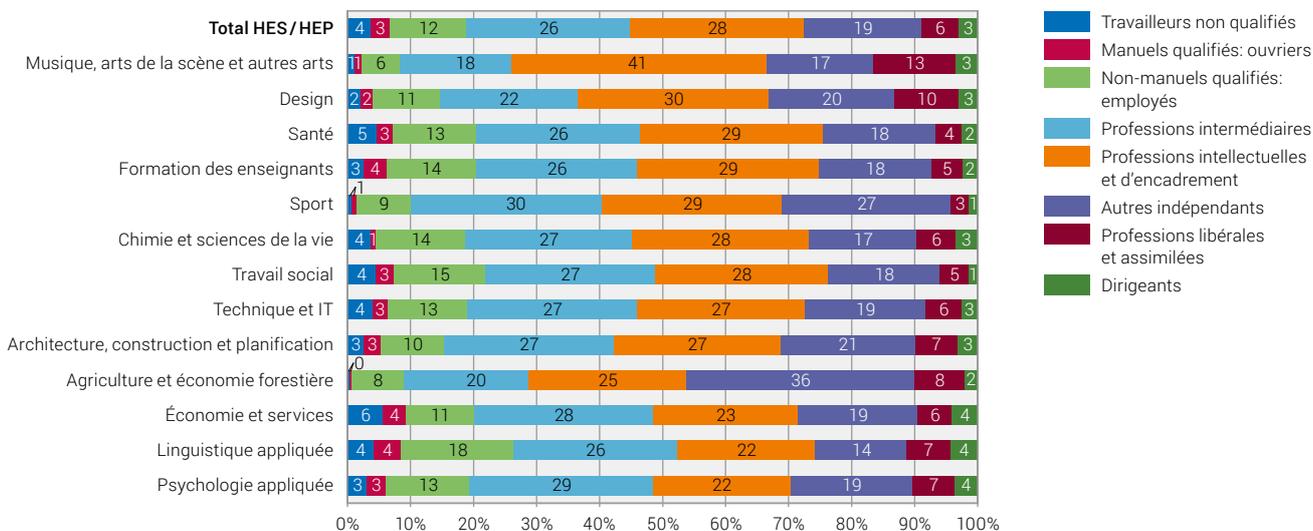
Source: OFS – SSEE 2020 © OFS 2021

²⁰ Les catégories socioprofessionnelles sont habituellement attribuées aux actifs uniquement. Pour l'enquête SSEE, elles ont toutefois été attribuées à l'ensemble des parents pour lesquels nous disposons d'informations valides, qu'ils soient actifs au moment de l'enquête ou non. Pour plus d'informations sur la construction de cette nomenclature, voir la documentation sur www.statistique.ch → Bases statistiques et enquêtes → Nomenclatures → Catégories socioprofessionnelles 2021.

²¹ Dans les cas où le père et la mère ne sont pas classés dans la même catégorie socioprofessionnelle (69% des cas), nous retenons la catégorie la plus élevée.

Plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents selon le domaine d'études HES/HEP,
en % des étudiants HES/HEP

G1.7



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Linguistique appliquée et Psychologie appliquée (-6 points de pourcentage pour les deux domaines). Par ailleurs, on constate que les étudiants ayant au moins un parent qui exerce un métier de la catégorie Autres indépendants sont surreprésentés dans les domaines Sport et surtout Agriculture et économie forestière (respectivement +8 points de pourcentage et +17 points de pourcentage). Cette catégorie Autres indépendants rassemble majoritairement des agriculteurs, et l'on voit ainsi apparaître une transmission familiale des parents vers les étudiants pour le domaine Agriculture et économie forestière.

1.4.2 Frères et sœurs

Il a été demandé aux étudiants s'ils avaient des frères et sœurs et, si oui, si ceux-ci étudiaient dans la même haute école qu'eux, étudiaient dans une autre haute école, n'avaient pas étudié dans une haute école ou n'étaient pas en âge d'étudier.

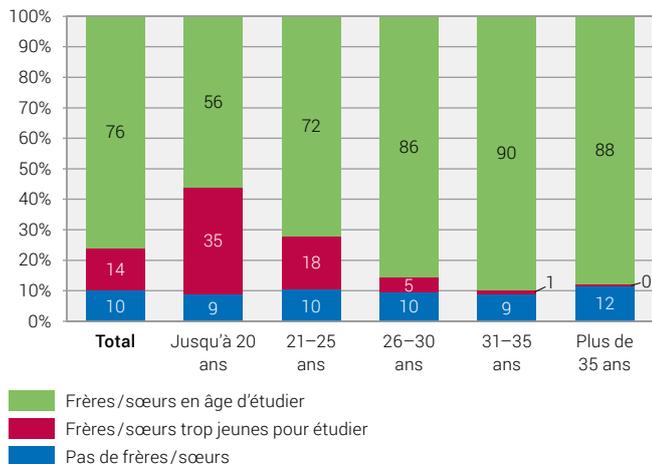
Parmi l'ensemble des étudiants, 76% ont au moins un frère ou une sœur en âge d'étudier. 14% ont au moins un frère ou une sœur, mais qui est/sont trop jeune(s) pour étudier. 10% n'ont pas de frères et sœurs. La part des étudiants ayant des frères et sœurs trop jeunes pour étudier diminue nettement avec l'âge, passant de 35% pour les étudiants âgés de 20 ans ou moins à 1% pour ceux âgés de plus de 30 ans. La proportion d'étudiants sans frères et sœurs ne dépend en revanche pas de l'âge et s'élève à environ 10%.

Considérons maintenant uniquement les étudiants ayant des frères et sœurs en âge d'étudier. 18% ont au moins un frère ou une sœur qui étudient ou ont étudié dans la même haute école qu'eux et 54% dans une autre haute école. 28% n'ont pas de frères et sœurs ayant étudié dans une haute école. Le fait d'avoir au moins un frère ou une sœur qui étudie dans la même haute école ou dans une autre haute école est nettement lié au plus haut niveau de formation des parents. Plus le niveau de formation des parents est élevé, plus la chance d'avoir au moins un frère ou une sœur qui étudient dans une haute école, sinon dans la même haute école, est grande: 84% des étudiants dont les parents sont titulaires d'une formation en haute école ont au moins un frère ou une sœur qui étudie dans une haute école contre 55% pour les étudiants dont les parents disposent d'une formation professionnelle de degré secondaire II.

La combinaison des indicateurs «Plus haut niveau de formation des parents» et «Lieu d'études des frères et sœurs» permet de construire une typologie de la familiarité des étudiants avec le monde des hautes écoles via l'environnement familial. Cette familiarité constitue un avantage, dans le sens où les étudiants bénéficient potentiellement d'informations sur le fonctionnement des hautes écoles, de conseils quant aux comportements et attitudes à adopter dans les études, de soutien et de compréhension de la part de leurs parents et/ou de leurs frères et sœurs. Il ressort de l'analyse que 72% des étudiants ont soit un parent soit un frère ou une sœur avec une expérience dans une haute école. Les plus familiers avec les hautes écoles, les Insiders (30% des étudiants, voir figure T.1.1), profitent à la fois de l'expérience de leurs parents et de leurs frères et sœurs. Les étudiants disposant d'un degré moyen de familiarité avec les hautes écoles peuvent être soutenus soit par leurs parents (Initiés par les parents, 17%) soit

Frères et sœurs des étudiants selon l'âge des étudiants, en %

G1.8

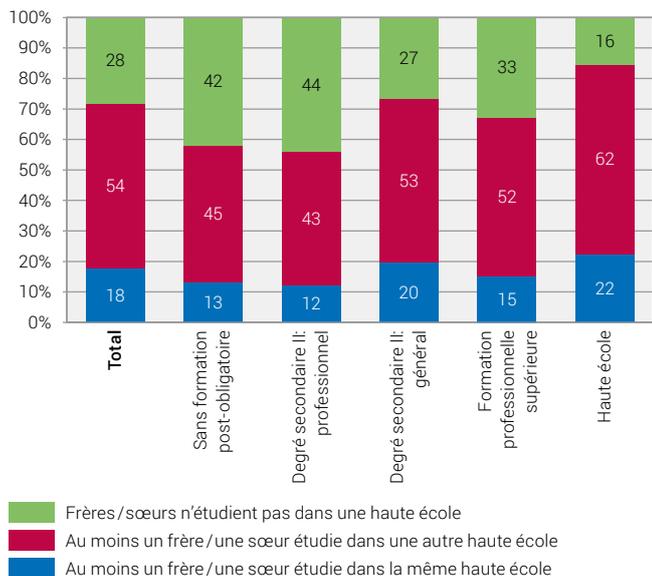


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Situation d'études des frères et sœurs selon le plus haut niveau de formation des parents, en % des étudiants ayant des frères et sœurs en âge d'étudier

G1.9



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Typologie de la familiarité des étudiants avec les hautes écoles via l'environnement familial, en %

T1.1

	Plus haut niveau de formation des parents	
	Autre ¹	Haute école
Au moins un frère/une sœur dans la même ou dans une autre haute école	Initiés par les frères/sœurs (25%)	Insiders (30%)
Pas de frères/sœurs, frères/sœurs trop jeunes pour étudier ou n'étudiant pas dans une haute école	Outsiders (28%)	Initiés par les parents (17%)

¹ La catégorie Autre rassemble les plus hauts niveaux de formation des parents suivants: Sans formation post-obligatoire, Degré secondaire II: professionnel, Degré secondaire II: général, Formation professionnelle supérieure.

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

par leurs frères et sœurs (Initiés par les frères et sœurs, 25%). À l'inverse, 28% des étudiants ne peuvent pas du tout s'appuyer sur leur environnement familial, car ils sont les premiers dans leur famille à étudier en haute école (Outsiders). Le groupe des Outsiders constitue une catégorie d'étudiants dont les conditions de vie et d'études seraient particulièrement intéressantes à analyser, car, en tant que pionniers, ces étudiants ont tendance à plus d'obstacles à surmonter pour réussir leurs études.

Âge et plus haut niveau de formation des parents selon le statut migratoire, en %

T1.2

		Non issus de la migration	2 ^e génération	1 ^{re} génération, scolarisés en Suisse	1 ^{re} génération, scolarisés à l'étranger	Total
Âge	Jusqu'à 20 ans	5	9	8	13	7
	21–25 ans	59	62	52	46	57
	26–30 ans	25	23	20	22	24
	31–35 ans	5	3	8	10	6
	Plus de 35 ans	6	3	12	9	6
		100	100	100	100	100
Plus haut niveau de formation des parents	Sans formation post-obligatoire	2	28	14	8	7
	Degré secondaire II: professionnel	32	23	14	17	27
	Degré secondaire II: général	6	9	5	9	6
	Formation professionnelle supérieure	16	4	4	7	13
	Haute école	45	36	63	60	47
		100	100	100	100	100

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

1.5 Statut migratoire

Pour analyser le statut migratoire des étudiants, nous utilisons une typologie qui combine le lieu de naissance et la nationalité des étudiants et de leurs parents ainsi que le lieu de scolarisation des étudiants²².

En 2020, la proportion d'étudiants issus de la migration s'élève à 33%. Elle est inférieure à la proportion de personnes issues de la migration au sein de la population résidante permanente âgée de 18 à 35 ans (41%, ESPA, 2019). Les étudiants issus de la migration se subdivisent en trois groupes: 12% appartiennent à la 2^e génération, 7% à la 1^{re} génération et ont été scolarisés en Suisse et 14% appartiennent à la 1^{re} génération et ont été scolarisés à l'étranger. Ce dernier groupe d'étudiants est majoritairement composé de personnes venues en Suisse pour étudier²³. Depuis 2013, la part des étudiants non issus de la migration a diminué, passant de 72% à 67% en 2020. Cette évolution est principalement liée à une augmentation de la part des étudiants de la 2^e génération.

Les trois groupes d'étudiants issus de la migration ont un profil différent du point de vue de l'âge et de l'origine sociale. Alors que les étudiants de la 2^e génération sont majoritairement très jeunes (seuls 6% d'entre eux ont plus de 30 ans), ce n'est pas le cas des étudiants de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse ou scolarisés à l'étranger (respectivement 20% et 19% d'entre eux ont plus de 30 ans). Les étudiants de la 2^e génération ont une origine sociale modeste comparée aux étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger: 51% des premiers sont issus de familles dans lesquels les parents ont tout au plus une formation professionnelle de

degré secondaire II contre 25% des seconds. Ces différences de profils entre étudiants issus de la migration reflètent la diversité de leurs origines nationales et histoires migratoires²⁴.

Si l'on observe la distribution du statut migratoire selon le type de hautes écoles, on constate que les étudiants issus de la migration qui ont été scolarisés en Suisse (2^e génération et 1^{re} génération, scolarisés en Suisse) se répartissent uniformément. En revanche, la proportion d'étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger s'écarte de la moyenne dans les trois types de hautes écoles, mais en particulier en HEP. En effet, les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger s'inscrivent plus rarement en HEP pour suivre une formation des enseignants (5%), formation qui reste avant tout suivie par des étudiants qui ne sont pas issus de la migration (79%).

S'agissant du niveau d'études, les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont nettement plus nombreux en master (24%) qu'en bachelor (10%). À l'inverse, les étudiants de la 2^e génération sont plus nombreux en bachelor qu'en master, de même que les étudiants qui ne sont pas issus de la migration.

Le statut migratoire varie également fortement selon les (groupes de) domaines d'études. Ici aussi, les plus grandes différences concernent le groupe des étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger, dans la mesure où les autres étudiants issus de la migration se distribuent, en général, de manière uniforme dans les différents (groupes de) domaines d'études. S'agissant des HEU, les écarts à la moyenne pour les proportions d'étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont significatifs pour l'ensemble des groupes de domaines d'études hormis Interdisciplinaire et autres. Ce groupe d'étudiants est fortement surreprésenté en Sciences techniques (27%) et fortement sous-représentés en Médecine et pharmacie (7%), par rapport à la moyenne des HEU (16%). Ainsi, les étudiants de ces deux groupes de domaines d'études, qui ont des profils similaires sous l'angle de l'âge et de l'origine sociale, se distinguent en revanche

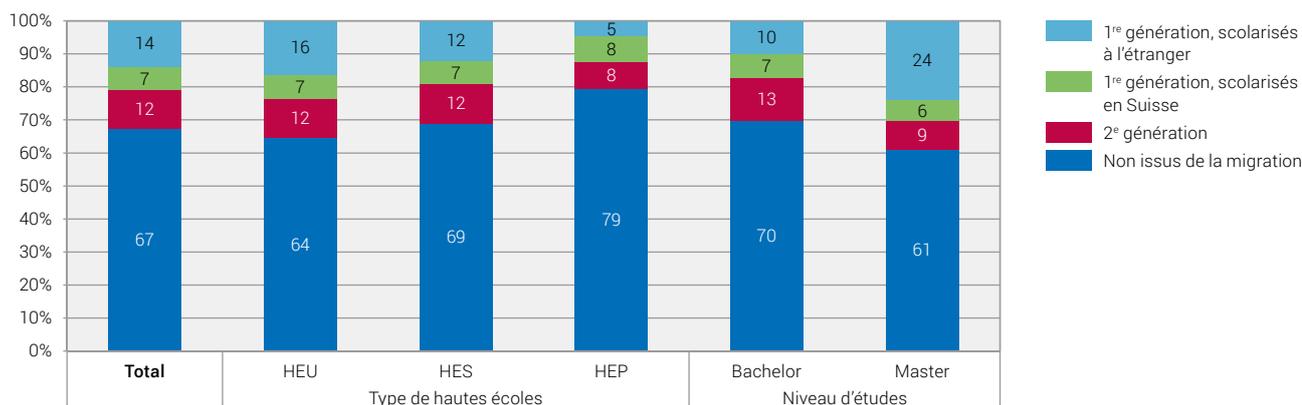
²² Pour une présentation détaillée de cette typologie, voir annexe A.2.

²³ Voir à ce sujet, OFS (2015): *Les étudiant-e-s internationaux*. Neuchâtel: OFS.

²⁴ Pour une analyse des origines nationales des étudiants issus de la migration, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Pages 25–26.

Statut migratoire selon le type de hautes écoles et le niveau d'études, en %

G1.10

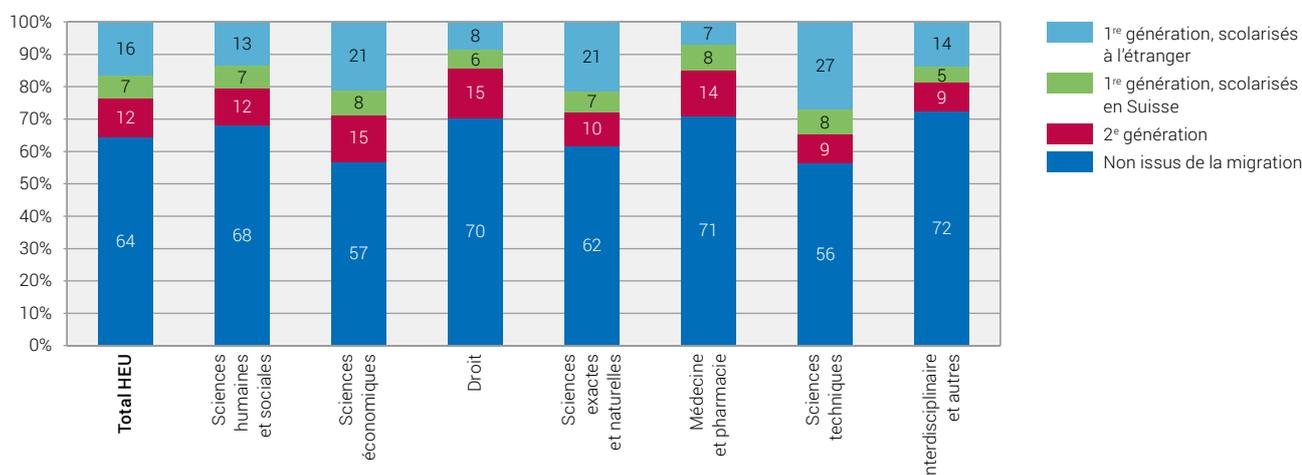


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Statut migratoire selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiants HEU

G1.11

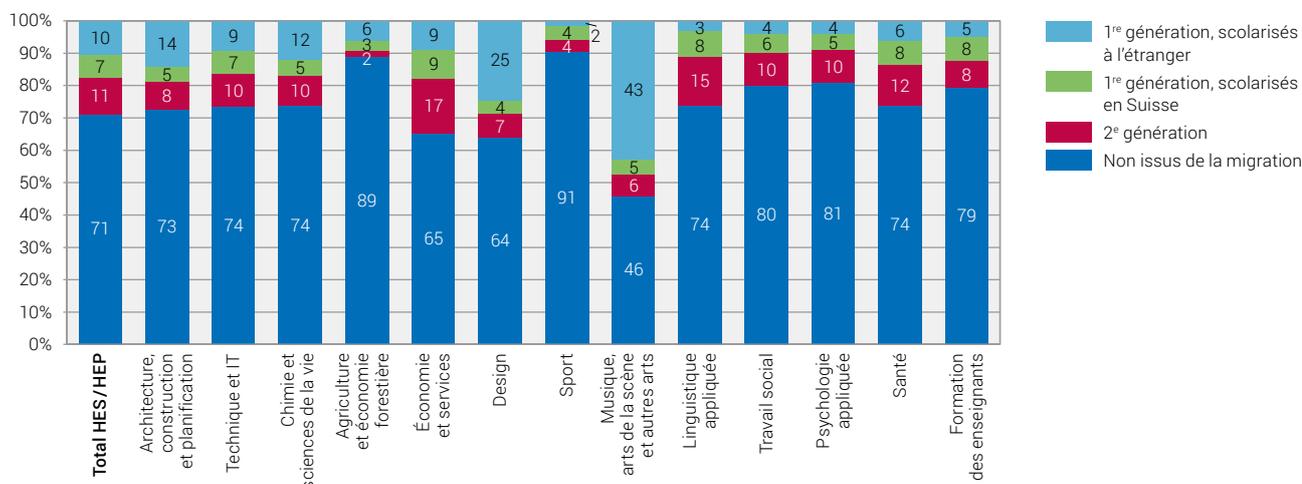


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Statut migratoire selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiants HES/HEP

G1.12



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

nettement du point de vue du statut migratoire: les Sciences techniques rassemblent plus d'étudiants scolarisés à l'étranger, tandis que le domaine Médecine et pharmacie accueille davantage d'étudiants qui ne sont pas issus de la migration ou, du moins, qui ont été scolarisés en Suisse. Cette différence peut se comprendre à partir du degré d'internationalisation des groupes de domaines d'études. D'un côté, certaines formations débouchent sur des opportunités d'emploi dans des entreprises multinationales ou tournées vers l'international et qui, par conséquent, rassemblent de nombreux étudiants scolarisés à l'étranger (Sciences techniques et Sciences économiques). De l'autre, certaines formations sont directement liées à l'exercice d'une profession et ne peuvent pas être facilement transposées dans d'autres contextes nationaux. Ces formations (Droit, Médecine et pharmacie) accueillent dès lors moins d'étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger.

Dans les domaines d'études HES/HEP, les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger sont surreprésentés en Musique, arts de la scène et autres arts (43%), en Design (25%) et, dans une moindre mesure, en Architecture, construction et planification (14%) par rapport à leur poids moyen (10%). On constate que le profil particulier des étudiants en Musique, arts de la scène et autres arts esquissé jusqu'à maintenant se confirme lorsqu'on observe leur statut migratoire: avec une origine sociale comparativement plus élevée, ces étudiants sont aussi plus souvent des personnes issues de la migration qui n'ont pas été scolarisées en Suisse. Par ailleurs, alors que les étudiants de la 2^e génération se répartissent de manière uniforme selon les groupes de domaines d'études HEU, on constate une surreprésentation de ce groupe dans le domaine HES/HEP Économie et service (17%) par rapport à la moyenne (11%).

2 Conditions de vie des étudiants

2.1 Mode de logement

Les indications sur le mode de logement se réfèrent aux conditions de logement des étudiants en semaine pendant le semestre.

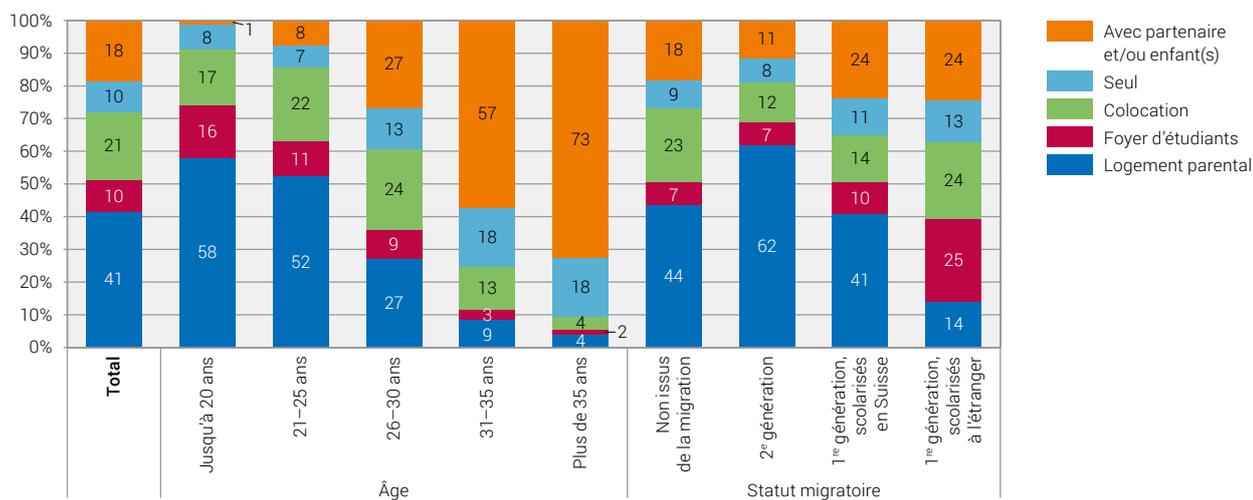
La plupart des étudiants ne vivent plus chez leurs parents, du moins pendant les cours: 10% logent dans un foyer d'étudiants ou un autre type de logements pour étudiants, 21% partagent un logement avec d'autres personnes (colocation, p. ex.), 10% vivent seuls et 18% avec un partenaire ou des enfants. Quant au pourcentage d'étudiants vivant chez leurs parents, il s'élève à 41%, un chiffre au-dessus de la moyenne européenne¹.

Le mode de logement dépend en grande partie de l'âge des étudiants. Les études menées sur la mobilité résidentielle montrent que les exigences concernant le mode de logement,

les conditions de logement et la qualité de vie au lieu de domicile changent en fonction de l'étape de vie et des ressources financières². Ainsi, la proportion d'étudiants vivant chez leurs parents diminue avec l'âge, passant de 58% chez les plus jeunes à 4% chez les plus de 35 ans. En revanche, la part des étudiants qui vivent avec un ou une partenaire ou des enfants suit la tendance inverse, puisqu'elle augmente continuellement avec l'âge (de 1% chez les plus jeunes à 73% chez les plus de 35 ans). Jusqu'à l'âge de 30 ans, un cinquième à un quart des étudiants vivent en colocation. Ensuite, cette proportion baisse considérablement, pour n'être plus que marginale chez les étudiants les plus âgés. Par ailleurs, la part des étudiants qui vivent seuls ne cesse d'augmenter jusqu'à l'âge de 35 ans (de 8 à 18%). Quant à ceux habitant en foyer, ils sont plus nombreux parmi les deux groupes d'âge les plus jeunes (16% et 11%) que parmi les trois plus âgés (9%, 3% et 2%).

Mode de logement selon l'âge et le statut migratoire, en %

G2.1



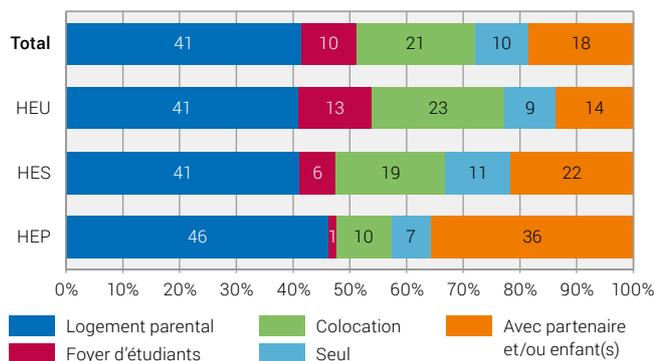
Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

¹ German Centre for Higher Education Research and Science Studies (2021): *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII Synopsis of Indicators 2018–2021*. Bielefeld: WBV. Page 229. www.eurostudent.eu → results → comparative and national reports

² Voir à ce sujet Rossi (1955): *Why Families Move*. Kemper (1985): *Die Bedeutung des Lebenszyklus-Konzepts für die Analyse intraregionaler Wanderungen*. Huinink/Kley (2008): *Regionaler Kontext und Migrationsentscheidungen im Lebensverlauf*

Mode de logement selon le type de hautes écoles, en % **G 2.2**



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Le mode de logement varie également en fonction du statut migratoire. Les étudiants de la 1^{re} génération, qui ont été scolarisés à l'étranger avant de commencer de hautes études en Suisse, ont généralement quitté leur pays de domicile, et donc leur domicile familial, du moins temporairement. Ils sont par conséquent beaucoup moins nombreux que les étudiants non issus de la migration à vivre chez leurs parents (14% contre 44%)³ et bien plus nombreux à loger dans des foyers (25% contre 7%). Les étudiants de la 2^e génération, par contre, habitent plus souvent chez leurs parents (62%) que ceux non issus de la migration (44%), mais vivent moins souvent en colocation (12% contre 23%) ou avec leur partenaire (11% contre 18%). Les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse vivent moins souvent en colocation que ceux qui ne sont pas issus de la migration (14% contre 23%), mais plus souvent avec leur partenaire (24% contre 18%).

Les femmes étudiantes vivent plus souvent (21%) avec leur partenaire ou des enfants que les hommes (16%), mais moins fréquemment qu'eux en colocation (femmes: 20%, hommes: 22%). On n'observe pas de différence significative entre les sexes pour ce qui est des autres modes de logement.

Les étudiants dont un des parents au moins est diplômé d'une haute école vivent plus rarement chez leurs parents (39%) que ceux dont les géniteurs sont moins diplômés (Sans formation postobligatoire: 52%, Degré secondaire II (formation professionnelle): 44%, Formation professionnelle supérieure: 44%). Font exception les étudiants dont un des parents au moins détient un diplôme de Degré secondaire II (culture générale): ces derniers affichent la même proportion d'individus vivant chez leurs parents que les étudiants dont un parent au moins est diplômé d'une haute école.

³ Ce groupe est principalement composé d'étudiants «frontaliers», qui vivent à l'étranger, chez leurs parents, et font les trajets entre leur domicile et une haute école suisse. Il s'agit avant tout d'étudiants immatriculés dans des hautes écoles situées à proximité de la frontière. Voir à ce sujet: OFS (2015): *Les étudiant-e-s internationaux dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Pages 23 ss.

Mode de logement selon la haute école, en % **T 2.1**

	Logement parental	Foyer d'étudiants	Colocation	Seul	Avec partenaire et/ou enfant(s)
Total HEU	41%	13%	23%	9%	14%
UNIGE	56%	12%	11%	7%	15%
UNINE	52%	7%	18%	9%	14%
UNIL	51%	7%	19%	11%	12%
UZH	45%	11%	20%	7%	16%
USI	45%	15%	21%	12%	7%
UNIBE	42%	4%	31%	9%	14%
UNIBAS	41%	8%	26%	9%	17%
UNILU	40%	7%	17%	12%	24%
UNIFR	35%	13%	25%	9%	17%
ETHZ	34%	25%	25%	7%	9%
EPFL	27%	29%	28%	9%	6%
UNISG	22%	8%	50%	12%	8%
Autres UH-I	7%	18%	7%	18%	50%
Total HES/HEP	42%	5%	17%	10%	25%
SUPSI	50%	3%	9%	12%	26%
HES-SO	49%	8%	17%	11%	15%
Autres HEP-I	49%	1%	9%	6%	35%
FHO	46%	5%	18%	12%	18%
ZFH	39%	6%	19%	10%	25%
FHNW	38%	3%	16%	12%	31%
FHZ	35%	6%	26%	10%	23%
BFH	31%	6%	29%	9%	27%
KAL	19%	3%	8%	29%	41%

Source: OFS – SSEE 2020

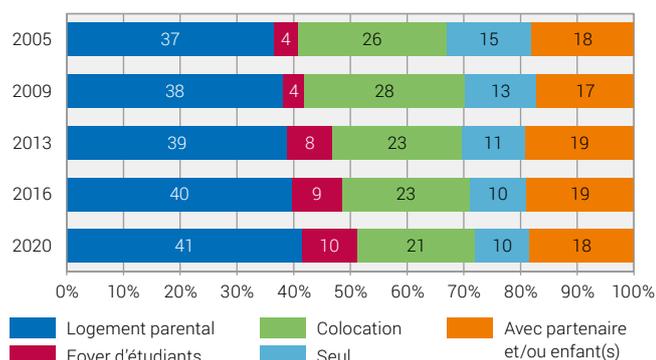
© OFS 2021

L'importance relative de chaque mode de logement varie en fonction du type de hautes écoles. Les étudiants des HEP habitent plus souvent chez leurs parents (46%) ou avec leur partenaire ou leurs enfants (36%) que ceux des HEU et des HES. Ils vivent en revanche plus rarement qu'eux en colocation (10%) et en foyer (1%). Ces différences s'expliquent en grande partie par la structure d'âge des étudiants, qui varie selon le type de hautes écoles (voir chapitre 1.2).

La proportion que représente chaque mode de logement varie également en fonction de la haute école fréquentée: les universités de Genève, de Neuchâtel et de Lausanne affichent des proportions d'étudiants vivant chez leurs parents supérieures à la moyenne des HEU (UNIGE: 56%, UNINE: 52%, UNIL: 51%, contre 41% en moyenne pour les HEU), tandis que celles de Fribourg UNIFR et de Saint-Gall UNISG ainsi que les deux écoles

Évolution du mode de logement, en %

G2.3



Sources: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016, 2020

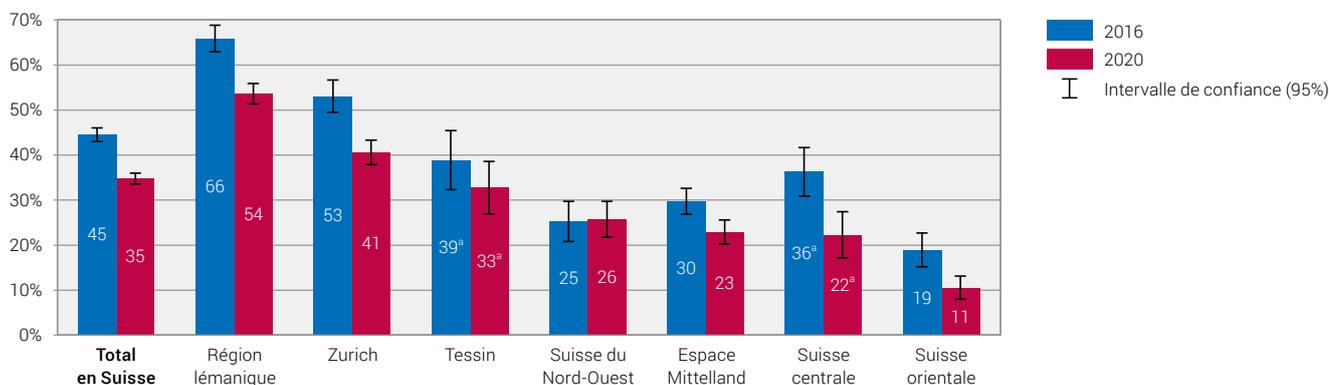
© OFS 2021

des enseignants sont par exemple généralement plus âgés –, une partie des différences observées entre hautes écoles s'explique par le profil de spécialisation de ces dernières. D'autres facteurs locaux entrent par ailleurs en ligne de compte, comme le marché du logement et les places disponibles dans les foyers d'étudiants.

De 2005 à 2020, on observe une évolution dans le mode de logement des étudiants. La part des étudiants qui vivent chez leurs parents a augmenté, passant de 37 à 41%; celle des étudiants logés dans des foyers a doublé (10% contre 4% en 2005); la colocation a perdu en importance (21% en 2020, contre 26% en 2005); enfin, la proportion d'étudiants vivant seuls a enregistré une baisse, passant de 15% à 10%. Quant au fait de vivre avec son partenaire ou des enfants, il n'a pas notablement varié durant cette période.

Difficultés à trouver un appartement / une chambre selon le domicile des étudiants (grandes régions), en % des étudiants qui ont déménagé

G2.4



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Remarque: la variable grandes régions correspond au domicile des étudiant-e-s pendant la semaine et durant le semestre en cours.

Sources: OFS – SSEE 2016, 2020

© OFS 2021

polytechniques fédérales (EPFL et EPFZ) et le groupe des autres institutions universitaires (autres IU) se situent en-dessous de cette moyenne.

Dans les autres HEU, la part des étudiants qui vivent encore chez leurs parents ne diffère pas significativement de la moyenne.

La proportion d'étudiants vivant chez leurs parents est supérieure à la moyenne des HES et HEP (42%) à la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI), à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et dans les autres HEP et institutions (autres HEP-I). Elle est inférieure à cette moyenne à la Zürcher Fachhochschule (ZFH), à la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), à la Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ), à la Berner Fachhochschule (BFH) ainsi qu'à la Kalaidos Fachhochschule (KAL). Dans les autres HES/HEP, la part des étudiants qui vivent encore chez leurs parents ne s'écarte pas significativement de la moyenne.

Dans la mesure où la structure d'âge des étudiants varie selon le domaine d'études – les étudiants en Sciences humaines et sociales ou en Psychologie appliquée ou du domaine Formation

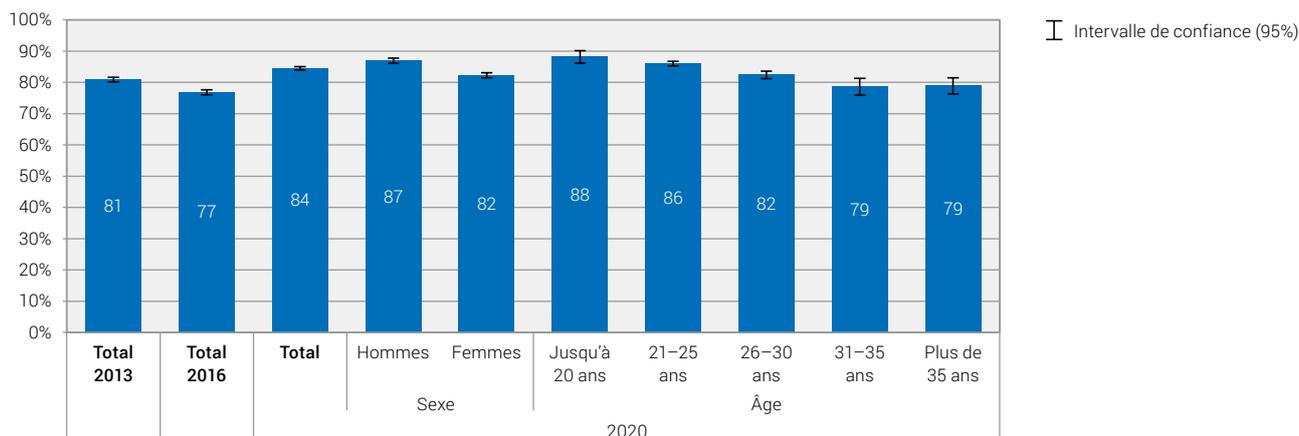
2.2 Recherche d'un logement

Il a été demandé aux étudiants qui n'habitaient pas ou plus chez leurs parents au moment de l'enquête s'ils avaient déménagé pour aller étudier et s'ils avaient eu des difficultés à se loger.

Sur l'ensemble des étudiants, environ deux tiers (69%) ont changé de domicile pour étudier; parmi ces derniers, 35% font état de difficultés à trouver un appartement ou une chambre, alors qu'ils étaient encore 45% à le faire lors de l'enquête 2016 (avec une même proportion d'étudiants ayant déménagé pour poursuivre leurs études, c'est-à-dire 69%).

La part d'étudiants rencontrant des difficultés à se loger varie en fonction de la région. Elle se situe au-dessus de la moyenne chez les étudiants qui habitent dans la grande région de Zurich (41%) ou dans la Région lémanique (54%), et en-dessous chez

Santé auto-évaluée bonne ou très bonne selon le sexe et l'âge, en %



Sources: OFS – SSEE 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

ceux vivant en Suisse du Nord-Ouest (26%), dans l'Espace Mittelland (23%), en Suisse centrale (22%) ou en Suisse orientale (11%), des grandes régions où la recherche d'un logement d'étudiant s'avère plus facile. La grande région du Tessin affiche une proportion (33%) proche de la moyenne, qui est de 35%.

Les étudiants ont moins de difficultés à se loger qu'en 2016 dans les grandes régions suivantes: Zurich (-12 points de pourcentage), Région lémanique (-12), Espace Mittelland (-7), Suisse centrale (-14) et Suisse orientale (-8). Dans les grandes régions du Tessin et de la Suisse du Nord-Ouest, la différence observée par rapport à 2016 n'est statistiquement pas significative.

2.3 Santé

Parmi les nombreux facteurs influençant l'état de santé, on peut distinguer trois groupes: les facteurs personnels (âge, sexe, constitution physique et psychique p. ex.), les facteurs comportementaux (comportements à risques p. ex.) et les facteurs contextuels (facteurs environnementaux, statut socioéconomique p. ex.)⁴. Dans le présent rapport, nous analysons la santé des étudiants à l'aune de facteurs personnels. L'enquête ne comprend pas de données sur les comportements en matière de santé (facteurs comportementaux).

2.3.1 État de santé auto-évalué

L'état de santé général auto-évalué est déterminé au moyen de la question «Comment est votre état de santé en général?», à laquelle les personnes interrogées pouvaient répondre par «très bon», «bon», «assez bon», «mauvais» ou «très mauvais». Pour l'analyse, on a regroupé les réponses «bon» et «très bon» d'une part, et «assez bon», «mauvais» et «très mauvais» d'autre part.

Dans le cadre de l'enquête 2020, 84% des étudiants ont jugé leur état de santé général bon, voire très bon; 16% assez bon, mauvais ou très mauvais⁵. Ces évaluations sont meilleures que lors des enquêtes 2013 (81% de «bon» et «très bon») et 2016 (77%). De 2013 à 2016 en revanche, on avait observé une détérioration.

On relève des différences en fonction du sexe et de l'âge. Ainsi, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à juger leur état de santé bon ou très bon (82% contre 87%) et les étudiants plus jeunes s'estiment en meilleure santé que leurs aînés: dans les deux groupes les moins âgés (jusqu'à 20 ans et 21 à 25 ans), ils sont respectivement 88% et 86% à juger être en bonne ou très bonne santé, des pourcentages qui sont respectivement de 82%, 79% et 79% pour les trois groupes plus âgés (26 à 30 ans, 31 à 35 ans, plus de 35 ans). On n'observe par contre pas d'écarts en fonction du type de hautes écoles: les étudiants des HEU, des HES et des HEP portent un jugement similaire sur leur état de santé.

⁴ À ce sujet, voir OFS (2017): *La santé des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses. Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Page 7.

⁵ Dans l'enquête 2020, les réponses se répartissent comme suit: très bon (39,7%), bon (44,8%), assez bon (13,1%), mauvais (2,2%) et très mauvais (0,3%); dans l'enquête 2016, comme suit: très bon (31,1%), bon (45,7%), assez bon (19,5%), mauvais (3,4%) et très mauvais (0,4%); dans l'enquête 2013, comme suit: très bon (32,9%), bon (48,0%), assez bon (16,3%), mauvais (2,5%) et très mauvais (0,3%).

Ces résultats restent statistiquement significatifs dans l'analyse multivariée (régression logistique), dans laquelle on contrôle les effets de l'âge, du sexe, du statut migratoire, du niveau de formation le plus élevé des parents, de l'exercice d'une activité rémunérée, du budget-temps et du type de hautes écoles.

En 2020, 94% des 20 à 35 ans ont estimé être en bonne ou très bonne santé au sein de la population résidente permanente, une proportion qui est de 85% chez les étudiants du même âge. En d'autres termes, les étudiants évaluent plus négativement leur état de santé que la population résidente permanente⁶. Cet écart ressortait également de l'enquête 2016 (population résidente permanente: 94%, étudiants: 77%)⁷.

2.3.2 Problèmes de santé de longue durée

Les problèmes de santé de longue durée ont été mesurés au moyen de la question «Avez-vous des maladies ou des problèmes de santé chroniques ou de longue durée?» La définition suivante venait préciser la question: «On entend par là des problèmes de santé ou maladies qui ont duré depuis au moins six mois ou qui dureront probablement six mois ou plus». Les étudiants pouvaient répondre par «oui» ou par «non».

En 2020, 18% des étudiants déclarent avoir des problèmes de santé de longue durée, soit la même proportion qu'en 2016⁸.

On relève des différences en fonction du sexe et de l'âge. Les femmes font plus souvent état de tels problèmes (21%) que les hommes (16%). C'est également le cas des étudiants plus âgés, par rapport aux plus jeunes: la part des étudiants ayant des problèmes de santé de longue durée se situe entre 20% et 27% dans les trois groupes les plus âgés (26 à 30 ans, 31 à 35 ans et plus de 35 ans), contre 13% à 17% chez les deux groupes les moins âgés (jusqu'à 20 ans et 21 à 25 ans).

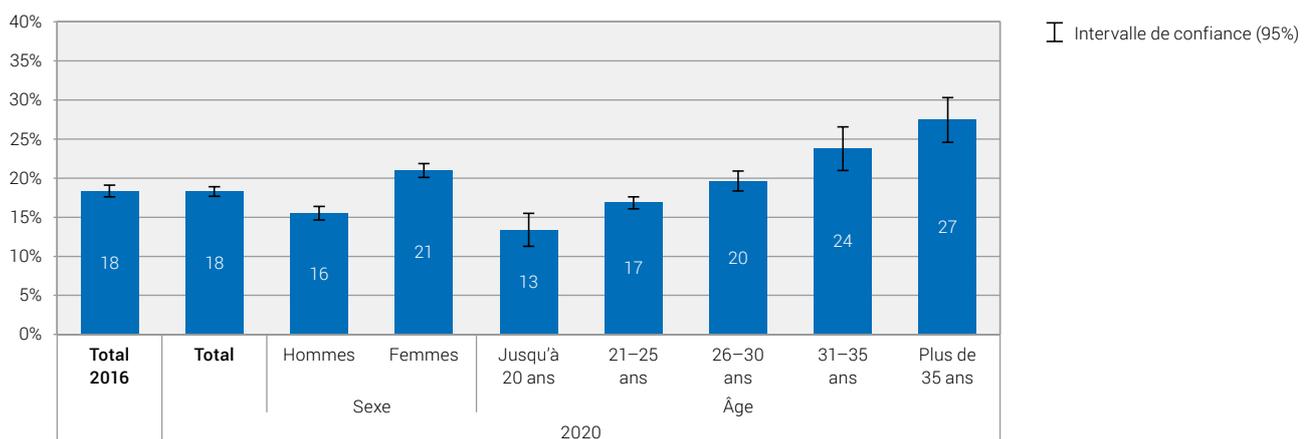
On n'observe par contre pas d'écart en fonction du type de hautes écoles: les étudiants des HEU, des HES et des HEP évaluent de façon similaire leurs problèmes de santé de longue durée.

Ces résultats restent statistiquement significatifs dans l'analyse multivariée (régression logistique), dans laquelle on contrôle les effets de l'âge, du sexe, du statut migratoire, du plus haut niveau de formation des parents, de l'activité rémunérée, du budget-temps, du type de hautes écoles ainsi que de la satisfaction à l'égard de la vie en général, des relations personnelles et de la situation financière.

En 2020, au sein de la population résidente permanente, 17% des 20 à 35 ans affirment souffrir de problèmes de santé de longue durée, contre 18% des étudiants de la même tranche d'âge⁹. Ce résultat n'est statistiquement pas significatif, ce qui veut dire que les étudiants déclarent avoir des problèmes de santé de longue durée avec la même fréquence que la population résidente permanente. En 2016, les étudiants avaient plus souvent dit souffrir de problèmes de santé de longue durée que la

Problèmes de santé de longue durée selon le sexe et l'âge, en %

G2.6



Sources: OFS – SSEE 2016, 2020

© OFS 2021

⁶ La comparaison entre l'état de santé des étudiants et celui de la population résidente permanente se fonde sur les résultats 2020 de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'OFS. L'état de santé étant lié à l'âge, il est nécessaire de contrôler les effets de ce dernier. On le fait en limitant l'analyse aux personnes âgées de 20 à 35 ans.

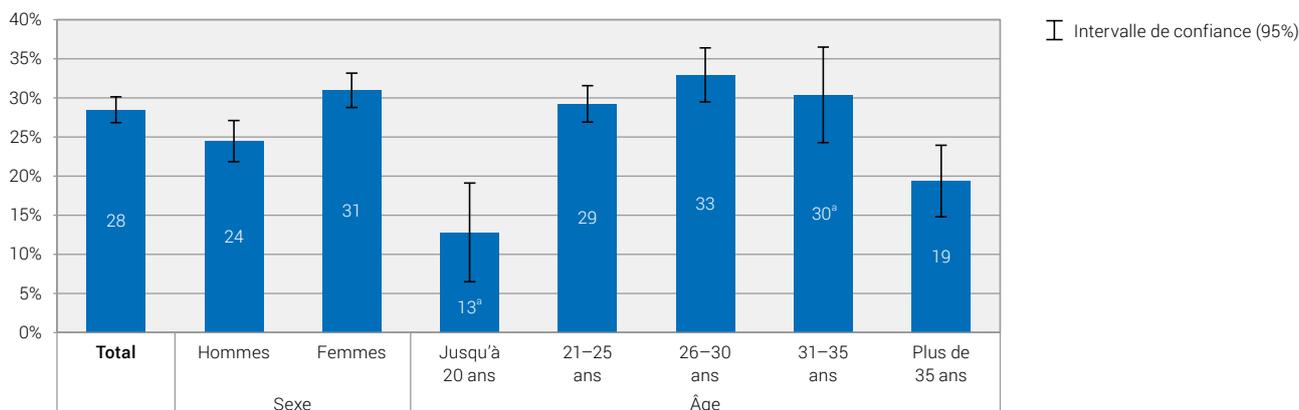
⁷ Pour des analyses approfondies sur le sujet, voir OFS (2017): *La santé des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses. Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 11 et 12

⁸ Il n'est pas possible de comparer ces données à celles de 2013, car lors de cette enquête, les étudiants n'étaient pas interrogés de la même façon sur leurs éventuels problèmes de santé de longue durée.

⁹ La comparaison avec la population résidente permanente se fonde sur les résultats 2020 de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'OFS. L'état de santé étant lié à l'âge, il est nécessaire de contrôler les effets de ce dernier. On le fait en limitant l'analyse aux personnes âgées de 20 à 35 ans.

Survenue des problèmes de santé de longue durée pendant les études, en % des étudiants avec des problèmes de santé de longue durée

G2.7



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

population résidante permanente (18% contre 15%)¹⁰. Si l'on ventile les résultats par sexe, on observe qu'en 2020 les étudiantes ont plus souvent dit avoir des problèmes de santé de longue durée que la population résidante permanente de sexe féminin (21% contre 17%).

Les étudiants souffrant de problèmes de santé de longue durée devaient indiquer à quel moment ces maux étaient survenus pour la première fois, et en particulier s'ils s'étaient manifestés pendant ou avant les études poursuivies au moment de l'enquête. Les réponses multiples étaient possibles.

Parmi les étudiants souffrant de problèmes de santé de longue durée, 28% ont déclaré que ces derniers étaient survenus pour la première fois pendant les études; 23% pendant leur petite enfance et 58% entre la petite enfance et le début de leurs études¹¹.

On relève des différences en fonction du sexe et de l'âge. Les femmes affirment plus souvent que les hommes que leurs problèmes de santé sont survenus pour la première fois pendant leurs études (31% contre 24%). Les étudiants des trois groupes d'âge moyens (21 à 25 ans, 26 à 30 ans et 31 à 35 ans) indiquent plus souvent que les plus jeunes (jusqu'à 20 ans) et les plus âgés (plus de 35 ans) que leurs problèmes de santé sont survenus pendant leurs études. On n'observe en revanche pas d'écarts en fonction du type de hautes écoles: les étudiants des HEU, des HES et des HEP indiquent avec la même fréquence (28%) que leurs problèmes de santé se sont manifestés pour la première fois durant leurs études.

¹⁰ Pour des analyses approfondies sur le sujet, voir OFS (2017): *La santé des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses. Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 15 et 16

¹¹ Les réponses multiples étant possibles, la somme des pourcentages dépasse 100%.

2.3.3 Limitations dans les études

Les limitations dans les études causées par un problème de santé ont été mesurées au moyen de la question «Êtes-vous limité à cause d'un problème de santé, depuis au moins six mois, dans vos études?» À cette question, posée à l'ensemble des étudiants, ces derniers pouvaient répondre par «fortement limité», «limité, mais pas fortement» ou «pas du tout limité». Les réponses «fortement limité» et «limité, mais pas fortement» ont été regroupées pour l'analyse.

En 2020, 16% des étudiants affirment être limités dans leurs études en raison d'un problème de santé, un chiffre inférieur à celui des enquêtes 2013 (22%) et 2016 (19%).

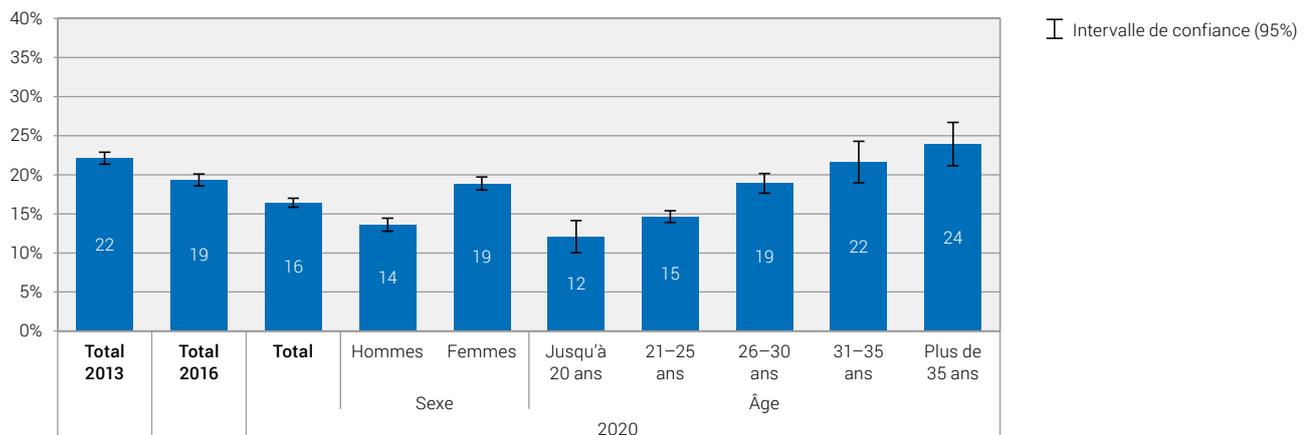
Les femmes (19%) font plus souvent état de telles limitations que les hommes (14%). Les étudiants plus âgés indiquent aussi plus souvent être limités en raison d'un problème de santé que les étudiants plus jeunes: ils sont entre 19% et 24% à le faire dans les trois groupes les plus âgés (26 à 30 ans, 31 à 35 ans et plus de 35 ans), contre respectivement 12% et 15% chez les deux groupes d'âge les plus jeunes (jusqu'à 20 ans, 21 à 25 ans). On n'observe par contre pas d'écarts en fonction du type de hautes écoles: les étudiants des HEU, des HES et des HEP déclarent avec la même fréquence (16%) être limités dans leurs études par des problèmes de santé.

Les étudiants ayant fait état de limitations en raison de problèmes de santé sont 24% à affirmer recevoir un soutien spécifique de la part de leur haute école (contre 17% en 2016). Parmi eux, 21% souhaitent davantage de soutien de la part de leur haute école et 79% estiment que le soutien reçu répond déjà à leurs besoins.

76% des étudiants limités dans leurs études en raison de problèmes de santé ne reçoivent aucun soutien de leur haute école. Parmi eux, 22% déclarent nécessiter un tel soutien et 78% ne pas en avoir besoin.

Limitations dans les études à cause d'un problème de santé selon le sexe et l'âge, en %

G2.8



Sources: OFS – SSEE 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

Parmi les étudiants des HEU ayant fait état de limitations en raison de problèmes de santé, 20% affirment recevoir un soutien de la part de leur haute école (contre 13% en 2016); dans les HES et les HEP, cette proportion est plus élevée, avec respectivement 29% et 31% (et respectivement 20% et 23% en 2016).

2.3.4 Santé psychique

Dans le présent rapport, la santé psychique des étudiants est mesurée au moyen d'un indicateur, la dépression.

Neuf questions ont été posées aux étudiants pour déterminer s'ils souffraient ou non d'une dépression¹². Les réponses fournies ont servi à former l'indice de dépression majeure¹³, un indice fondé sur l'instrument de mesure PHQ-9 (Patient Health Questionnaire), et qu'utilise aussi l'Office fédéral de la statistique pour l'enquête suisse sur la santé (ESS). Les valeurs de cet indice ont été divisées en cinq degrés: «aucune dépression ou dépression minime», «légère dépression», «dépression modérée», «dépression modérément grave» et «grave dépression». Lors des analyses réalisées pour le présent rapport, les dépressions modérées, modérément graves et graves ont été regroupées.

Le tableau clinique de la dépression comprend notamment le sentiment d'indifférence (incapacité d'éprouver de la joie ou de l'empathie, absence de réaction aux encouragements d'autrui), la perte de motivation, l'agitation, l'inhibition de la pensée et les troubles du sommeil¹⁴. En 2020, la situation décrite par près de 23% des étudiants correspondait à un état de dépression modérée

à grave (dépression majeure). L'exploitation des données en fonction des cinq degrés donne la répartition suivante: «aucune dépression ou dépression minime»: 40%, «légère dépression»: 37%, «dépression modérée»: 15%, «dépression modérément grave»: 6% et «grave dépression»: 2%.

Les femmes souffrent plus fréquemment de dépression que les hommes (27% contre 18%). Le groupe d'âge le plus jeune (jusqu'à 20 ans) affiche davantage de dépressions que les 21 à 25 ans et que le groupe des étudiants de plus de 35 ans. On observe également des écarts en fonction du type de hautes écoles. Les étudiants des HEU et des HES disent plus souvent souffrir de dépression que ceux des HEP (avec respectivement 24% et 23%, contre 18%).

Ces résultats restent statistiquement significatifs dans l'analyse multivariée (régression logistique), dans laquelle on contrôle les effets de l'âge, du sexe, du statut migratoire, du plus haut niveau de formation des parents, de l'activité rémunérée, du budget-temps, du type de hautes écoles ainsi que de la satisfaction à l'égard des conditions d'études, des relations personnelles et de la situation financière.

La comparaison entre l'état de santé psychique des étudiants et celui de la population résidente permanente se fonde sur les résultats 2017 de l'enquête suisse sur la santé (ESS) de l'OFS¹⁵. La présente enquête et l'ESS relèvent bien la dépression au moyen des mêmes questions, mais la structure d'âge de leurs populations varie: la population résidente comporte une plus forte proportion de personnes âgées et une plus faible part de personnes jeunes que la population étudiante. Il est donc nécessaire de contrôler les effets de l'âge, ce que l'on fait en limitant l'analyse aux personnes âgées de 18 à 35 ans.

¹² Les questions et les catégories de réponse figurent en pages 16 et 17 du questionnaire de l'enquête 2020: voir www.etudiants-stat.admin.ch.

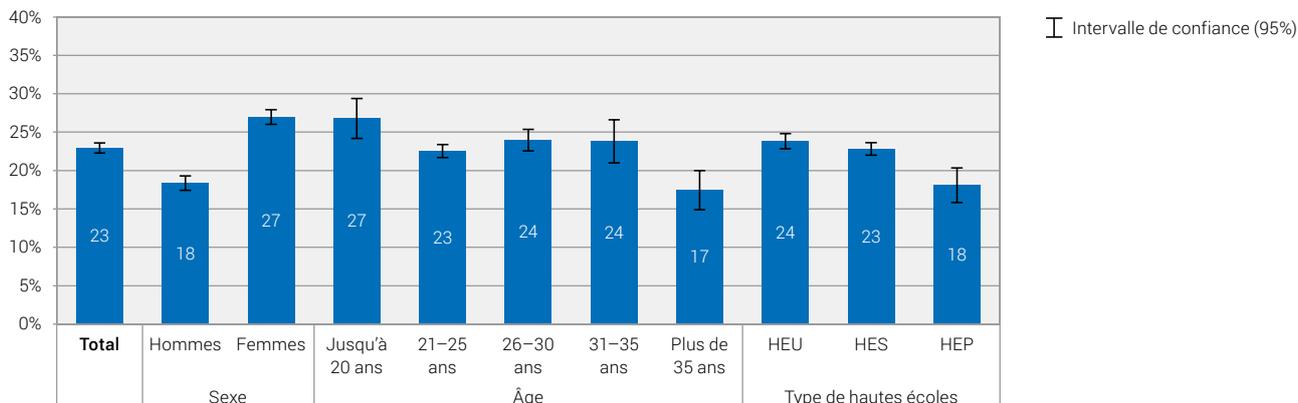
¹³ Pour la construction de l'indice, voir: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.7566867.html

¹⁴ OFS (2019): *Statistiques de la santé 2019*. Neuchâtel: OFS. Page 38.

¹⁵ Pour davantage d'informations: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Bases statistiques et Enquêtes → Enquête → Enquête suisse sur la santé. Les données les plus récentes proviennent de l'enquête sur la santé 2017. La prochaine enquête sera réalisée en 2022.

Dépression majeure – étudiants avec une dépression modérée à grave selon le sexe, l'âge et le type de hautes écoles, en %

G2.9

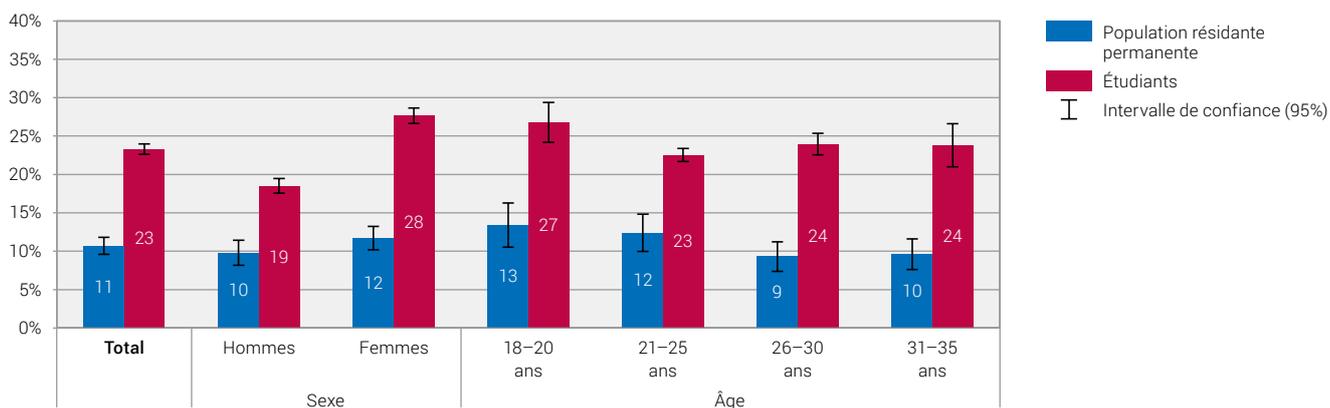


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Dépression majeure – personnes avec une dépression modérée à grave selon le sexe et l'âge, en % des étudiants âgés de 18 à 35 ans et de la population résidente permanente âgée de 18 à 35 ans

G2.10



Sources: OFS – ESS 2017, SSEE 2020

© OFS 2021

Au sein de la population résidente permanente, 11% des 18 à 35 ans font état d'une dépression modérée à grave (dépression majeure), une proportion qui est de 23% chez les étudiants de la même tranche d'âge¹⁶. Les réponses de la population estudiantine laissent donc plus souvent conclure à une dépression que celles de la population résidente permanente.

L'analyse par tranches d'âge de cinq ans montre aussi que les étudiants sont proportionnellement plus nombreux à souffrir de dépression que la population résidente permanente.

Les étudiantes font plus de deux fois plus souvent état d'une dépression allant de modérée à grave que les femmes de la population résidente permanente (28% contre 12%). Quant aux étudiants de sexe masculin, ils souffrent presque deux fois plus souvent de dépression que les hommes de la population résidente permanente (19% contre 10%). À noter qu'au sein de la population résidente permanente, hommes et femmes affichent le même taux de dépression.

¹⁶ L'analyse en fonction des degrés de gravité donne la répartition suivante: population estudiantine: «aucune dépression ou dépression minime»: 40%, «légère dépression»: 37%, «dépression modérée»: 15%, «dépression modérément grave»: 6% et «grave dépression»: 2%; population résidente permanente: «aucune dépression ou dépression minime»: 60%, «légère dépression»: 30%, «dépression modérée»: 7%, «dépression modérément grave»: 3% et «grave dépression»: 1%.

3 Activité rémunérée et budget-temps

3.1 Activité rémunérée

L'activité rémunérée est décrite au moyen du taux d'actifs occupés et du taux d'occupation. Le taux d'actifs occupés indique la proportion d'étudiants exerçant une activité rémunérée tout en poursuivant leurs études, tandis que le taux d'occupation se réfère au temps consacré à l'activité rémunérée.

Sont prises en considération les activités rémunérées exercées de manière irrégulière ou régulière pendant les 12 mois précédant l'enquête (stages rémunérés et assistantat compris), mais pas celles réalisées avant le début des études. Le taux d'occupation est une moyenne des 12 mois précédant l'enquête.

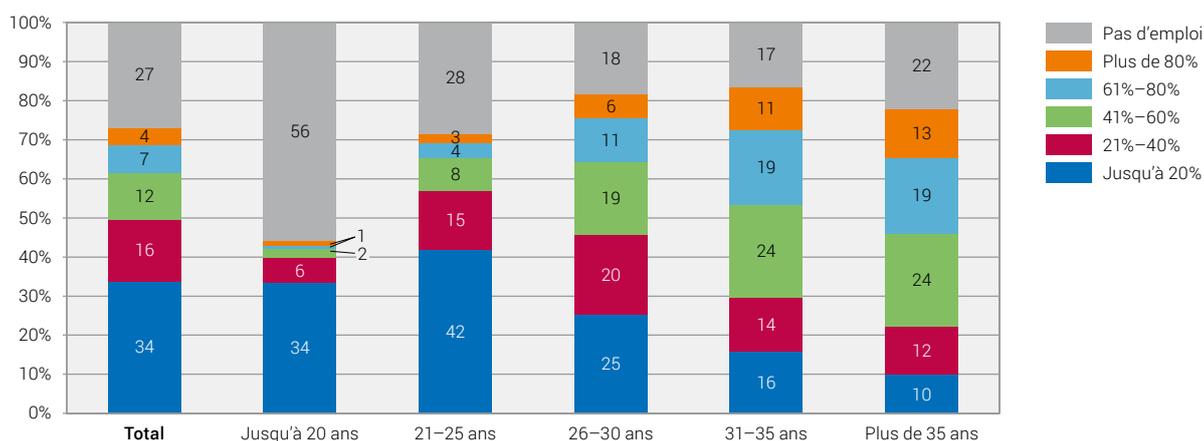
Au total, la grande majorité des personnes interrogées (73%) exerce une activité rémunérée à côté des études; 27% n'en exercent pas¹. Le taux d'occupation annuel moyen est inférieur à 40% chez la moitié des étudiants (49%); il se situe entre 41 et 60% chez 12% d'entre eux, et dépasse 60% chez un bon dixième (11%). Le taux d'occupation des étudiants en Suisse se situe en-dessous de la moyenne européenne².

3.1.1 Âge et mode de logement

Le taux d'actifs occupés augmente avec l'âge jusqu'au groupe des étudiants de 26 à 30 ans (44%, 72%, puis 82%), pour cesser de le faire à partir du groupe des 31 à 35 ans (83%, puis 78%). Le taux d'occupation a lui aussi tendance à s'accroître avec l'âge, et il est notamment très rare que les étudiants les plus jeunes (jusqu'à 20 ans) travaillent à plus de 40%. Plus les étudiants sont âgés, plus ils ont tendance à afficher un taux d'occupation annuel moyen supérieur à 40%, et moins ils tendent à travailler

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon l'âge, en %

G3.1



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

¹ Pour ce qui est des raisons de ne pas exercer d'activité rémunérée, des raisons d'en exercer une et des conséquences de l'exercice d'une activité rémunérée, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 46 et 50 ss.

² German Centre for Higher Education Research and Science Studies (2021): *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII Synopsis of Indicators 2018-2021*. Bielefeld: WBV. Page 150. www.eurostudent.eu → results → comparative and national reports

à des taux de moins de 20%. Ce phénomène s'explique, d'une part, par le fait que les étudiants plus âgés font plus souvent des études à temps partiel ou en cours d'emploi que les plus jeunes et, d'autre part, parce que plus les étudiants sont âgés, plus ils ont besoin de revenus importants (par exemple parce qu'ils ont quitté le domicile de leurs parents, ont fondé une famille ou ont eu des enfants).

Les étudiants ne vivant pas chez leurs parents sont un peu plus nombreux (75%) à exercer une activité rémunérée que ceux qui y habitent encore (71%).

3.1.2 Sexe et situation parentale

Globalement, les femmes exercent plus souvent une activité rémunérée que les hommes (77% contre 69%). Cette différence entre les sexes s'explique notamment par le fait que les étudiantes ont davantage tendance à suivre des cursus dans lesquels l'exercice d'une activité rémunérée est plus fréquente. Chez les femmes, un taux d'occupation pouvant aller jusqu'à 60% est un peu plus fréquent que chez les hommes, mais les étudiants affichent plus souvent un taux d'occupation supérieur à 80% que les étudiantes.

L'exercice d'une activité rémunérée diffère beaucoup selon que les étudiants ont ou non des enfants (pour la proportion des étudiants ayant des enfants, voir le point 1.3). Ainsi, parmi les étudiants avec enfants, ce sont les femmes (70%) qui exercent plus rarement une activité rémunérée que les hommes (83%), tandis qu'on observe l'inverse chez les étudiants sans enfants, avec 77% de femmes qui travaillent, contre 69% des hommes.

3.1.3 Origine sociale et statut migratoire

Les étudiants dont au moins un parent est diplômé d'une haute école exercent un peu plus rarement une activité rémunérée que la moyenne des étudiants interrogés (71% contre 73%). Ceux dont les parents ont achevé une formation professionnelle de degré secondaire II ou une formation professionnelle supérieure combinent plus souvent une activité rémunérée avec les études (respectivement 80% et 79%) que la moyenne (73%). Les autres groupes ne se distinguent pas statistiquement de l'ensemble des personnes interrogées.

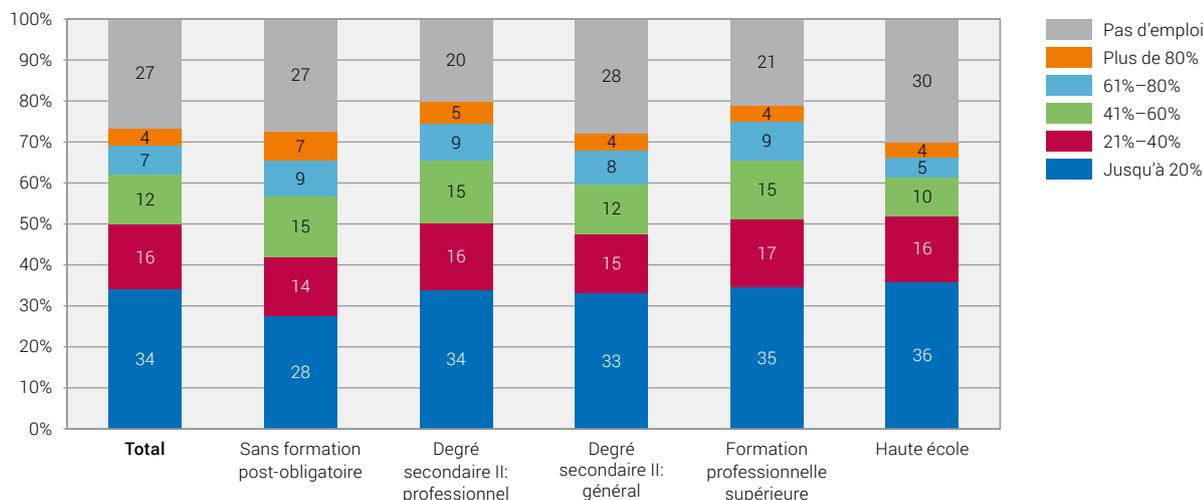
Le volume horaire de travail varie lui aussi en fonction de l'origine sociale. Par rapport à l'ensemble des étudiants, ceux dont les parents sont diplômés d'une haute école présentent un peu plus rarement un taux d'occupation supérieur à 40%. Le tableau diffère pour les étudiants dont les parents ont achevé une formation professionnelle de degré secondaire II, puisqu'ils sont plus nombreux que la moyenne à travailler entre 41% et 80%. Dans l'ensemble, on observe une légère tendance statistique qui veut que plus le niveau de formation des parents est élevé, plus le taux d'occupation des étudiants exerçant une activité rémunérée est faible.

Ces différences en fonction de l'origine sociale s'expliquent en partie par l'importance du soutien financier octroyé par les parents (voir chapitre 4.1).

Ce sont les étudiants non issus de la migration qui affichent le taux d'actifs occupés le plus élevé (78%). Viennent ensuite les étudiants de la 2^e génération (70%) et ceux de la 1^{re} génération scolarisés en Suisse (69%). Les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger affichent les taux d'activité les plus faibles, avec 57%. Ce taux comparativement bas s'explique entre autres par les dispositions du droit du travail applicables aux étudiants étrangers ne provenant pas de l'Union européenne, en vertu desquelles ces derniers ont moins accès au marché du travail que

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le plus haut niveau de formation des parents, en %

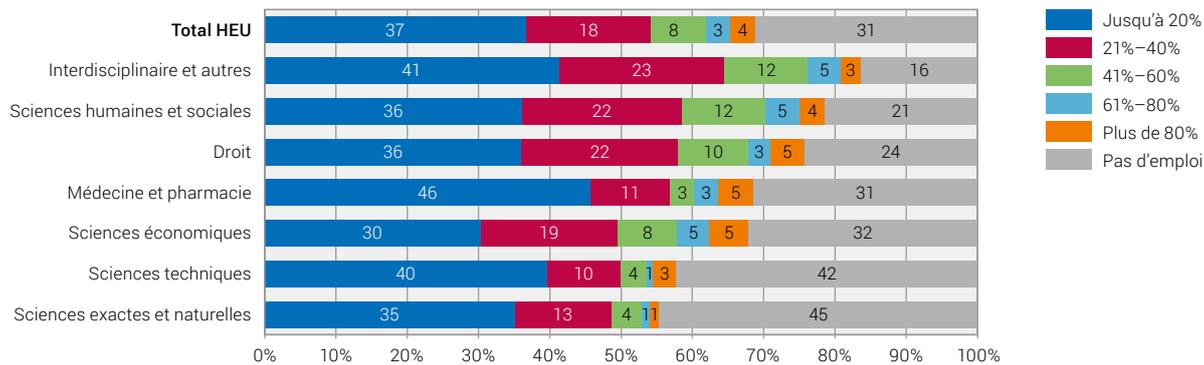
G3.2



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

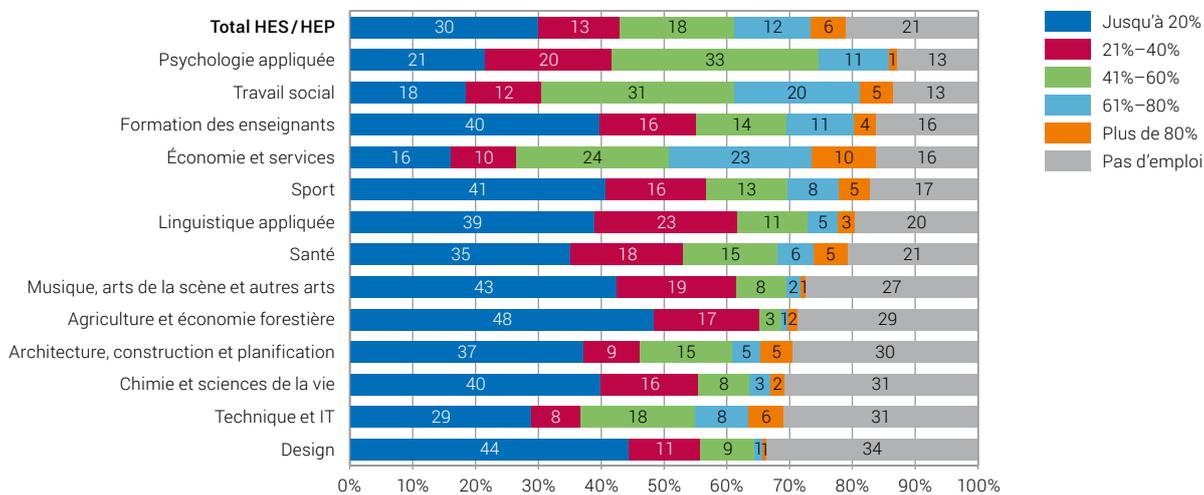
Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiants HEU **G3.3**



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Taux d'actifs occupés et taux d'occupation selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiants HES/HEP **G3.4**



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

les étudiants non issus de la migration³. À cela s'ajoute qu'environ deux tiers des étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger viennent d'une famille ayant un niveau de formation tertiaire.

3.1.4 Type de hautes écoles et domaines d'études

Les étudiants des HEU exercent moins souvent une activité rémunérée (69%) que ceux des HES (78%) et des HEP (84%), ce qui s'explique dans une certaine mesure par l'offre de cursus d'études en cours d'emploi dans les HES et les HEP. Les taux d'occupation ne se répartissent pas de la même manière suivant le type de hautes écoles: on enregistre davantage de taux faibles dans les HEU et les HEP. Dans ces deux types d'institutions, près de 55% des étudiants exercent une activité rémunérée à un taux égal ou inférieur à 40% (contre 40% des étudiants des HES). Les étudiants des HES travaillent plus souvent à plus de 40% que

ceux des HEP, et bien plus souvent encore que ceux des HEU. Ces différences s'expliquent par deux facteurs: d'une part, les cursus en cours d'emploi proposés dans les HES et, d'autre part, le grand nombre d'étudiants des HES ayant déjà une formation professionnelle ou un diplôme tertiaire en poche, ce qui leur ouvre des opportunités sur le marché de l'emploi.

Au sein des HEU, le taux d'actifs occupés varie fortement en fonction du groupe de domaines d'études. Les étudiants des groupes Interdisciplinaires et autres, Sciences humaines et sociales et Droit exercent plus souvent une activité rémunérée que la moyenne des étudiants en HEU (avec respectivement 84%, 79% et 76%, contre 69% en moyenne). C'est chez les étudiants en Sciences exactes et naturelles (55%) et en Sciences techniques (58%) que l'on observe des taux d'actifs occupés inférieurs à la moyenne. Quant aux autres groupes de domaines d'études, ils n'affichent pas de différences significatives par rapport à la moyenne des HEU. Ces résultats indiquent que le taux d'actifs occupés parmi les étudiants dépend du degré de réglementation du domaine d'études: ce taux est plus élevé dans les domaines d'études moins réglementés et moins structurés,

³ À ce sujet, voir: OFS (2015): *Les étudiant-e-s internationaux dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Pages 29 ss.

au sein desquels il est plus facile d'exercer une activité rémunérée tout en étudiant. Par ailleurs, quel que soit le groupe de domaines d'études, la grande majorité des étudiants qui travaillent le font à un faible taux d'occupation : ce dernier ne dépasse 40% que dans une minorité de cas.

Dans les HES et les HEP également, les taux d'actifs occupés s'écartent fortement de la moyenne en fonction du domaine d'études. Dans les domaines Psychologie appliquée (87%), Travail social (87%), Formation des enseignants (84%), Économie et services (84%) et Sport (83%), ils sont supérieurs à la moyenne (79%). Ils sont en revanche inférieurs à cette moyenne dans les groupes Musique, arts de la scène et autres arts (73%), Agriculture et économie forestière (71%), Architecture, construction et planification (70%), Chimie et sciences de la vie (69%), Technique et IT (69%) et Design (66%). Quant aux autres groupes de domaines d'études, ils n'affichent pas de différences significatives par rapport à la moyenne. S'agissant des taux d'occupation, l'analyse des domaines d'études HES/HEP permet de brosser le tableau suivant : des domaines tels que Linguistique appliquée, Musique, arts de la scène et autres arts, Agriculture et économie forestière ou Design sont essentiellement caractérisés par de faibles taux d'occupation, tandis que les taux d'occupation supérieurs à 40% dominent dans les domaines Travail social et Économie et services. Cela tient entre autres à des différences dans l'offre de cursus d'études en cours d'emploi. On trouve par ailleurs des domaines d'études dans lesquels les taux d'occupation faibles et les taux d'occupation élevés se répartissent de manière quelque peu plus équilibrée (c'est le cas notamment de la Psychologie appliquée et du domaine Technique et IT).

3.1.5 Évolution du taux d'actifs occupés

Le taux d'actifs occupés des étudiants a diminué depuis 2005, passant de 78 à 73%. Le taux d'occupation a lui aussi évolué : en 2005, 42% des étudiants travaillaient à un taux situé entre 1 et 20%, une proportion qui n'était plus que de 34% en 2020. La part des étudiants affichant un taux d'occupation allant de 21 à 40% a elle aussi diminué (2005 : 19%, 2020 : 16%). La proportion d'étudiants déclarant travailler à l'un des trois intervalles de taux les plus élevés (de 41% à 60%, de 61% à 80% et plus de 80%) a par contre augmenté depuis 2005 (passant respectivement de 10 à 12%, de 5 à 7% et de 3 à 4%).

Les taux d'actifs occupés des trois groupes d'âge les plus jeunes ont diminué depuis 2005, tandis que ceux des autres groupes d'âge n'ont pas varié de manière statistiquement significative. Lors des cinq enquêtes réalisées depuis 2005, les femmes ont enregistré des taux de participation au marché de l'emploi supérieurs à ceux des hommes ; ces taux diminuent par ailleurs tant chez les femmes que chez les hommes de 2005 à 2020 (-3 points de pourcentage pour les femmes, -8 pour les hommes).

Toujours de 2005 à 2020, le taux d'actifs occupés a évolué de différentes manières en fonction du type de hautes écoles. Il a reculé de 9 points dans les HEU, pour se situer à 69% ; il est resté stable dans les HES ; il est passé de 78% à 84% dans les HEP. S'agissant du niveau d'études, on a observé lors des cinq

Évolution du taux d'actifs occupés, en %

T 3.1

Caractéristiques	2005	2009	2013	2016	2020
Taux d'actifs occupés					
Activité rémunérée au cours des 12 derniers mois	78	77	75	75	73
Age					
Jusqu'à 20 ans	59	51	51	46	45
21-25 ans	77	76	74	73	72
26-30 ans	85	85	84	84	82
31-35 ans	85	84	83	83	84
Plus de 35 ans	80	79	79	83	78
Sexe					
Hommes	77	74	72	71	69
Femmes	80	79	78	78	77
Type de hautes écoles					
HEU	78	75	72	71	69
HES	79	79	79	78	78
HEP	78	79	84	83	84
Niveau d'études					
Bachelor	71	74	74	72	71
Master	77	80	80	80	79

Sources: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

enquêtes que les étudiants en master travaillaient plus souvent que ceux en bachelor, mais sans relever d'évolutions dans le temps statistiquement significatives.

3.1.6 Continuité de l'activité rémunérée

La participation des étudiants au marché du travail peut être décrite non seulement grâce au taux d'occupation, mais aussi à l'aide d'un autre paramètre, la continuité de l'activité rémunérée. Cette notion permet de préciser si les étudiants exercent une activité rémunérée seulement pendant les périodes sans cours ou aussi pendant le semestre.

Parmi les étudiants qui travaillent en parallèle à leurs études, la grande majorité (78%) le fait durant toute l'année, 13% exclusivement durant les périodes sans cours et 9% durant le semestre seulement.

Les étudiants des HEU exercent moins souvent une activité rémunérée durant le semestre et les périodes sans cours (75%) que ceux des HES (81%) et des HEP (86%). Ils sont en revanche plus nombreux que ceux des HES et des HEP à travailler uniquement pendant les périodes sans cours. De même, ils exercent plus souvent une activité rémunérée exclusivement durant le semestre (11%) que les étudiants des HES (7%) et des HEP (6%). Le caractère continu ou non de l'activité dépend entre autres aussi du domaine d'études, de l'âge, du sexe ainsi que de l'origine sociale des étudiants⁴.

⁴ Pour des analyses sur le sujet, voir OFS (2017) : *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 47 et 48. Les chiffres 2020 dressent un tableau similaire à celui de l'enquête 2016.

Continuité de l'activité rémunérée selon le type de hautes écoles, en % des étudiants qui sont actifs occupés

T3.2

	Durant le semestre et les périodes sans cours	Durant le semestre uniquement	Durant les périodes sans cours uniquement
Total	78%	9%	13%
HEU	75%	11%	14%
HES	81%	7%	12%
HEP	86%	6%	8%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

3.1.7 Type d'activité rémunérée

Les indications sur le type d'activité rémunérée portent sur l'activité principale, c'est-à-dire celle à laquelle les étudiants consacrent le plus grand nombre d'heures.

Les étudiants exercent toutes sortes d'activités rémunérées, que ce soit des emplois ne nécessitant pas de formation (36%) ou, dans une proportion similaire, des emplois requérant des formations spécifiques (38%); 13% des étudiants qui travaillent le font dans le cadre d'un stage (facultatif dans 6% des cas et obligatoire dans 7%); et 8% sont employés comme assistants étudiants ou assistants académiques dans des hautes écoles. Quant aux étudiants exerçant une activité indépendante, ils sont plutôt l'exception (3%). La répartition par types d'activité n'a pas notablement changé par rapport à 2009, 2013 et 2016.

La sorte d'activité rémunérée principale varie en fonction du type de hautes écoles. Par rapport à l'ensemble des étudiants, ceux des HEU font plus souvent des stages volontaires (7%), exercent plus souvent un emploi d'assistant étudiant ou d'assistant académique (13%) ou des activités rémunérées qui ne nécessitent pas de formation particulière (43%).

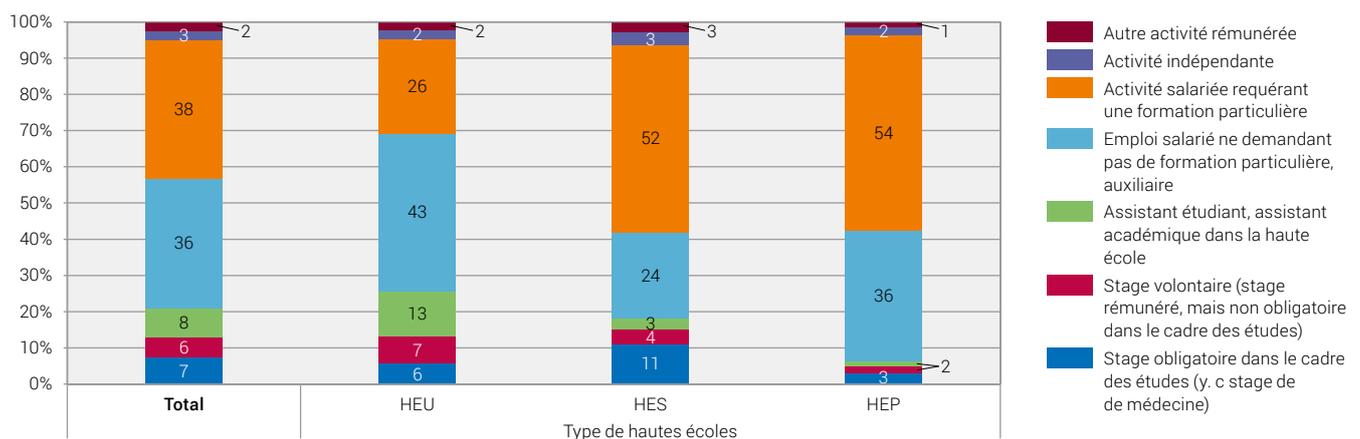
Les étudiants des HES présentent un autre tableau: on y trouve un nombre supérieur à la moyenne de personnes exerçant une activité exigeant des compétences spécifiques (52%), ce qui s'explique par le fait qu'une bonne partie d'entre eux ont déjà un diplôme d'une formation professionnelle ou d'une haute école au moment de commencer les études, ce qui leur facilite l'accès à ce type d'activité. Ils font plus souvent (11%) un stage obligatoire que la moyenne des étudiants. Les HES proposant moins des postes d'assistant étudiant ou assistant académique que les HEU, ce genre d'activité rémunérée y joue un rôle marginal.

Les étudiants en HEP exercent plus souvent que la moyenne des activités requérant une formation particulière (54%), mais effectuent plus rarement des stages volontaires (2%) et sont plus rarement employés comme assistants étudiants ou assistants académiques (2%).

Le type d'activité exercée dépend aussi de l'âge des étudiants⁵.

Type d'activités rémunérées selon le type de hautes écoles, en % des étudiants qui sont actifs occupés

G3.5



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

⁵ Pour des analyses sur le sujet, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Page 49. Les chiffres 2020 dressent un tableau similaire à celui de l'enquête 2016.

3.2 Budget-temps

Dans le cadre de l'enquête, il est demandé aux étudiants d'indiquer le nombre d'heures qu'ils consacrent à différentes activités pendant une semaine type du semestre: études (fréquentation des cours, préparation et révision des cours, rédaction de travaux écrits et de mémoires, recherches bibliographiques, etc.), mais aussi activités rémunérées, activités bénévoles (pour la haute école, pour des associations et organisations, etc.) ainsi que gestion du ménage et garde des enfants. Les loisirs et les temps de trajet (entre le domicile et la haute école, p. ex.) ne sont pas relevés. Le temps consacré à chacune de ces activités est mesuré en heures hebdomadaires, avec une valeur de zéro pour celles qui ne sont pas exercées. Les résultats obtenus indiquent le temps moyen hebdomadaire voué aux différentes activités.

3.2.1 Présentation générale du budget-temps

Globalement, les étudiants consacrent 52,0 heures par semaine en moyenne aux études, aux activités rémunérées, au travail domestique et familial et aux activités bénévoles. Leur budget se répartit de la manière suivante: 35,4 heures d'études, 9,7 heures d'activités rémunérées, 5,6 heures de tâches domestiques (garde des enfants comprise) et 1,3 heure d'activités bénévoles.

La charge temporelle globale augmente avec l'âge: elle passe d'une moyenne de 48,4 heures pour les étudiants les plus jeunes à 60,8 heures pour les plus âgés.

Avec l'âge, le temps passé aux études diminue (de 40,8 à 25,4 heures), tandis que celui consacré à l'activité rémunérée passe en moyenne de 2,9 à 18,5 heures. Il en va de même pour

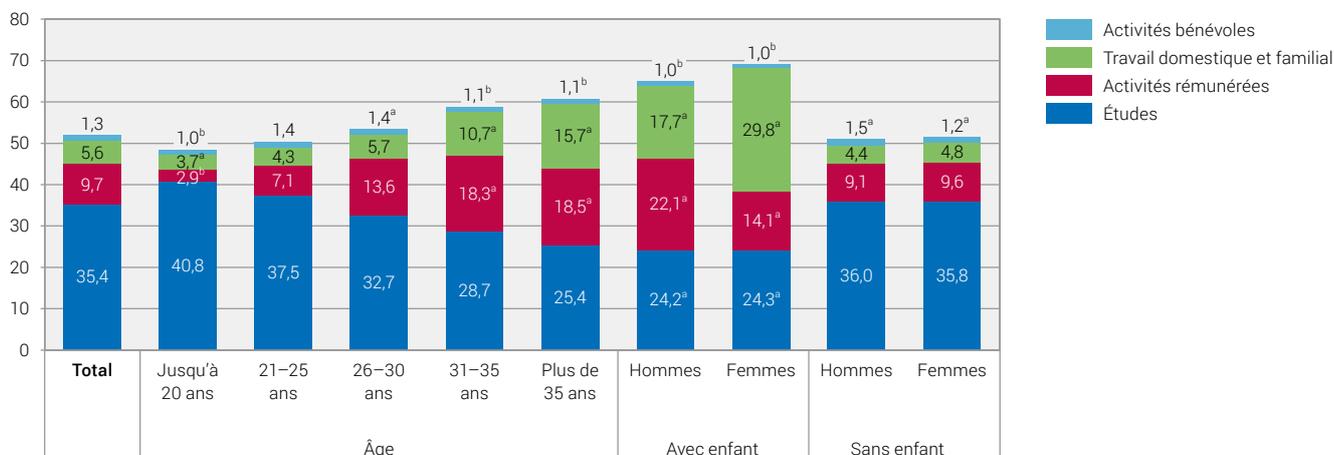
les tâches domestiques et la garde des enfants: alors qu'elles prennent 3,7 heures par semaine aux plus jeunes, ce nombre s'élève à 15,7 en moyenne pour les étudiants les plus âgés. Ces écarts en fonction de l'âge s'expliquent notamment par le fait que les étudiants les plus âgés vivent moins souvent chez leurs parents et ont plus souvent des enfants, ce qui se répercute sur les heures consacrées au travail domestique et familial. Par ailleurs, les besoins en revenus augmentant avec l'âge, les étudiants plus âgés ont tendance à travailler davantage, au détriment des études.

Si on procède à une analyse en fonction de la situation parentale et du sexe, il s'avère que les mères et les pères consacrent nettement plus de temps au travail domestique et familial que les étudiants sans enfants. Les mères affectent 29,8 heures à la tenue du ménage et à la garde des enfants, soit beaucoup plus de temps que les pères (17,7 heures), mais moins de temps aux activités rémunérées (14,1 heures contre 22,1 pour les pères). Le fait d'être parents augmente nettement la charge totale, qui s'élève à 69,1 heures pour les mères et à 65,0 pour les pères; les étudiantes et les étudiants avec enfants investissent toutefois moins de temps dans les études (respectivement 24,3 et 24,2 heures) que celles et ceux qui n'en ont pas (respectivement 35,8 et 36,0 heures, pour une charge totale de 51 heures environ).

Les étudiants exerçant une activité rémunérée affichent une charge temporelle totale (pour les quatre activités) de 52,8 heures en moyenne, ce qui les situe un peu au-dessus des étudiants sans activité rémunérée (50,0 heures). Ils consacrent toutefois nettement moins de temps à leurs études (33,0 heures) que les autres (42,1 heures). Le temps passé aux activités rémunérées l'est dans une certaine mesure au détriment des études, puisque les deux groupes n'affichent pas des valeurs très différentes pour ce qui est du bénévolat et du travail domestique et familial.

Budget-temps selon une sélection de caractéristiques socio-démographiques, moyenne en heures par semaine

G3.6



Coefficient de variation < 2,5%
^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%
^b Coefficient de variation ≥ 5%

Les étudiants des HES enregistrent en moyenne, avec 54,0 heures, une charge temporelle totale plus élevée que ceux des HEU (51,0 heures) et des HEP (51,3 heures). Les étudiants des HEP consacrent en moyenne moins de temps aux études que ceux des HEU et des HES (30,7 heures contre respectivement 36,5 et 34,7 heures). Tant dans les HEP (11,6 heures) que dans les HES (12,7 heures), les étudiants investissent davantage de temps dans l'exercice d'une activité rémunérée que dans les HEU (7,6 heures), ce qui corrobore le constat selon lequel les étudiants en HEP et en HES exercent plus souvent une activité rémunérée que ceux en HEU (voir chapitre 3.1.4).

La charge temporelle totale des étudiants de bachelor est inférieure (51,5 heures) à celles des étudiants de niveau master (53,3 heures). On observe aussi des différences entre étudiants de bachelor et étudiants de master pour ce qui est de la structure de cette charge. En bachelor, le temps consacré aux études est de 36,5 heures en moyenne par semaine, soit plus qu'en master (33,3 heures). Les étudiants de bachelor investissent par contre moins de temps dans les activités rémunérées (8,6 heures) que ceux de master (11,8 heures). Ces écarts selon le niveau d'études existent dans les trois types de hautes écoles, mais sont toutefois plus marqués dans les HEP que dans les HEU et les HES.

Raisons d'étudier à temps partiel

Les étudiants pouvaient indiquer dans le questionnaire s'ils étudiaient à plein temps ou à temps partiel (en cours d'emploi notamment). Ceux étudiant à temps partiel ou en cours d'emploi répondaient ensuite à une question sur les raisons de ce choix. On leur demandait d'évaluer une série de raisons sur une échelle allant de 1 («pas du tout») à 5 («entièrement»). Pour l'analyse, les réponses 3 à 5 sont regroupées.

En 2020, 23% des étudiants déclarent étudier à temps partiel, un chiffre identique à celui de 2016. La plupart affirment le faire parce que cela correspond davantage à leur vision de la vie que des études à temps complet (74%). Ils mentionnent très souvent également des raisons en lien avec l'exercice d'une activité rémunérée (lier directement le contenu des études et la pratique professionnelle: 72%; acquérir une plus haute qualification sans devoir quitter son activité professionnelle: 67%). Près de deux tiers des étudiants sont à temps partiel parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour étudier à temps complet (67%). D'autres raisons sont également mentionnées, mais plus rarement: garde des enfants (15%), engagement volontaire ou bénévole (14%), exigence de l'employeur (12%), prise en charge de membres de la parenté (11%), problèmes de santé (5%) et sport d'élite (5%).

3.2.2 Évolution du budget-temps

La charge temporelle totale hebdomadaire des étudiants s'élevait à 52,3 heures lors de l'enquête de 2009 et à 50,4 heures lors de celle de 2013. En 2016 et 2020, elle repart à la hausse (pour atteindre respectivement 51,6 et 52,0 heures). De 2016 à 2020, on n'observe pas d'évolution statistiquement significative.

Le recul enregistré entre 2009 et 2013 a été observé dans les trois types de hautes écoles: de 50,4 à 48,6 heures pour les HEU, de 56,1 à 53,8 heures pour les HES et de 53,0 à 50,6 heures pour les HEP. Entre 2013 et 2016, la charge temporelle totale des étudiants des HEU est passée à 50,3 heures, alors qu'elle n'a pas varié significativement dans les HES et les HEP. De 2016 à 2020, aucun type de hautes écoles n'a enregistré d'évolution statistiquement significative.

De 2013 à 2020, la charge temporelle totale hebdomadaire a augmenté tant chez les étudiants de bachelor que chez ceux de master (de 50,1 à 51,5 heures pour les premiers et de 51,1 à 53,3 heures pour les seconds).

Pour ce qui est de la répartition du temps entre les différentes activités, les données des HES et des HEP n'ont pas varié par rapport aux enquêtes 2013 et 2016. Dans les HEU en revanche, on relève une augmentation du temps consacré aux études par rapport à 2013 (36,5 heures contre 34,6). Le temps consacré au travail rémunéré, au travail domestique et familial ainsi qu'aux activités bénévoles reste lui stable.

Évolution du budget-temps

Moyenne en heures par semaine

T 3.3

	2009	2013	2016	2020
Total	52,3	50,4	51,6	52,0
HEU	50,4	48,6	50,3	51,0
HES	56,1	53,8	54,2	54,0
HEP	53,0	50,6	50,1	51,3
Bachelor	51,8	50,1	51,1	51,5
Master	52,4	51,1	52,7	53,3

Sources: OFS – SSEE 2009, 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

3.2.3 Temps consacré aux études

S'agissant du temps investi dans les études, on distingue le programme d'études (fréquentation des cours, séminaires, stages et exercices) et les autres tâches induites par les études (préparation et révision des cours, rédaction de travaux écrits et de mémoires, recherches bibliographiques, rencontres avec les enseignants, etc.). Cette distinction permet d'affiner l'analyse du temps consacré aux études. Les trajets (entre le domicile et la haute école, p. ex.) ne sont pas pris en compte.

Type de hautes écoles et niveau d'études

Pendant une semaine type du semestre, les étudiants des HEU consacrent en moyenne 36,5 heures à leurs études. Ces dernières se répartissent de la manière suivante: 20,5 heures pour la fréquentation du programme d'études et 16,0 heures pour la préparation et la révision des cours, la rédaction de travaux écrits et les recherches bibliographiques. Dans les HES, les étudiants passent en moyenne 34,7 heures aux études, dont 21,9 heures pour l'enseignement proprement dit et 12,8 heures pour les autres tâches liées aux études. Le fait que les étudiants des HES consacrent davantage de temps au programme d'études que ceux des HEU (21,9 heures contre 20,5 heures) peut s'expliquer par un plan d'études plus structuré en HES, qui implique un plus grand nombre d'heures d'enseignement à suivre que dans les HEU. Dans les HEP, le temps consacré aux études se monte à 30,7 heures par semaine en moyenne, dont 19,6 heures pour le programme d'études et 11,1 heures pour les autres activités liées aux études.

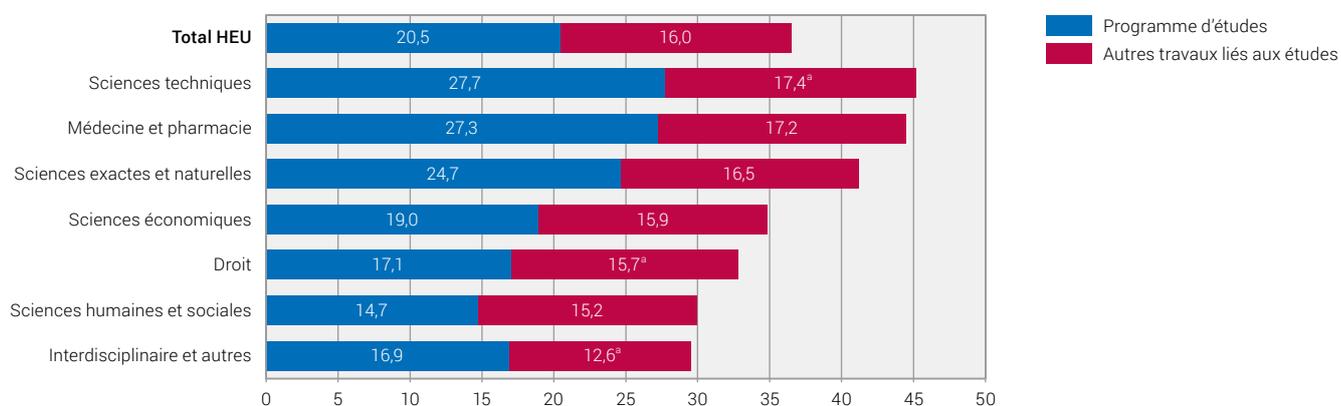
La répartition du budget-temps varie au cours des études. Ainsi, les étudiants de master passent en moyenne moins de temps à suivre le programme d'études (17,3 heures) que ceux de bachelor (22,5 heures). Ils consacrent en revanche 16,0 heures par semaine aux autres tâches liées aux études, contre 14,0 heures pour ceux de bachelor. Ces écarts en fonction du niveau d'études s'expliquent entre autres par l'importance que prennent dans un master la rédaction du travail de master et la préparation aux examens finaux. En outre, les étudiants de master passent aussi plus de temps à des activités rémunérées que ceux de bachelor. Ces écarts selon le niveau d'études persistent quel que soit le type de hautes écoles.

Domaine d'études

Dans chaque type de hautes écoles, le temps hebdomadaire moyen consacré aux études et celui passé au programme d'études varient beaucoup en fonction du domaine d'études. Les groupes de domaines d'études Sciences techniques (45,2 heures), Médecine et pharmacie (44,5) ainsi que Sciences exactes et naturelles (41,2) affichent ainsi un nombre d'heures supérieur à la moyenne des HEU (36,5). On observe des valeurs inférieures à cette moyenne dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques (34,8), Droit (32,8), Sciences humaines et sociales (30,0) ainsi qu'Interdisciplinaire et autres (29,5). Par ailleurs, les étudiants des groupes de domaines d'études Droit et Sciences humaines et sociales passent à peu près autant d'heures à assister au programme d'études qu'à réaliser les autres tâches liées aux études. En revanche, les étudiants en Sciences techniques, Médecine et pharmacie, Sciences exactes et naturelles, Sciences économiques ainsi qu'en Interdisciplinaire et autres consacrent plus de la moitié des heures d'études au programme d'études.

Temps consacré aux études par les étudiants HEU selon le groupe de domaines d'études HEU, moyenne en heures par semaine

G3.7



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

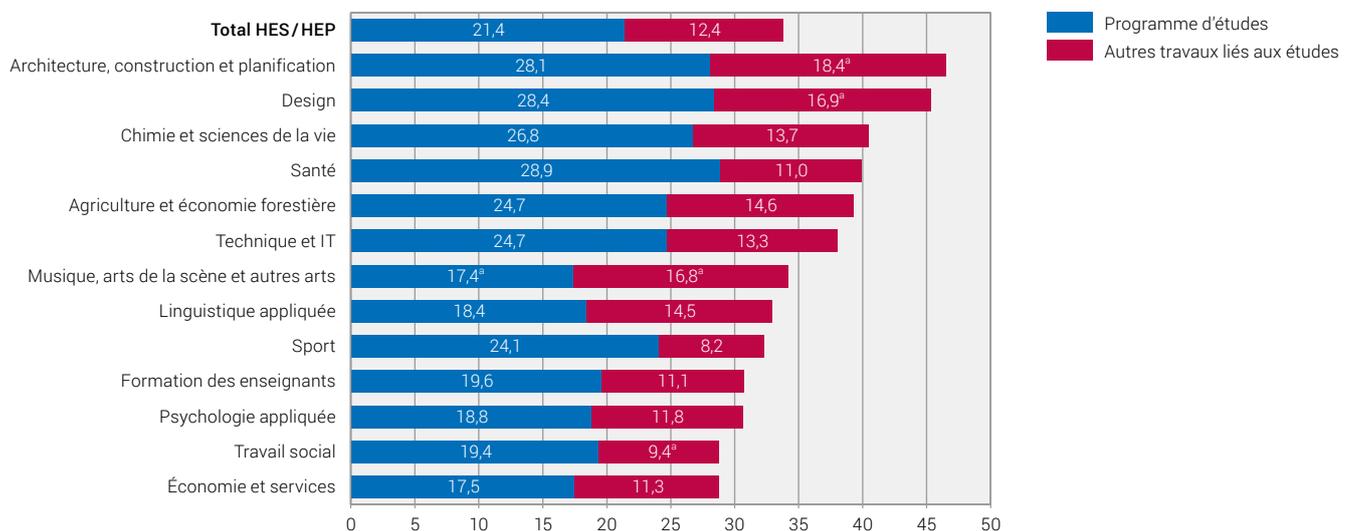
En HES et HEP, le temps hebdomadaire consacré aux études est supérieur à la moyenne (33,8 heures) dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (46,5 heures), Design (45,3), Chimie et sciences de la vie (40,5), Santé (39,9), Agriculture et économie forestière (39,3) et Technique et IT (38,0). Il est inférieur à cette même moyenne dans les domaines Linguistique appliquée (32,8), Sport (32,3) Formation des enseignants (30,7), Psychologie appliquée (30,6), Travail social (28,8) ainsi qu'Économie et services (28,8). Le domaine Musique, arts de la scène et autres arts (34,2) ne s'écarte pas de la moyenne des HES et HEP de manière statistiquement significative. Dans la majorité des domaines d'études des HES et HEP, la fréquentation du programme d'études prend plus de la moitié du temps total consacré aux études. Ce n'est que dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts que les étudiants passent à peu près autant de temps à suivre le programme d'études qu'à effectuer les autres travaux induits par les études.

Divers facteurs expliquent les différences constatées entre domaines d'études, et notamment le degré de structuration de la filière, l'organisation des études ou encore la répartition de la charge de travail sur le semestre et sur les vacances semestrielles.

Les résultats laissent conclure à un ajustement entre activités rémunérées et études : dans les domaines ou groupes de domaines d'études requérant moins d'heures d'études, le nombre d'heures consacrées aux activités rémunérées est plus important⁶.

Temps consacré aux études par les étudiants HES/HEP selon le domaine d'études HES/HEP, moyenne en heures par semaine

G3.8



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation $\geq 2,5$ et < 5%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

⁶ Pour des analyses sur le sujet, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s*. Neuchâtel: OFS. Pages 58 ss

4 Situation financière

4.1 Ressources

4.1.1 Ressources totales

L'enquête porte sur les ressources mensuelles moyennes dont disposent les étudiants pendant le semestre. La structure de ces ressources pouvant varier fortement entre le semestre et les périodes de vacances, ces données ne peuvent pas être extrapolées sur une année.

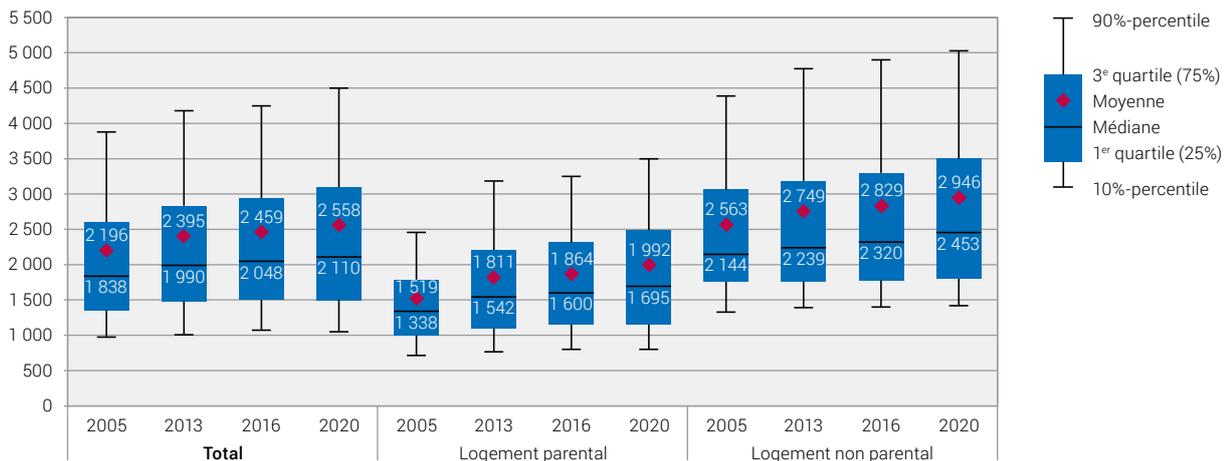
Les ressources peuvent provenir des quatre sources suivantes: contributions de la parenté, revenus d'activités rémunérées, bourses et prêts ainsi qu'autres sources (pour des précisions à ce sujet, voir le chapitre 4.1.2).

Pendant le semestre de printemps 2020, les ressources médianes mensuelles des étudiants s'élèvent à 2110 francs. Tandis qu'un quart d'entre eux doit se satisfaire de 1500 francs

au maximum (1^{er} quartile), un autre quart dispose de plus de 3100 francs par mois (3^e quartile). Les étudiants habitant chez leurs parents disposent de ressources médianes moindres que les autres (1695 francs par mois, contre 2453 francs). L'âge des étudiants joue également un rôle, puisque les ressources disponibles augmentent avec l'âge. Ces deux facteurs – mode de logement et âge – influent également sur le montant et la structure des dépenses (voir chapitre 4.3).

On observe depuis l'enquête 2005 une augmentation constante en termes réels (c'est-à-dire en tenant compte du renchérissement) des ressources financières des étudiants, qui sont passées de 1838 à 1990 francs entre 2005 et 2013 et de 2048 à 2110 francs entre 2016 et 2020¹. Cette évolution vaut tant pour les étudiants habitant chez leurs parents que pour les autres.

Ressources des étudiants selon le mode de logement, en francs par mois

G4.1


Remarque: Valeurs aux prix de 2020

Sources: OFS – SSEE 2005, 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

¹ Il n'est pas possible de comparer directement ces données avec celles de l'enquête de 2009, qui ne comprenait pas de questions sur les ressources des étudiants vivant avec un ou une partenaire ou des enfants.

4.1.2 Composition des ressources financières

Dans les analyses qui suivent, les ressources financières ont été classées en plusieurs catégories, en fonction de leur provenance :

- *Parenté* : soutien financier octroyé par les parents, le ou la partenaire ou d'autres membres de la famille ;
- *Activités rémunérées* : revenus issus d'activités rémunérées en cours, économies faites avant les études grâce à des activités rémunérées ainsi que soutien financier accordé par un employeur (actuel ou ancien) ;
- *Bourses et prêts* : bourses et prêts accordés par les pouvoirs publics (suisses ou étrangers), les hautes écoles ou des organisations privées à but non lucratif ;
- *Autres* : emprunt auprès de la famille, crédit bancaire ou capital ne provenant pas d'une activité rémunérée exercée avant les études ainsi qu'autres ressources de provenance publique ou privée (héritage, rente, etc.).

Les étudiants pouvaient indiquer plusieurs sources de financement.

Dans 30% des cas, les étudiants subviennent à leurs besoins grâce à une seule source de financement. La majorité des étudiants (53%) dispose de deux sources et 16% de trois sources ou plus.

Le soutien de la parenté est mentionné comme source par 83% des étudiants ; il est l'unique financement pour 17% d'entre eux. Près de trois quarts (73%) des étudiants tirent des revenus de leurs propres activités rémunérées et 12% se financent

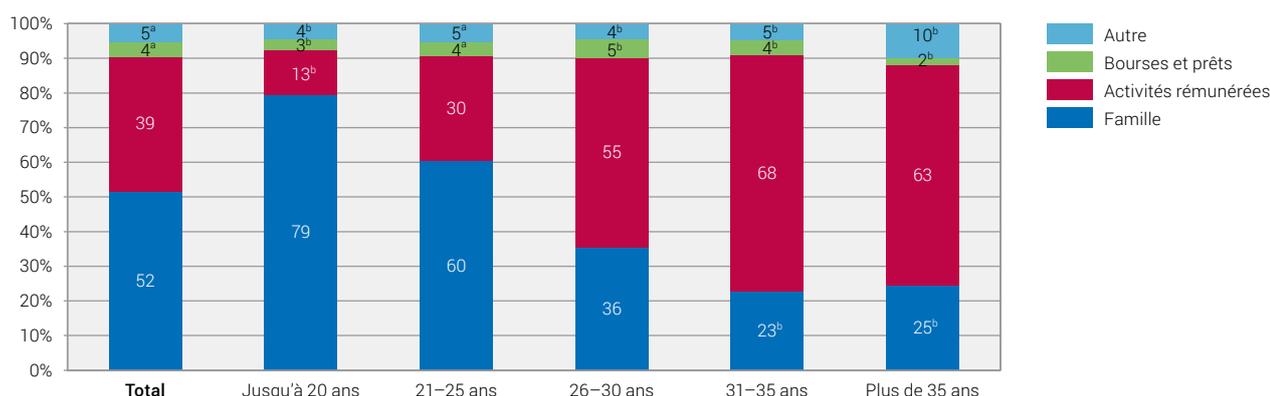
complètement de cette manière. Ils sont 11% à déclarer bénéficiaire de subsides d'études (bourses ou prêts) et ces subsides constituent l'unique source de financement pour 1% d'entre eux.

Pour les analyses qui suivent, on a établi le pourcentage que représentent pour chaque étudiant les quatre sources de financement par rapport à ses ressources financières totales, pour en tirer des moyennes pour l'ensemble des étudiants.

En moyenne, le soutien financier de la famille constitue environ la moitié (52%) des ressources financières des étudiants. Les revenus d'activités rémunérées ne sont pas non plus négligeables (39%). Quant aux bourses et prêts, s'ils ne représentent en moyenne que 4% des ressources disponibles, ils constituent cependant un apport primordial pour les personnes qui en bénéficient. Enfin, 5% des ressources financières proviennent d'autres sources. La part des bourses et prêts a diminué d'un point de pourcentage par rapport à l'enquête 2016. En Suisse, la proportion de revenus tirés d'activités rémunérées est légèrement plus élevée que la moyenne européenne, tandis que celle des bourses et prêts lui est inférieure ; le soutien accordé par la parenté est lui supérieur à cette moyenne².

La source principale de financement varie en fonction de l'âge des étudiants : le soutien de la famille représente plus de la moitié des ressources chez les plus jeunes (moins de 26 ans), alors que les plus âgés (26 ans et plus) couvrent principalement leurs dépenses en exerçant des activités rémunérées.

Provenance des ressources des étudiants selon l'âge, en %

G 4.2


Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

^b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

² German Centre for Higher Education Research and Science Studies (2021): *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII Synopsis of Indicators 2018-2021*. Bielefeld: WBV. Page 178. www.eurostudent.eu → results → comparative and national reports

Provenance des ressources des étudiants selon le (groupe de) domaine(s) d'études, en %

T4.1

	Famille	Activités rémunérées	Bourses et prêts	Autre
HEU				
Total HEU	60	31	4	5
Sciences techniques	70	20	5	5
Médecine et pharmacie	69	23	4	4
Sciences exactes et naturelles	67	23	5	6
Droit	57	36	3	5
Sciences économiques	56	34	4	5
Sciences humaines et sociales	51	39	4	6
Interdisciplinaire et autres	50	41	4	5
HES/HEP				
Total HES/HEP	41	50	4	5
Design	60	25	7	8
Agriculture et économie forestière	53	33	7	7
Architecture, construction et planification	49	40	5	6
Chimie et sciences de la vie	48	38	7	7
Musique, arts de la scène et autres arts	48	36	11	6
Santé	47	38	7	8
Formation des enseignants	44	48	3	5
Sport	42	49	3	6
Linguistique appliquée	41	45	7	8
Technique et IT	41	50	4	5
Travail social	33	58	4	5
Économie et services	31	64	2	3
Psychologie appliquée	29	64	2	5

Coefficient de variation < 2,5%

a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%
 b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

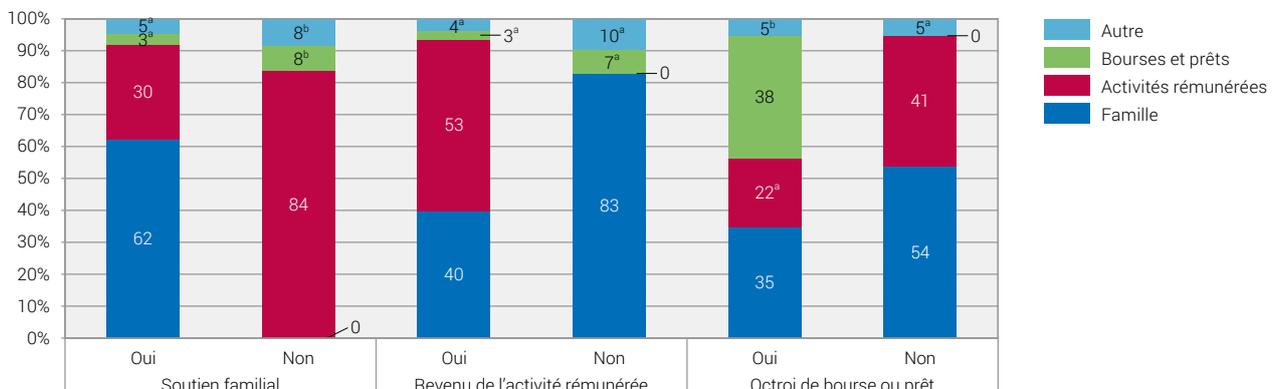
La composition des ressources financières dépend aussi de l'origine sociale: chez les étudiants provenant d'une famille dont un des parents au moins est diplômé d'une haute école, le soutien de la parenté représente près de deux tiers (60%) des entrées mensuelles, et les activités rémunérées un tiers. En revanche, pour les étudiants dont les parents sont moins formés, le soutien fourni par la parenté constitue moins de la moitié des revenus, et les activités rémunérées près de 40% ou plus. De plus, ces étudiants tirent entre 3 et 9% de leurs ressources financières des bourses et prêts (enfants de diplômés d'une haute école: 3%). L'exercice d'activités rémunérées ainsi que les bourses et prêts viennent compenser le moindre soutien octroyé par la famille.

La source principale de financement varie en fonction du type de hautes écoles. Tandis que les ressources des étudiants en HEU proviennent en majorité de la famille (60%, contre 31% provenant d'activités rémunérées), celles des étudiants en HES sont issues pour moitié de leurs propres activités rémunérées (51%, contre 39% provenant de la famille.) Dans les HEP, ces deux sources sont présentes dans des proportions similaires (44% provenant de la famille, 48% des activités rémunérées); de plus, les étudiants des HEP tirent une part moindre de leurs revenus de bourses et prêts (HEP: 3%, HEU: 4%, HES: 5%). Ces différences s'expliquent en partie seulement par la structure d'âge, qui varie selon le type de hautes écoles. D'autres facteurs entrent également en jeu, tels que les cursus en cours d'emploi proposés en HES et le fait que bon nombre de leurs étudiants ont déjà une expérience professionnelle.

On observe également des écarts en fonction du domaine ou du groupe de domaines d'études. Dans les HEU, le soutien octroyé par la famille dépasse la moyenne (60%) dans les groupes de domaines d'études Sciences techniques, Médecine et pharmacie ainsi que Sciences exactes et naturelles; et dans ces groupes, la part des ressources générée par les activités rémunérées est en revanche inférieure à la moyenne des HEU (31%). Ce résultat s'inscrit dans la même logique que l'observation faite précédemment, selon laquelle les étudiants de ces groupes consacrent

Provenance des ressources des étudiants selon la source, en %

G4.3



Coefficient de variation < 2,5%

a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%
 b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

davantage d'heures aux études que la moyenne des HEU (voir chapitre 3.2.3). En Sciences économiques, Sciences humaines et sociales ainsi que dans le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres, la part générée par les activités rémunérées dépasse la moyenne des HEU, tandis que le soutien de la parenté est inférieur à cette moyenne.

Dans les HES également, on observe d'importantes différences en fonction des domaines d'études: alors que dans les domaines Travail social, Économie et services et Psychologie appliquée les étudiants génèrent près de 60% de leurs revenus en exerçant des activités rémunérées, cette proportion passe à 30% environ dans les domaines d'études Design et Agriculture et économie forestière; cette tendance est à rapprocher des variations du taux d'actifs occupés en fonction des domaines d'études (voir chapitre 3.1.4). Le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts affiche une proportion élevée de revenus provenant de bourses et de prêts (11%).

La part que représente chaque source de financement varie selon que les étudiants disposent ou non de ces différentes sources. Ainsi, les étudiants ne bénéficiant d'aucun soutien financier de la part de leur famille tirent 84% de leurs ressources de leurs propres activités rémunérées, et affichent également une proportion de subsides d'études et d'autres ressources plus élevée que les autres.

Les étudiants n'ayant pas d'activité rémunérée tirent 83% de leurs ressources du soutien octroyé par leur famille; ils affichent également une proportion de subsides d'études et d'autres ressources plus élevée que les autres.

Si les subsides d'études représentent une part modeste des ressources financières disponibles, avec 4% pour l'ensemble des étudiants, ils sont essentiels pour leurs bénéficiaires, dont ils constituent la principale (38%) entrée financière. Chez ces étudiants, la part que représente le soutien financier de la famille est nettement plus faible que chez ceux ne percevant pas de subsides d'études (35% contre 54%), et il en va de même de la part de l'activité rémunérée (22% contre 41%).

4.2 Bourses et prêts

Dans ce chapitre, on entend par subsides d'études toutes les bourses et tous les prêts accordés par les pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes ou instances étrangères), les hautes écoles et les organisations privées à but non lucratif. Les prêts, contrairement aux bourses, doivent être remboursés à la fin des études. Les bourses de mobilité (p. ex. bourses Erasmus) et les crédits bancaires privés ne sont pas pris en compte.

L'attribution des subsides d'études par les pouvoirs publics est régie au niveau cantonal. La publication de l'OFS «Bourses et prêts d'études cantonaux» présente les bourses et prêts accordés tous les ans par les cantons³. Dans le présent rapport, les contributions à la formation octroyées par les hautes écoles, les institutions privées et d'autres acteurs publics (Confédération, communes, aides de l'étranger) sont prises en compte comme subsides d'études, ce qui n'est pas le cas dans la statistique cantonale des bourses. Ces deux relevés ne se recoupent donc pas.

4.2.1 Demandes

Au semestre de printemps 2020, 11% des étudiants bénéficiaient de subsides d'études; 2% avaient perçu pour l'année académique 2018 - 2019 des subsides déjà échus au moment de l'enquête; 2% avaient présenté une demande et attendaient encore une réponse; 12% avaient reçu une réponse négative. Parmi les 27% d'étudiants ayant déposé une demande de subsides d'études, 43% en ont obtenu. Près de trois quarts (73%) des étudiants n'ont pas fait de demande.

Évolution des demandes de subsides, en % T4.2

	2005	2009	2013	2016	2020
Au bénéfice d'un subside	16%	15%	14%	12%	11%
En attente de réponse	3%	2%	2%	2%	2%
Demande rejetée	16%	15%	13%	13%	12%
Subside échu	3%	3%	3%	3%	2%
Pas de demande	63%	65%	68%	70%	73%

Sources: OFS – 2005, 2009, 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

³ OFS (2020): *Bourses et prêts d'études cantonaux 2019*. Neuchâtel: OFS.

Demande de subside selon le plus haut niveau de formation des parents, en %

G4.4



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

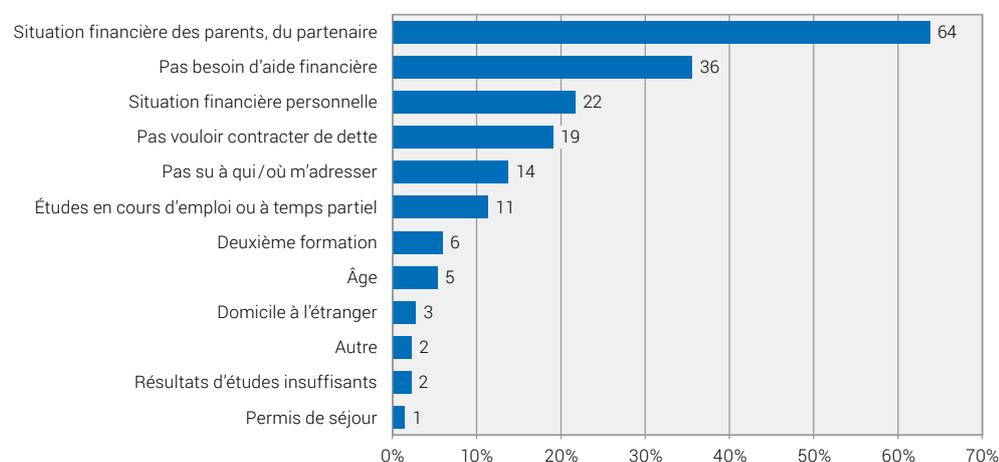
La proportion d'étudiants n'ayant pas déposé de demande a augmenté depuis 2005, passant de 63% à 73%. La part d'étudiants dont la demande a été acceptée, est en cours d'examen ou a été rejetée est par conséquent en diminution depuis 2005. Le rapport entre la part des étudiants dont la demande a été rejetée et la proportion de ceux qui ont reçu des subsides d'études n'a toutefois pratiquement pas changé au fil du temps.

La pratique des étudiants en matière de demande de bourses ou de prêts varie considérablement selon le niveau de formation de leurs parents. Tandis que 19% des étudiants dont un des parents au moins est diplômé d'une haute école ont déposé une demande de subsides d'études, ce chiffre va de 24% à 46% chez ceux dont les parents sont moins formés. Les étudiants dont les parents n'ont ni diplôme d'une haute école, ni formation professionnelle supérieure, ont plus souvent obtenu des subsides d'études (13% à 21%) que les autres. Le rapport entre la part d'étudiants ayant reçu une aide et la part d'étudiants dont la demande a été rejetée est similaire dans tous les groupes.

Les étudiants qui n'avaient pas déposé de demande de subsides d'études pour l'année académique 2019 - 2020 ont été interrogés sur les raisons de cette décision. Pour deux tiers (64%) d'entre eux, c'est la situation financière de leurs parents ou de leur partenaire qui a été déterminante, une raison moins souvent avancée que lors de l'enquête 2016 (66%). Plus d'un tiers (36%) déclarent n'avoir besoin d'aucun soutien financier, une raison plus souvent mentionnée qu'en 2016 (29%). Un quart environ (22%) expliquent leur décision de ne pas présenter de demande par leur situation financière personnelle et 19% disent ne pas souhaiter contracter de dettes. Enfin, 14% ne savaient pas à qui s'adresser pour obtenir un soutien financier et 11% mentionnent des études en cours d'emploi ou à temps partiel (2016: 9%). Les proportions entre les diverses raisons de ne pas demander des subsides d'études étaient restées stables entre 2013 et 2016.

Motifs des étudiants qui n'ont pas déposé une demande de subsides, en % (réponses multiples possibles)

G4.5



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Type de subsides, en % des étudiants avec un subside

T4.3

	2005	2009	2013	2016	2020
Uniquement bourse	76%	81%	84%	86%	84%
Bourse et prêt	16%	11%	9%	8%	8%
Uniquement prêt	8%	8%	7%	7%	8%

Sources: OFS – 2005, 2009, 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

Trois quarts des étudiants (74%) dont la demande de subsides d'études a été rejetée indiquent que la principale raison de cette décision négative est la situation financière de leurs parents ou de leur partenaire. Seuls 7% indiquent que leur propre situation financière a été déterminante.

Les étudiants dont la demande a été rejetée ont été interrogés sur les conséquences de ce refus pour leurs études. Deux tiers (61%) indiquent être financièrement dépendants de leurs parents à la suite de ce refus, un chiffre plus faible que lors de l'enquête 2016 (66%). Plus de la moitié (53%) déclarent devoir consacrer davantage de temps aux activités rémunérées, un quart (25%) a emprunté de l'argent aux parents ou à des amis et 18% s'attendent à devoir prolonger leurs études. Ce refus a amené 10% d'entre eux à décider de suivre des études en cours d'emploi, un chiffre deux fois plus élevé que lors de l'enquête 2016 (5%); il les a rendus financièrement dépendants de leur partenaire dans 9% des cas et n'a eu aucune conséquence sur la poursuite des études dans une proportion identique; enfin, 5% des étudiants dont la demande a été rejetée envisagent d'abandonner leurs études par manque de moyens financiers.

Origine des subsides selon le type de subsides, en % des étudiants avec un subside

(réponses multiples possibles)

T4.4

	Bourse	Prêt
Pouvoirs publics	69%	77%
Haute école	15%	9%
Institution privée	16%	11%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

4.2.2 Caractéristiques des subsides d'études

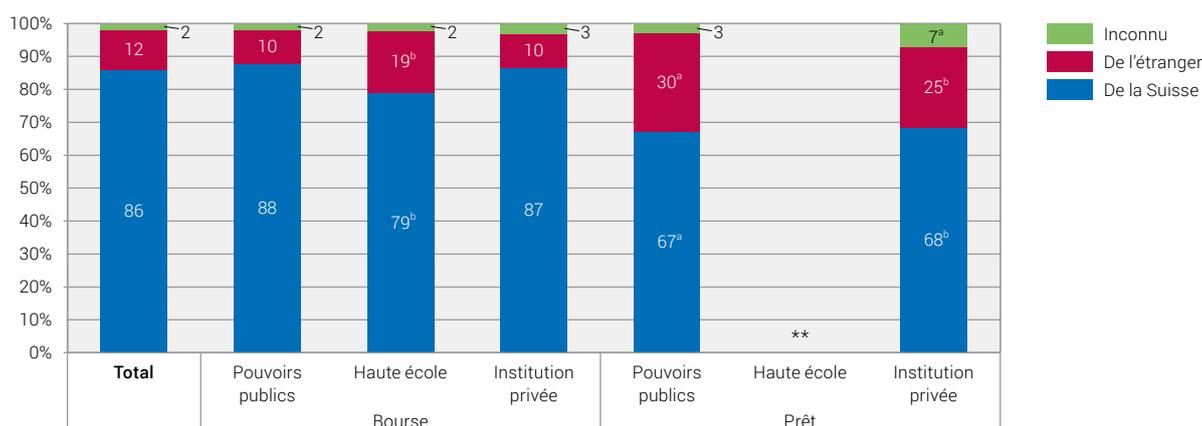
On distingue les divers subsides d'études en fonction de leur type, de leur origine (pouvoirs publics, haute école ou organisation privée), de leur montant et du mode d'attribution. Parmi les étudiants recevant des subsides, 84% bénéficient d'une bourse et 8% d'un prêt; les 8% restants touchent à la fois une bourse et un prêt.

Par rapport aux enquêtes de 2005 et de 2009, la proportion de bénéficiaires ne touchant qu'une bourse a progressé, alors que celle des bénéficiaires recevant tant une bourse qu'un prêt a diminué, passant de 16 à 8%. La part des bénéficiaires ne recevant qu'un prêt est en revanche restée stable depuis 2005.

On observe peu de variations quant à l'origine des subsides d'études depuis l'enquête de 2005: qu'il s'agisse des bourses ou des prêts, en 2020 la majorité des bénéficiaires ont touché des subsides des pouvoirs publics (c'est le cas de 69% des bourses et de 77% des prêts). La proportion des contributions octroyées par les hautes écoles et les organisations privées oscille entre 9% et 16%.

Subsides de la Suisse et de l'étranger selon le type et l'origine des subsides, en % des étudiants avec un subside

G4.6



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

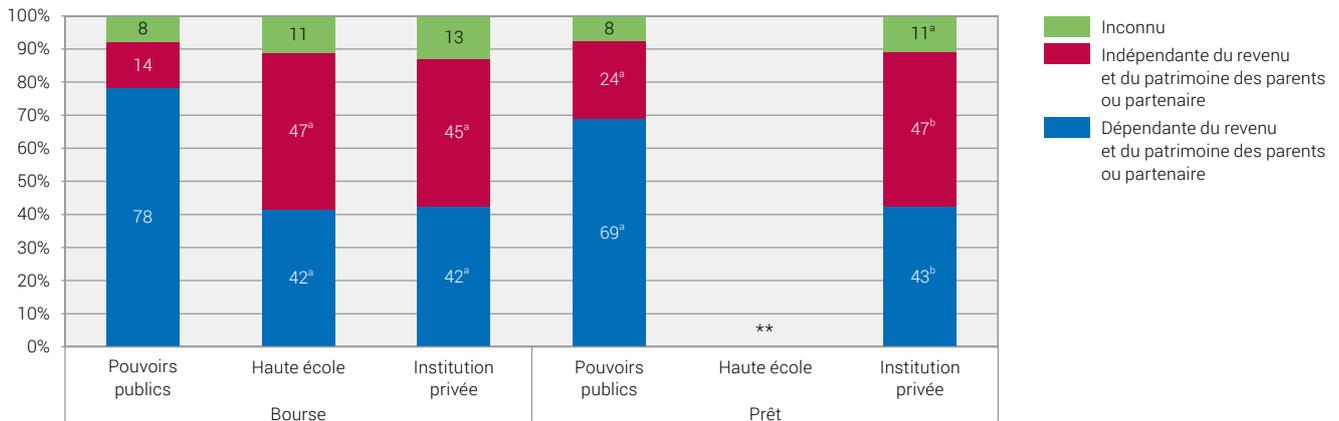
** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Mode d'attribution des subsides selon leur type et origine, en % des étudiants avec un subside

G4.7



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%^b Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-10%

** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Parmi les bénéficiaires de subsides d'études, 86% indiquent que ces aides proviennent de Suisse et 12% qu'elles viennent de l'étranger; dans 2% des cas, la provenance n'est pas déterminée.

Les bourses octroyées par les pouvoirs publics proviennent à 88% de Suisse et à 10% de l'étranger; ces chiffres sont similaires pour les bourses attribuées par des organisations privées. Les bourses octroyées par les hautes écoles proviennent à 79% de Suisse et à 19% de l'étranger. Quant aux prêts, ils proviennent à 67% de Suisse et à 30% de l'étranger quand ils sont octroyés par les pouvoirs publics; ils affichent à peu près la même répartition (68% de Suisse et 25% de l'étranger) quand ils sont attribués par des organisations privées.

Le mode d'attribution des subsides d'études dépend de leur type et de leur origine: les bourses et les prêts accordés par les pouvoirs publics dépendent principalement des revenus de la famille (parents ou partenaire): c'est le cas de 78% des bourses et de 69% des prêts. Il en va plus rarement ainsi pour les bourses et les prêts accordés par les hautes écoles ou les organisations privées, avec 42% des bourses et 43% des prêts.

Les étudiants qui bénéficient de subsides d'études touchent en moyenne 610 francs par mois (médiane)⁴. Si l'on compare les montants versés aux prix 2020, on constate qu'ils sont restés stables par rapport aux enquêtes de 2005, 2013 et 2016⁵.

Le montant des subsides d'études dépend notamment de l'âge des étudiants et de leur mode de logement. Les bénéficiaires de moins de 26 ans touchent une somme mensuelle (500 francs) inférieure à la moyenne, tandis que ceux âgés de 26 à 30 ans ainsi que les 31 à 35 ans perçoivent un montant supérieur à cette moyenne, avec respectivement 838 et 1000 francs. Quant aux

autres groupes d'âge, ils n'affichent pas de différences significatives par rapport au montant médian pour tous les étudiants (610 francs). Chez les bénéficiaires ne vivant pas chez leurs parents, le montant moyen est de 800 francs, contre 500 francs pour ceux qui habitent chez leurs parents.

4.3 Dépenses

L'enquête porte sur les dépenses mensuelles moyennes pendant le semestre.

4.3.1 Dépenses totales

Les dépenses des étudiants varient suivant l'âge et le mode de logement et, dans une moindre mesure, selon la haute école. L'influence de ces trois facteurs sur les dépenses est analysée dans ce chapitre.

Dans l'ensemble, la médiane des dépenses totales mensuelles des étudiants se situe à 1745 francs. Un quart des étudiants dépense 1250 francs au maximum (1^{er} quartile), tandis qu'un autre quart dépense au moins 2400 francs (3^e quartile).

Les dépenses des étudiants vivant hors du foyer parental s'élèvent à 2061 francs (médiane). Un quart d'entre eux dépense au maximum 1623 francs (1^{er} quartile), un autre quart au moins 2744 francs (3^e quartile).

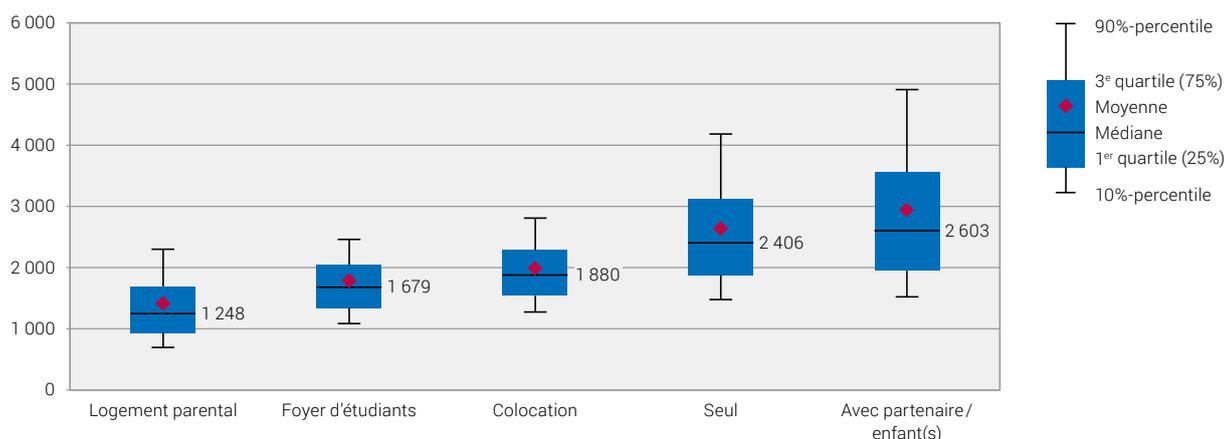
La plupart des étudiants qui vivent chez leurs parents n'assument pas de frais de logement. Les dépenses de ces étudiants sont donc moins élevées et se situent à 1248 francs par mois (médiane). 25% dépensent au maximum 935 francs par mois (1^{er} quartile) et 25% dépensent au moins 1691 francs (3^e quartile).

⁴ Le nombre de bénéficiaires de prêts n'étant pas suffisant pour analyser séparément ce type de subside, les bourses et les prêts sont pris en compte ensemble pour déterminer le montant des subsides.

⁵ Il n'est pas possible de comparer directement ces données avec celles de l'enquête de 2009, qui ne comprenait pas de questions sur les ressources des étudiants vivant avec un ou une partenaire ou des enfants.

Dépenses des étudiants selon le mode de logement, en francs par mois

G4.8

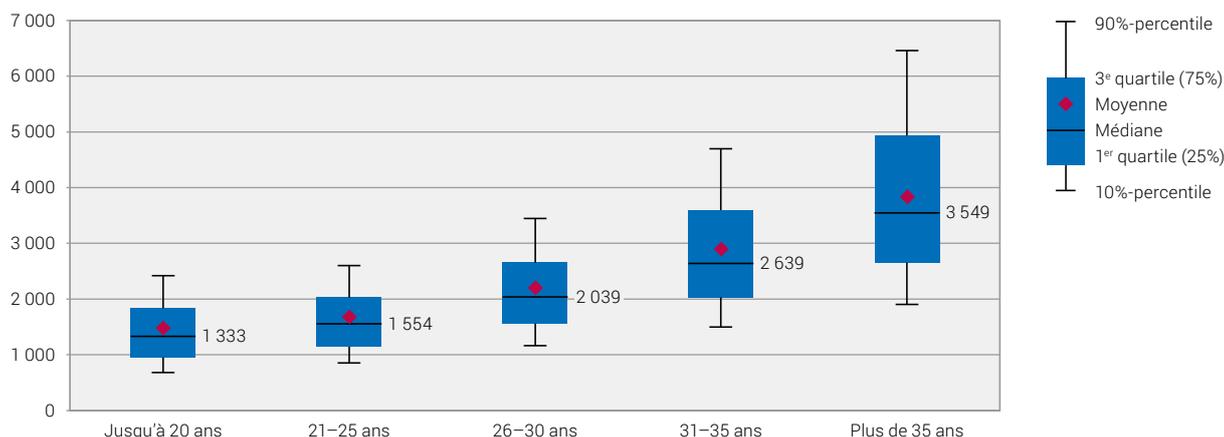


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Dépenses des étudiants selon l'âge, en francs par mois

G4.9



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Pour les étudiants vivant en dehors du foyer parental, le type de ménage a une incidence sur le montant des dépenses. Ceux résidant dans des foyers d'étudiants ou vivant en colocation ont ainsi des dépenses plus faibles que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des étudiants vivant en dehors du foyer familial. Les étudiants qui habitent seuls ou avec un ou une partenaire et/ou des enfants dépensent par contre davantage.

Outre le mode de logement, l'âge des étudiants influe lui aussi sur le montant des dépenses, celles-ci augmentant avec l'âge. Ce phénomène s'explique entre autres par le déménagement hors du foyer parental et par l'augmentation de plusieurs postes de dépenses à partir d'un certain âge (par ex: caisse-maladie, abonnements aux transports publics, offres de télécommunication avec limite d'âge).

La médiane des dépenses des étudiants en HEU s'élève à 1680 francs, soit un niveau inférieur à celle des étudiants en HES (1896 francs) et en HEP (1824 francs). Il n'y a en revanche

pas de différences significatives entre les deux derniers types de hautes écoles. On ne constate pas non plus de différences entre les sexes au niveau des dépenses des étudiants.

On explique la légère hausse de la médiane des dépenses des étudiants de master (1924 francs) par rapport à ceux de bachelor (1660 francs) par l'âge plus élevé des étudiants de master. De plus, ceux-ci vivent plus souvent en dehors du foyer parental et ont donc des frais de logement plus élevés.

On observe de nettes différences entre les hautes écoles universitaires HEU, qui s'expliquent en partie par les montants variables des taxes d'études. Pour la formation universitaire à distance suisse (FS-CH; 3915 francs), l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID; 2000 francs) et dans les universités de Saint-Gall (UNISG; 2020 francs), de Lucerne (UNILU; 1880 francs), de la Suisse italienne (USI; 1866 francs) et de Zurich (UZH; 1756 francs), la médiane des dépenses totales est supérieure à celle enregistrée pour toutes les HEU (1680 francs). Dans les l'universités de Genève (UNIGE;

1428 francs) et de Neuchâtel (UNINE; 1470 francs), à l'EPFL (1517 francs) et à l'université de Lausanne (UNIL; 1527 francs), la médiane des dépenses totales est inférieure à celle de l'ensemble des HEU.

S'agissant des hautes écoles spécialisées, la médiane des dépenses totales de la HES privée Kalaidos (KAL; 4154 francs) est beaucoup plus élevée que dans les HES publiques. Cela tient en partie au montant exceptionnellement haut des taxes d'études dans cette institution (voir chapitre 4.3.3). À la Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ; 2079 francs), à la Zürcher Fachhochschule (ZFH; 2031 francs), à la SUPSI (2024 francs) et à la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW; 2002 francs), la médiane des dépenses totales est aussi supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des étudiants des HES/HEP (1883 francs). En revanche, celle observée à la HES-SO est nettement plus basse (1592 francs).

Les dépenses médianes des étudiants sont restées stables en 2020 par rapport aux enquêtes de 2005, de 2013 et 2016 (dépenses de 2005, 2013 et 2016 considérées à prix constants, référence 2020) ⁶.

4.3.2 Structure des dépenses

Les étudiants ont été invités à détailler leurs dépenses mensuelles pendant le semestre. Ont été pris en compte les dépenses des étudiants ainsi que les montants pris en charge par leurs parents ou leur famille. Pour les analyses ci-après, certains postes de dépenses ont été regroupés comme suit: les postes nourriture et habits sont réunis, tandis que les taxes d'études et autres dépenses d'études sont rassemblées sous «dépenses d'études». Les montants concernant les loisirs et autres sont regroupés sous le poste «autres dépenses».

Postes de dépenses des étudiants selon le mode de logement, moyenne en francs par mois T4.5

	Total	Logement non parental	Logement parental
Logement	509	818	44
Nourriture et habits	459	489	412
Dépenses d'études	210	220	193
Santé	265	260	272
Transports	180	172	190
Communication	59	62	55
Enfants	20	33	1
Autres dépenses	287	307	252
Totale des dépenses mensuelles moyennes	1 989	2 361	1 418

Coefficient de variation < 2,5%

a Coefficient de variation ≥ 2,5% et < 5%
b Coefficient de variation > 5%

Source: OFS – SSEE 2020

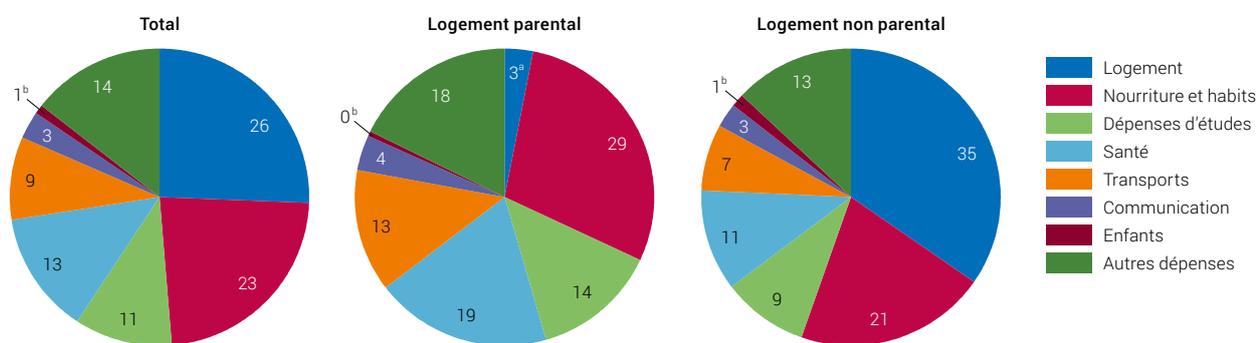
© OFS 2021

L'analyse des dépenses selon les différents postes offre premièrement un aperçu détaillé du budget des étudiants. Depuis 2005, on constate les évolutions suivantes: les dépenses pour la santé et le transport ont augmenté, tandis que celles liées aux télécommunications et les autres dépenses ont diminué, et ce, tant pour les étudiants habitant chez leurs parents que ceux qui vivent en dehors du logement parental⁷.

Cette analyse par poste de dépenses permet deuxièmement de comprendre pourquoi les étudiants qui habitent chez leurs parents ont des dépenses nettement moins élevées que ceux vivant en dehors du foyer parental. En effet, la part des dépenses de logement est élevée (35%) pour les étudiants ayant déménagé

Proportion des postes de dépenses des étudiants selon le mode de logement, en %

G4.10



Coefficient de variation < 2,5%

a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

b Coefficient de variation ≥ 5%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

⁶ Aucune comparaison directe n'est possible avec l'enquête de 2009, lors de laquelle les étudiants vivant avec un ou une partenaire et/ou des enfants n'avaient pas été interrogés sur leurs revenus.

⁷ Pour une évolution des différents postes de dépenses, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Page 73.

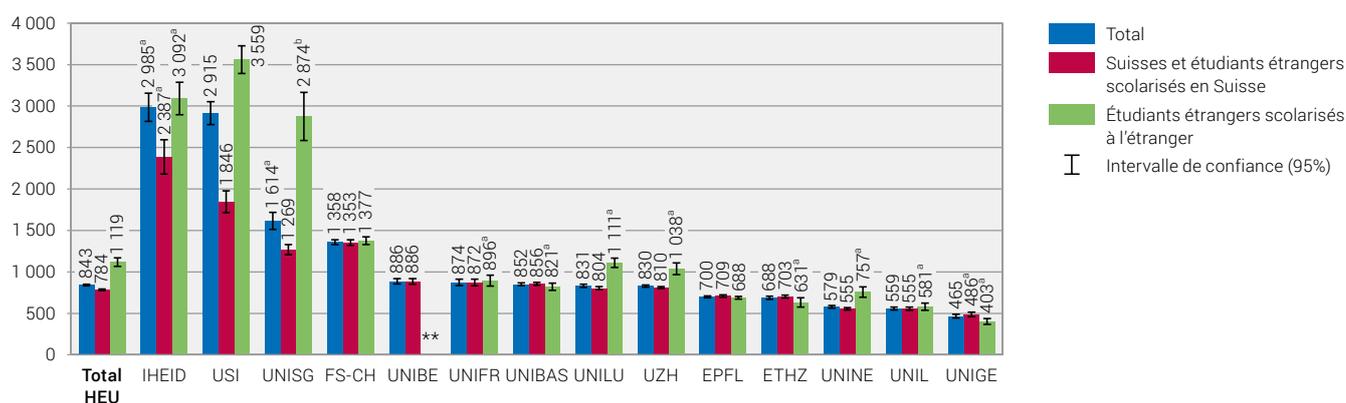
de chez leurs parents⁸. En conséquence, le poids relatif des autres postes dans les dépenses totales a tendance à être inférieur, par rapport à ce qui est enregistré chez les étudiants vivant encore chez leurs parents. Mais les étudiants ayant quitté le foyer parental consacrent des montants absolus plus élevés à la nourriture et aux habits, aux télécommunications et aux enfants, comparés aux étudiants habitant chez leurs parents. Ces derniers ont une marge de manœuvre budgétaire un peu plus grande, qui se reflète dans la part plus élevée des autres dépenses (18% contre 13% pour les étudiants vivant en dehors du foyer parental).

4.3.3 Taxes d'études

Dans le cadre de cette enquête, les étudiants ont été interrogés sur le montant des taxes d'études pour le semestre de printemps 2020. Il leur a été demandé de prendre en compte, en plus des taxes d'immatriculation, les taxes d'examen, les taxes pour le diplôme, etc.

Taxes d'études selon la haute école HEU et le lieu de scolarisation, moyenne en francs par semestre

G4.11



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%^b Coefficient de variation ≥ 5%

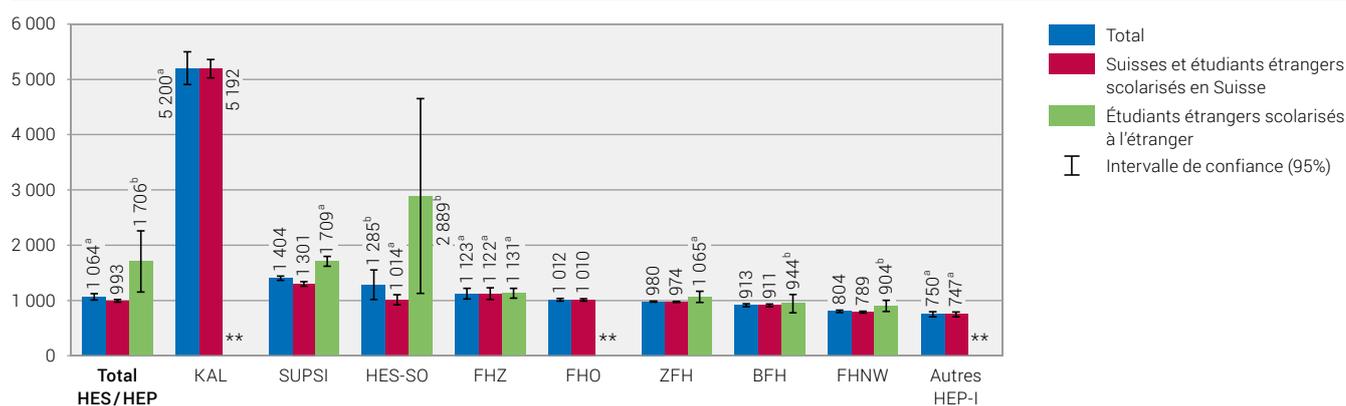
** Moins de 25 cas

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Taxes d'études selon la haute école HES/HEP et le lieu de scolarisation, moyenne en francs par semestre

G4.12



Coefficient de variation < 2,5%

^a Coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%^b Coefficient de variation ≥ 5%

** Moins de 25 cas

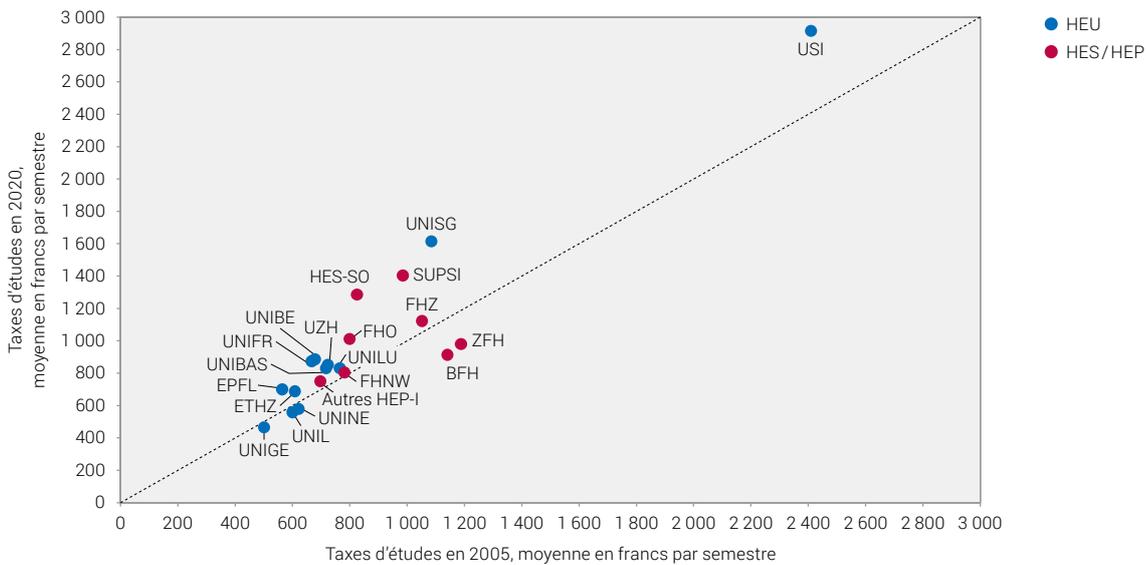
Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

⁸ Pour les étudiants vivant en dehors du logement familial, les coûts de logement ont de plus augmenté depuis 2013, tant en valeurs absolues qu'en proportion des dépenses totales. Pour une analyse détaillée sur les coûts de logement, voir OFS (2017): *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses*. Neuchâtel: OFS. Pages 73–75.

Évolution des taxes d'études selon la haute école, moyenne en francs par semestre

G4.13



Sources: OFS – SSEE 2005, 2020

© OFS 2021

En moyenne, pour le semestre de printemps 2020, les étudiants versent aux hautes écoles suisses 936 francs de taxes d'études, ce qui représente 9% de leurs dépenses totales. Dans certaines hautes écoles, ces taxes varient fortement selon la nationalité et le lieu de scolarisation. Les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger paient parfois des taxes beaucoup plus élevées que ceux ayant un passeport suisse ou ayant obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles en Suisse (Suisse et étudiants étrangers scolarisés en Suisse). Les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger versent en moyenne 1289 francs de taxes d'études par semestre, soit 11% de leurs dépenses totales. Les Suisses et les étudiants étrangers scolarisés en Suisse s'acquittent de taxes d'études beaucoup moins importantes (877 francs, 8% de leurs dépenses totales).

Par rapport à la moyenne de toutes les HEU, les taxes d'études sont plus élevées à l'IHEID (institution privée accréditée), à l'USI, à l'Université de Saint-Gall UNISG, dans la formation universitaire à distance suisse FS-CH (institution privée accréditée) ainsi qu'à l'Université de Berne UNIBE. Elles sont en revanche inférieures à la moyenne des HEU dans les universités romandes et les EPF. Les étrangers scolarisés à l'étranger paient des taxes d'études nettement plus élevées que les Suisses et les étudiants étrangers scolarisés en Suisse à l'USI et à l'Université de Saint-Gall UNISG et à l'IHEID. Dans les universités de Lucerne UNILU, de Zurich UZH et de Neuchâtel UNINE, ils paient également des taxes supérieures à celles des Suisses et des étrangers scolarisés en Suisse. À l'Université de Genève UNIGE, le montant de leurs taxes d'études est en revanche inférieur à celui des étudiants scolarisés en Suisse⁹.

⁹ Cette différence s'explique par le fait que les étudiants scolarisés à l'étranger bénéficient plus souvent d'exonérations partielles ou totales et paient de fait moins de taxes d'études.

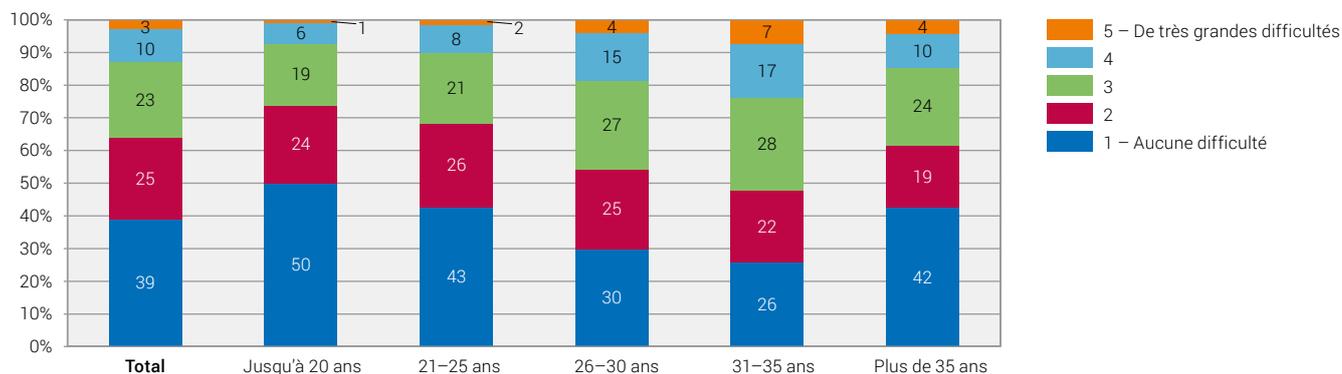
En ce qui concerne les HES et les HEP, on observe que les taxes de la Kalaidos Fachhochschule KAL sont plusieurs fois supérieures au montant moyen des taxes d'études. Cette haute école est un cas particulier : institution privée accréditée par la Confédération depuis 2005, elle rassemble majoritairement des étudiants à temps partiel suivant une formation en Économie et services. Les taxes de la SUPSI sont aussi supérieures à la moyenne enregistrée pour les HES et les HEP. En revanche, les taxes d'études sont inférieures à cette moyenne à la BFH, à la FHNW, à la ZFH et dans les Autres HEP-I. Les étrangers scolarisés à l'étranger paient des taxes nettement plus élevées que les autres étudiants à la SUPSI et à la HES-SO.

Par rapport à l'enquête de 2005, les taxes d'études semestrielles moyennes sont nettement plus élevées en 2020 (936 francs contre 770 francs, prix constants, référence 2020). Ce phénomène s'explique par la hausse des taxes dans différentes hautes écoles et par l'arrivée de nouvelles hautes écoles privées, dont les taxes sont en tendance plus élevées ainsi que par une augmentation des frais d'inscription pour les étudiants scolarisés à l'étranger. La figure G4.13 montre, pour chaque haute école, l'évolution des taxes d'études entre 2005 et 2020. Les hautes écoles situées en-dessous de la droite ont des taxes d'études moins élevées en 2020 qu'en 2005 et celles situées en dessus de la droite plus élevées. Pour les HEU, on constate que

Il a été demandé aux étudiants si leurs taxes d'études avaient été prises en charge (entièrement ou partiellement) et si c'était le cas, pour quelles raisons. Parmi les justifications de prises en charge, les étudiants pouvaient choisir entre des raisons sociales ou financières, la fréquentation réduite des cours ou d'autres raisons.

Difficultés financières selon l'âge, en % (échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G4.14



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

les taxes d'études ont augmenté à l'USI et à l'Université de Saint-Gall UNISG et, mais dans une moindre mesure, à l'UNIBE, l'UNIFR et l'EPFL. Dans les HES/HEP, le montant des taxes payées par les étudiants a augmenté à la HES-SO, la SUPSI et à la FHO.

La plupart des hautes écoles prévoient des possibilités de prise en charge des taxes d'études. Cependant, seuls 1% des étudiants bénéficient d'une prise en charge complète de ces taxes. En HEU, 6% des étudiants déclarent que leurs taxes d'études ont été entièrement ou partiellement prises en charge. L'IHEID (34%), l'Université de Genève UNIGE (13%), l'Université de Lausanne UNIL (12%), l'USI (11%) et l'Université de Saint-Gall UNISG (9%) prennent plus souvent en charge les taxes d'études. Les motifs de prise en charge varient suivant la haute école. Par exemple, à l'Université de Lausanne UNIL, les raisons sont majoritairement sociales et financières, tandis qu'à l'UNISG, elles relèvent plus souvent d'une réduction de la fréquentation des cours. Dans les HES et les HEP, les taxes sont en général plus rarement (4%) prises en charge (entièrement ou partiellement), par rapport aux HEU.

4.4 Difficultés financières

Dans le cadre de l'enquête, il a été demandé aux étudiants s'ils rencontraient des difficultés financières. Ils pouvaient évaluer leur situation sur une échelle de 1 = «aucune difficulté» à 5 = «très grandes difficultés».

39% des étudiants ne rencontrent aucune difficulté financière. 48% ont des difficultés financières légères à moyennes, tandis que 13% indiquent avoir de grandes à très grandes difficultés.

La situation financière des étudiants s'est significativement améliorée entre 2016 et 2020. À titre indicatif, en 2016, 31% des étudiants déclaraient ne rencontrer aucune difficulté financière et 16% mentionnaient avoir de grandes à très grandes difficultés. Cette évolution favorable de la situation financière des étudiants se retrouve également dans d'autres indicateurs. La part des étudiants endettés a significativement baissé depuis 2016

(voir chapitre 4.5). Quant aux étudiants qui n'ont pas déposé de demandes de bourses ou de prêts, ils évoquent plus souvent ne pas l'avoir fait en raison de l'absence du besoin d'aide financière (2020: 36%, 2016: 29%; voir chapitre 4.2.1).

La fréquence des difficultés financières varie selon le groupe d'âge: alors que la moitié des étudiants âgés de 20 ans ou moins déclarent ne pas rencontrer de difficultés financières, cette proportion diminue de manière progressive avec l'âge et s'abaisse à 26% pour les étudiants de 31 à 35 ans. Elle remonte cependant à 42% pour les étudiants les plus âgés (35 ans et plus)

Les étudiants des HES rencontrent un peu plus souvent (15%) de (très) grandes difficultés financières et plus rarement (33%) aucune difficulté par rapport aux étudiants des HEU (respectivement 12% et 43%). Les étudiants des HEP se situent entre les deux groupes: 37% déclarent ne rencontrer aucune difficulté financière. Une proportion significativement différente de celle des étudiants des HES et des HEU.

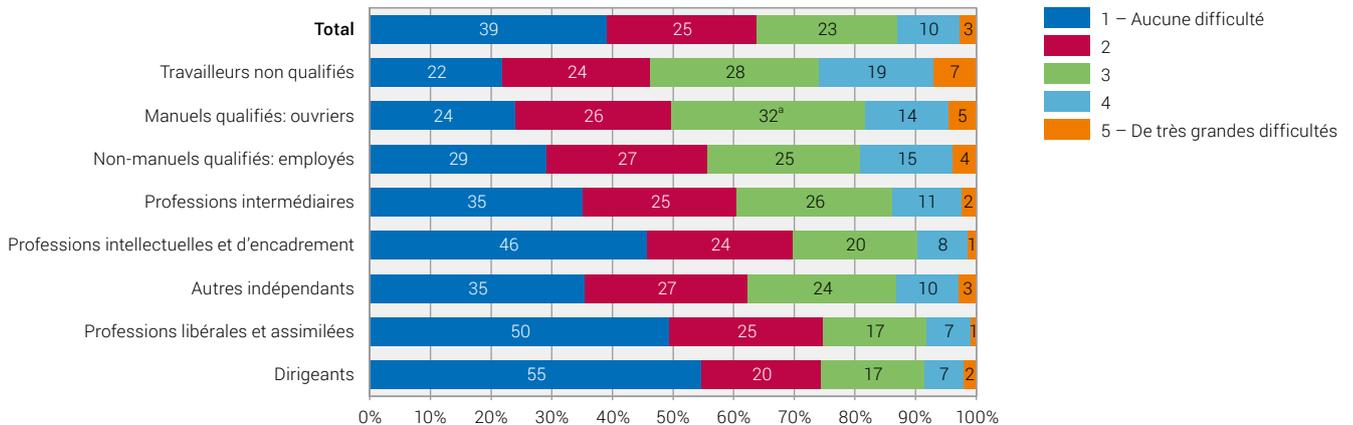
Si l'on considère les difficultés financières des étudiants en fonction de la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents¹⁰, il apparaît que si au moins un des parents appartient aux catégories Dirigeants, Professions libérales et assimilées et Professions intellectuelles et d'encadrement, les étudiants sont plus rarement concernés par des difficultés financières. 46% à 55% d'entre eux déclarent ne rencontrer aucune difficulté financière contre 22% à 29% des étudiants dont les parents font partie des catégories Travailleurs non qualifiés, Manuels qualifiés et Non-manuels qualifiés. Ces derniers sont en revanche davantage confrontés à de (très) grandes difficultés financières (entre 18% et 26%) que les étudiants dont les parents appartiennent aux catégories Dirigeants, Professions libérales et assimilées et Professions intellectuelles et d'encadrement (entre 8% et 10%).

Les étudiants issus de la migration rencontrent plus souvent des difficultés financières que les étudiants suisses. Ainsi, dans les trois catégories d'étudiants issus de la migration (2^e génération, 1^{re} génération scolarisés en Suisse et 1^{re} génération scolarisés à l'étranger), la part des étudiants qui ne rencontrent pas de difficultés financières se situe entre 31% et 37%, en dessous

¹⁰ S'agissant de la définition des catégories socioprofessionnelles des parents, voir chapitre 1.4.1

Difficultés financières selon la plus haute catégorie socioprofessionnelle des parents, en % (échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G4.15



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%

^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

de celle enregistrée pour les étudiants non issus de la migration (42%). Les étudiants issus de la migration rencontrent en outre plus souvent de grandes à très grandes difficultés financières (entre 18% et 20%) que ceux qui ne sont pas issus de la migration (10%).

Les étudiants qui, au cours du semestre, tirent une partie de leurs ressources financières de subsides d'études (bourse ou prêt) déclarent plus souvent rencontrer des difficultés financières: 25% en ont de (très) grandes. Pour les étudiants ne touchant pas de subsides d'études, cette part atteint 11%. Seuls 22% des étudiants tirant des ressources financières de subsides d'études ne rencontrent pas de difficultés financières, contre 42% parmi ceux qui ne touchent ni bourses ni prêts. Les subsides d'études ne permettent donc pas à leurs bénéficiaires de compenser complètement leur situation économique plus mauvaise au départ. Une partie de ces derniers étudient dans des conditions financières difficiles, malgré les subsides d'études.

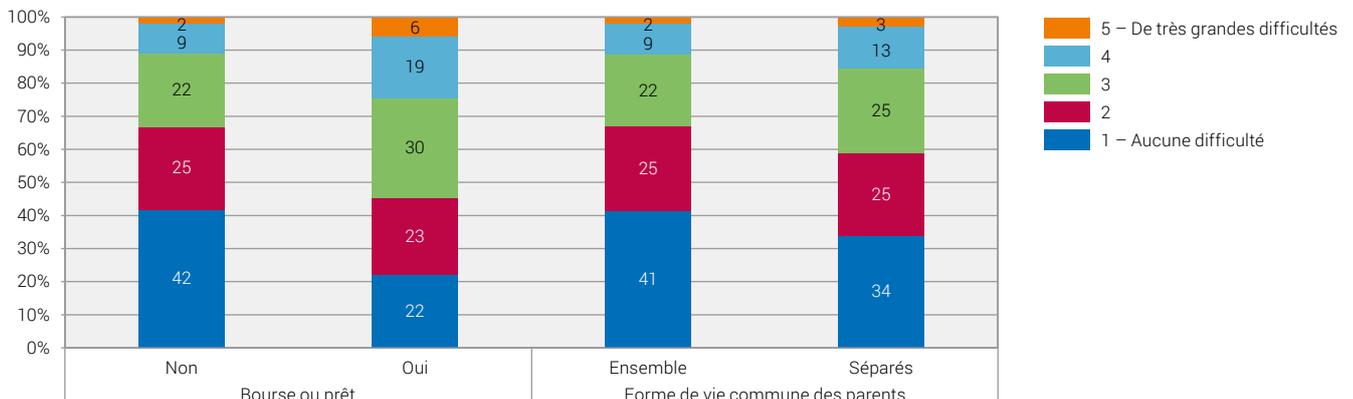
La situation conjugale des parents des étudiants a une incidence sur la situation financière de ces derniers: les étudiants dont les parents vivent dans des ménages séparés rencontrent plus souvent (16%) de (très) grandes difficultés financières que ceux dont les parents habitent dans un même ménage (11%). En outre, les premiers déclarent plus rarement ne pas avoir de difficultés financières (34%) par rapport aux seconds (41%).

4.5 Endettement

La majorité des étudiants disposent de ressources suffisantes pour couvrir leurs dépenses. Toutefois, 9% des étudiants déclarent avoir des dettes dues à leur situation d'étudiant. La part des étudiants endettés a significativement diminué depuis 2016 (12%) et confirme une tendance à la baisse observée depuis 2009.

Difficultés financières selon le type de subsides et la forme de vie commune des parents, en % (échelle de 1 = aucune difficulté à 5 = de très grandes difficultés)

G4.16



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Si les étudiants de 25 ans et moins ont plus rarement des dettes (2% et 6%), ceux de 26 ans et plus sont plus nombreux à en avoir. On observe même un pourcentage 2,5 fois plus élevé pour le groupe d'âge de 31 – 35 ans (22%), par rapport à la moyenne de l'ensemble des étudiants.

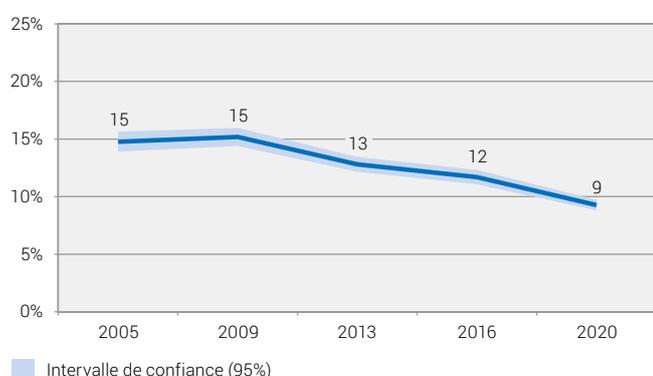
Outre l'âge, le mode de logement et le statut migratoire jouent également un rôle dans l'endettement. 5% des étudiants vivant chez leurs parents indiquent avoir des dettes liées à leurs études, alors que cette proportion oscille entre 10% et 15% selon les autres modes de logement. Les étudiants issus de la migration ont plus souvent des dettes, en particulier ceux issus de la 1^{re} génération (13% pour ceux scolarisés en Suisse et 14% pour ceux scolarisés à l'étranger) que les étudiants non issus de la migration (8%)¹¹.

La moitié des étudiants endettés ont emprunté à leur famille (49%), moins d'un tiers (28%) ont des factures en retard, un cinquième (19%) ont emprunté de l'argent à des amis et environ un quart (23%) ont contracté un prêt auprès de pouvoirs publics, de la haute école ou d'une fondation. 15% des étudiants endettés ont contracté un prêt auprès d'une banque privée, ce qui correspond à 1% de l'ensemble des étudiants interrogés.

Pour 43% des étudiants, la dette ne dépasse pas 5000 francs. Un cinquième (21%) ont contracté des dettes d'un montant compris entre 5001 et 10 000 francs et un sixième (16%) d'un montant compris entre 10 001 et 20 000 francs. Ce montant est supérieur à 20 000 francs pour 19% des étudiants endettés et n'a pas significativement évolué depuis l'enquête 2016.

Évolution de la proportion d'étudiants avec des dettes, en %

G4.17

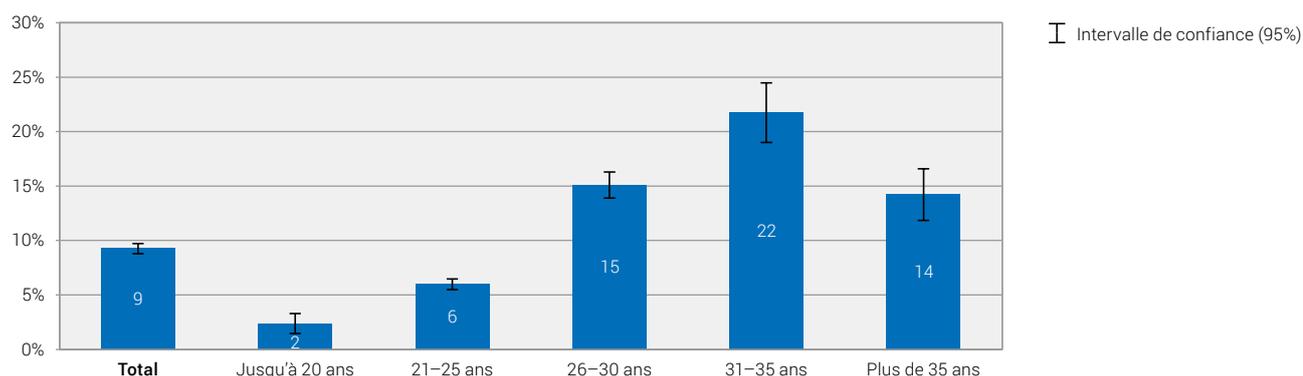


Sources: OFS – SSEE 2005, 2009, 2013, 2016, 2020

© OFS 2021

Proportion d'étudiants avec des dettes selon l'âge, en %

G4.18



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

¹¹ Les subsides d'études que touchent les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger proviennent majoritairement de l'étranger. Or, les prêts des pouvoirs publics proviennent plus souvent de l'étranger que les bourses des pouvoirs publics (voir chapitre 4.2.2).

5 Expériences durant les études

Les conditions d'études sont analysées dans ce chapitre sous l'angle des relations sociales des étudiants, des expériences de mobilité, des difficultés dans les études ainsi que de l'arrêt des études. Ces indicateurs permettent d'analyser les cadres et environnements concrets dans lesquels évoluent les étudiants et leur influence sur le déroulement des études.

5.1 Relations sociales

Les relations sociales sont analysées à l'aide de deux perspectives différentes. D'une part, on s'intéresse à l'insertion sociale concrète des étudiants à partir de la fréquence des contacts qu'ils entretiennent avec leurs camarades d'études. D'autre part, on étudie leur évaluation des contacts qu'ils ont avec leurs camarades et leurs enseignants. Ces indicateurs offrent une image générale des relations sociales des étudiants, analysées selon le domaine d'études¹.

5.1.1 Fréquence des contacts sociaux

Les étudiants ont été interrogés sur la fréquence avec laquelle ils avaient passé leur pause de midi avec des camarades d'études durant la semaine précédant l'enquête. Les possibilités de réponse vont de «5 fois ou plus» à «jamais». Les réponses «5 fois ou plus», «4 fois» et «3 fois» ont été regroupées dans la catégorie «au moins 3 fois par semaine». Les étudiants ont également été priés d'indiquer à quelle fréquence ils avaient envoyé des messages (e-mail, SMS, WhatsApp, etc.) à leurs camarades d'études durant la semaine précédant l'enquête. Les possibilités de réponses sont «plusieurs fois par jour», «une fois par jour», «plusieurs fois la semaine dernière», «une fois la semaine dernière», «jamais». Les réponses «plusieurs fois par jour» et «une fois par jour» ont été regroupés dans la catégorie «au moins une fois par jour».

Les contacts, qu'ils soient en face à face ou virtuels, sont des occasions d'échanges importants dans la vie des étudiants, qu'il s'agisse de donner ou de recevoir des informations sur la haute école ou le contenu d'un enseignement, de se soutenir mutuellement dans le processus d'apprentissage ou plus simplement de partager un moment de sociabilité.

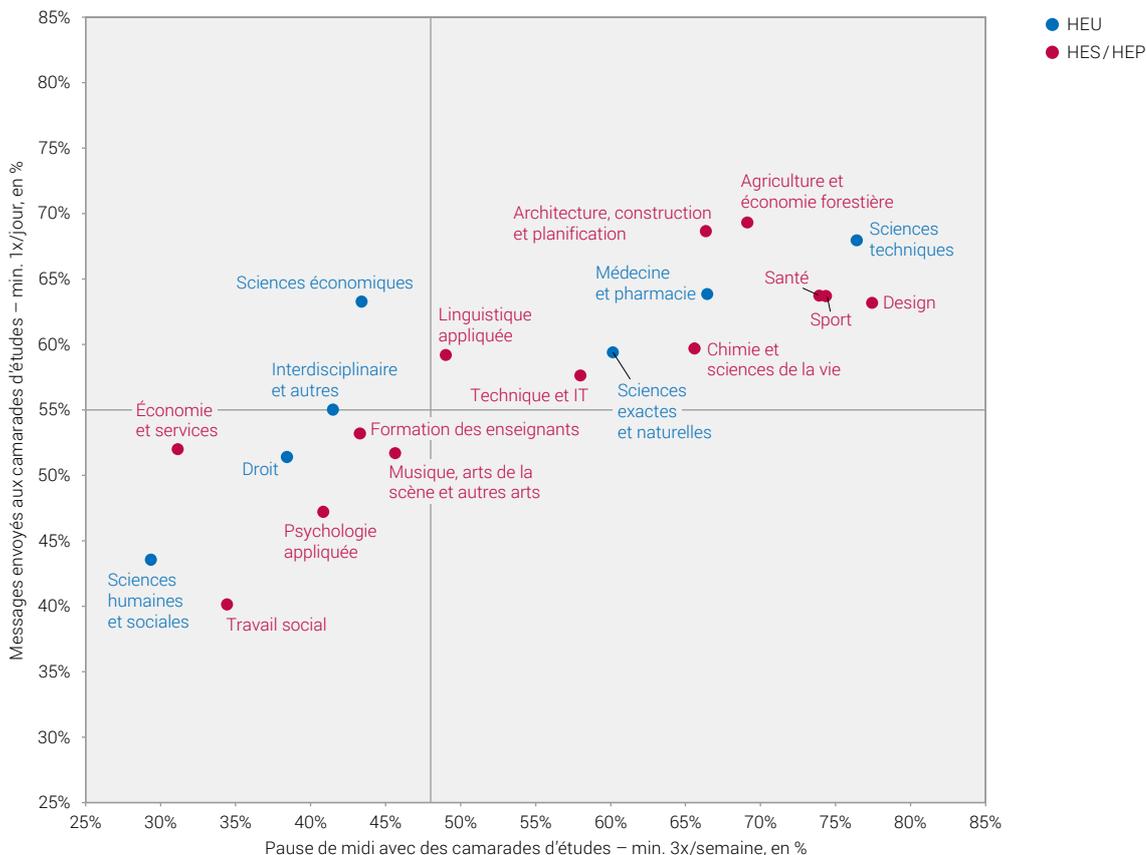
L'analyse des contacts des étudiants selon le (groupe de) domaine(s) d'études montre que les deux types de contacts retenus, la pause de midi passée avec des camarades d'études et les messages envoyés, sont fortement associés. En effet, dans les domaines d'études où les étudiants passent souvent leur pause de midi avec leurs camarades, ils leur envoient également fréquemment des messages. Par exemple, dans les HEU, en Sciences techniques où les contacts fréquents sont surreprésentés par rapport à la moyenne pour l'ensemble des étudiants, 76% des étudiants indiquent avoir mangé au moins trois fois par semaine avec des camarades (48% pour l'ensemble) et 68% avoir envoyé au moins un message par jour durant la semaine (55% pour l'ensemble). À l'inverse, dans les HEU, en Sciences humaines et sociales, avec respectivement 29% et 44%, tant les contacts en face à face que par messages sont sous-représentés par rapport à la moyenne. Cette répartition peut être rapprochée de l'analyse du budget-temps des étudiants, dans le sens où les domaines d'études caractérisés par des contacts fréquents (respectivement rares) correspondent à ceux où les étudiants consacrent plus (respectivement moins) leur temps aux études (voir chapitre 3.2.3).

Les domaines d'études se distribuent ainsi en fonction du volume de contacts des étudiants, quel que soit le type de contacts, entre le quadrant en bas à gauche (moins de pauses de midi, moins de messages envoyés) et le quadrant en haut à droite (plus de pauses de midi, plus de messages envoyés). On ne constate pas de différences entre l'ensemble des étudiants des HEU et l'ensemble des étudiants des HES/HEP.

¹ Les différences présentées ont été contrôlées à l'aide d'une analyse multivariée (régression logistique): l'effet du (groupe de) domaine(s) d'études sur les différents indicateurs de relations sociales reste significatif sous contrôle du sexe, de l'âge, du statut migratoire, du plus haut niveau de formation des parents, du fait d'avoir un frère ou une sœur étudiant dans une haute école, des relations de couple et des problèmes de santé de longue durée.

Fréquence des contacts sociaux selon le (groupe de) domaine(s) d'études, en %

G5.1



Remarque: L'intersection des axes est déterminée par les proportions «Pause de midi avec des camarades d'études – min. 3x/semaine» (48%) et «Messages envoyés aux camarades d'études – min. 1x/jour» (55%) pour l'ensemble des étudiants.

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

5.1.2 Évaluation des contacts sociaux

Il a été demandé aux étudiants d'évaluer plusieurs propositions concernant leurs relations avec leurs camarades et leurs enseignants, sur une échelle allant de 1=«pas du tout» à 5=«entièrement». Les propositions sont les suivantes:

- «Je m'entends en général bien avec les enseignant-e-s»
- «J'ai plusieurs ami-e-s parmi mes camarades d'études»

Les réponses 4–5 ont été regroupées pour chaque indicateur.

L'analyse de l'évaluation des contacts sociaux des étudiants permet d'étudier la nature de ces contacts, au-delà de la simple insertion sociale mesurée par leur fréquence. Les contacts avec les camarades d'études et avec les enseignants ont été distingués (voir encadré).

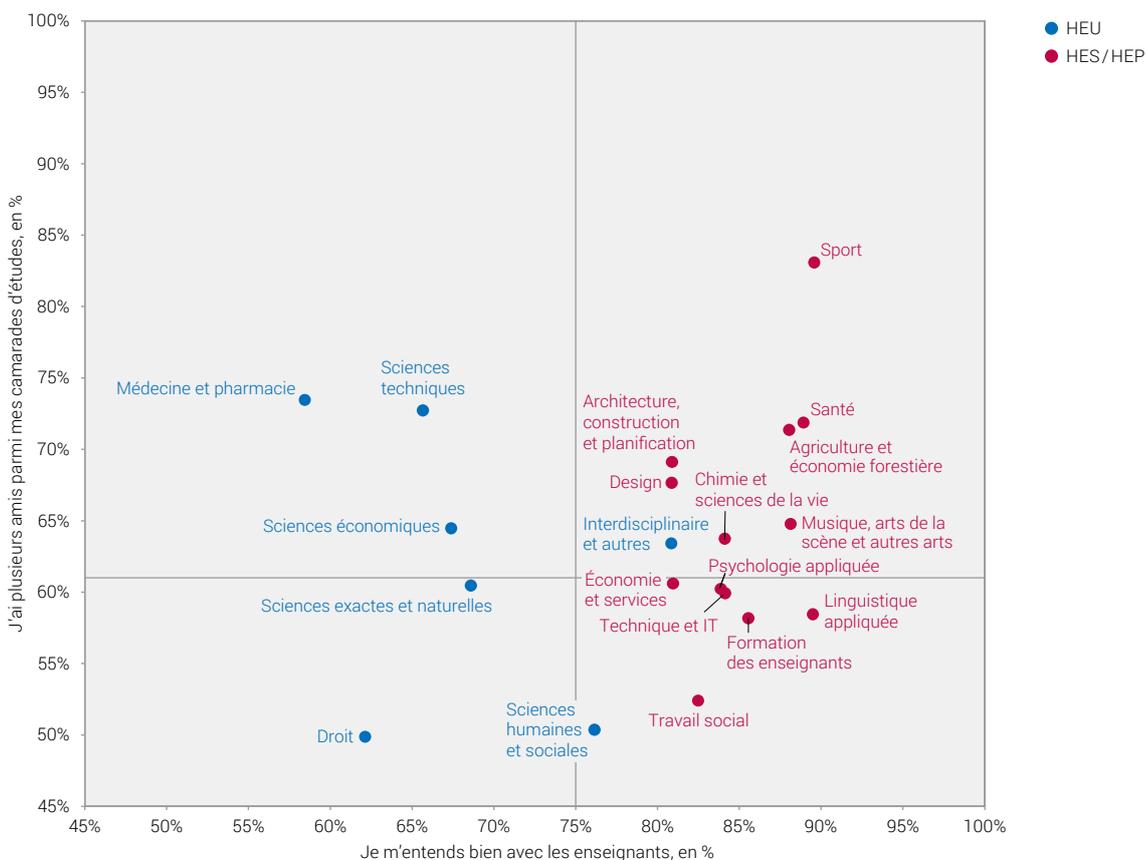
L'évaluation des contacts sociaux varie selon le type de hautes écoles et le domaine d'études. Dans les HEU, le croisement des indicateurs «Je m'entends bien avec les enseignants» et «J'ai plusieurs amis parmi mes camarades d'études» offre des contrastes saisissants selon le groupe de domaines d'études (figure G5.2).

En Médecine et pharmacie, Sciences techniques, sciences économiques, les étudiants déclarent nettement moins souvent que la moyenne bien s'entendre avec les enseignants mais beaucoup plus souvent que la moyenne avoir des amis parmi leurs camarades d'études. À l'inverse, les étudiants des Sciences humaines et sociales déclarent autant que la moyenne bien s'entendre avec les enseignants, mais indiquent nettement moins souvent avoir des amis parmi leurs camarades. Les domaines Interdisciplinaire et autres et Sciences exactes et naturelles s'opposent du point de vue de l'évaluation des relations avec les enseignants: alors que les étudiants du premier domaine d'études disent plus souvent que la moyenne bien s'entendre avec les enseignants, ce n'est pas le cas des étudiants en Sciences exactes et naturelles. Les étudiants de ces deux domaines d'études ne s'écartent pas de la moyenne pour l'indicateur «Avoir plusieurs amis parmi les camarades d'études». Les étudiants en Droit rapportent quant à eux moins souvent bien s'entendre avec les enseignants et moins souvent avoir des amis parmi leurs camarades.

Les résultats dans les domaines d'études HES/HEP sont très différents. On observe que, quel que soit le domaine d'études, les étudiants déclarent toujours plus souvent que la moyenne bien s'entendre avec les enseignants. De grandes différences entre domaines d'études HES/HEP s'observent en revanche du point

Évaluation des relations sociales selon le (groupe de) domaine(s) d'études, en %

G5.2



Remarque: L'intersection des axes est déterminée par les proportions «Je m'entends bien avec les enseignants» (75%) et «J'ai plusieurs amis parmi mes camarades d'études» (61%) pour l'ensemble des étudiants.

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

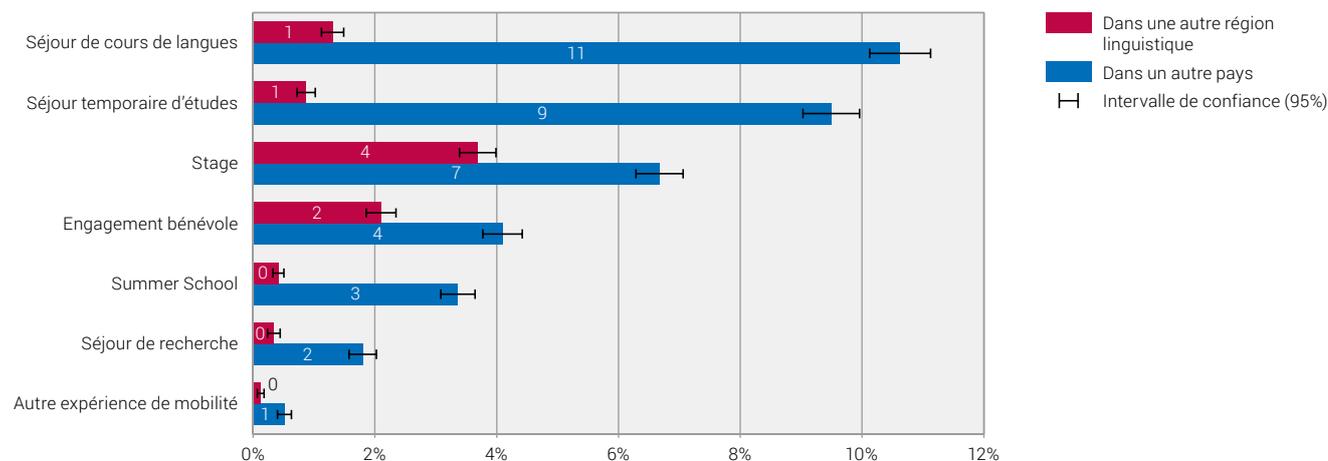
de vue de l'indicateur «Avoir plusieurs amis parmi les camarades d'études». Dans les domaines Sport, Santé, Agriculture et économie forestière, Architecture, construction et planification ainsi qu'en Design, les étudiants indiquent nettement plus souvent que la moyenne avoir des amis parmi leurs camarades, à l'inverse de ceux en Travail social.

5.2 Mobilité nationale et internationale

La mobilité des étudiants est d'abord analysée sous l'angle de la diversité des expériences accomplies depuis le début des études dans une haute école en Suisse. Ensuite, la focale est mise sur le séjour temporaire d'études (p. ex. Erasmus/SEMP), son financement et ses obstacles. Enfin, l'accomplissement d'un programme d'études entier dans un autre pays (*degree mobility*) est brièvement analysé. Cette approche élargie de la mobilité des étudiants permet de mesurer de manière complète les diverses expériences formatrices effectuées durant les études qui débouchent sur des échanges interculturels.

Expériences de mobilité depuis le début des études, en % (plusieurs réponses possibles)

G5.3



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

5.2.1 Expériences de mobilité

Les étudiants ont été interrogés sur les expériences de mobilité qu'ils ont accomplies depuis le début de leurs études dans une haute école en Suisse. Les expériences suivantes pouvaient être sélectionnées:

- Séjour temporaire d'études (p. ex. SEMP/Erasmus)
- Stage
- Séjour pour suivre des cours de langues
- Summer School ou Winter School
- Séjour de recherche
- Engagement bénévole ou volontaire (p. ex. pour un projet, une association ou une organisation)
- Autre

Pour chaque expérience formatrice, les étudiants ont été invités à indiquer si cette expérience s'était déroulée dans une autre région linguistique de la Suisse, dans un autre pays ou dans la même région linguistique que celle où ils étudient.

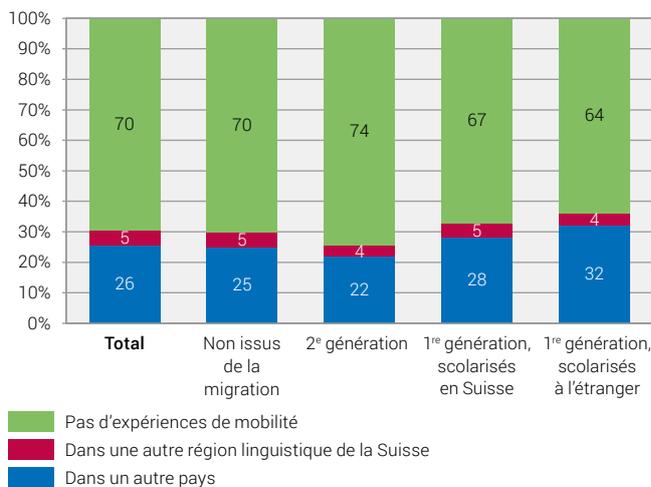
Les expériences de mobilité sont accomplies avec une fréquence très variable selon le type et le lieu de l'expérience. Ainsi, environ 10% des étudiants déclarent avoir fait un séjour pour suivre des cours de langue dans un autre pays (11%) ou un séjour temporaire d'études dans un autre pays (9%) contre moins de 1% pour les expériences Summer school ou séjour de recherche dans une autre région linguistique de la Suisse. En général, les expériences de mobilité se déroulent nettement plus souvent dans un autre pays que dans une autre région linguistique de la Suisse. C'est en particulier le cas pour les séjours linguistiques, les séjours temporaires d'études et les stages.

Les diverses expériences de mobilité durant les études ont été rassemblées pour l'analyse en trois catégories: «dans un autre pays», «dans une autre région linguistique» «pas d'expériences de mobilité». Cette dernière catégorie rassemble à la fois les étudiants ayant eu des expériences formatrices dans la même région linguistique de la Suisse et ceux qui ne déclarent aucune expérience.

70% de l'ensemble des étudiants déclarent n'avoir accompli aucune expérience de mobilité depuis le début de leurs études en Suisse. 26% indiquent avoir fait une expérience de mobilité

Expériences de mobilité depuis le début des études selon le statut migratoire, en %

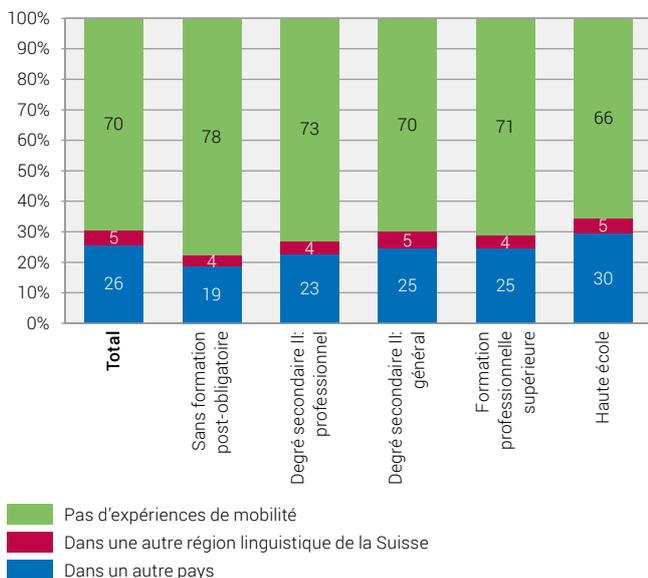
G5.4



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Expériences de mobilité depuis le début des études selon le plus haut niveau de formation des parents, en % G5.5



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

dans un autre pays² et 5% dans une autre région linguistique de la Suisse. Des facteurs sociaux, économiques et institutionnels peuvent influencer la mobilité. C'est pourquoi les expériences de mobilité sont analysées ici selon le statut migratoire, le plus haut niveau de formation des parents et le (groupe de) domaine(s) d'études.

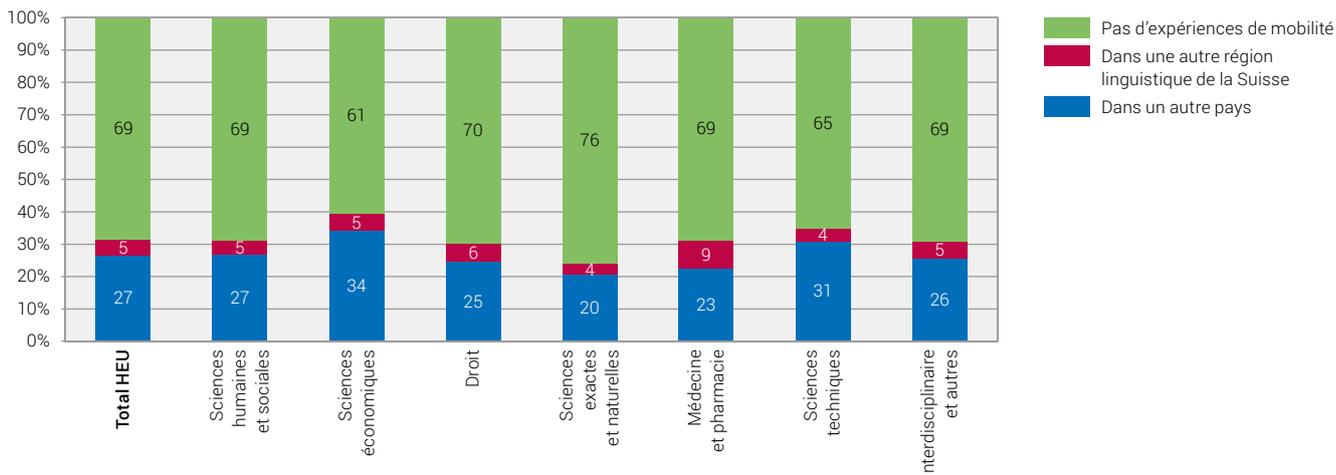
S'agissant du statut migratoire, les étudiants de la 2^e génération déclarent plus souvent que la moyenne n'avoir eu aucune expérience de mobilité (74% contre 70%). À l'inverse, les étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger indiquent moins souvent n'avoir eu, depuis le début des études en Suisse, aucune expérience de mobilité (64%).

Le plus haut niveau de formation des parents joue un rôle net dans le fait d'accomplir ou non une expérience de mobilité. Ainsi, la part des étudiants sans expérience de mobilité diminue continuellement à mesure que le niveau de formation des parents augmente, passant de 78% pour la catégorie Sans formation post-obligatoire à 66% pour le niveau Haute école. Qu'il s'agisse d'un séjour pour suivre des cours de langues, d'un séjour d'études ou d'un stage, faire l'expérience de la mobilité requiert des ressources pour surmonter les obstacles inhérents à cette expérience (voir chapitre 5.2.2). Les étudiants dont les parents ont un haut niveau de formation peuvent profiter d'un soutien familial accru et ont dès lors plus de chances d'accomplir une expérience de mobilité.

Les expériences de mobilité varient selon le type de hautes écoles. Avec 42%, les étudiants des HEP en font le plus l'expérience (dans un autre pays: 34%; dans une autre région linguistique: 8%). Viennent ensuite les étudiants des HEU avec 32% (respectivement 27% et 5%) puis ceux des HES avec 25% (respectivement 22% et 3%).

Le fait d'accomplir une expérience de mobilité varie également fortement selon le (groupe de) domaine(s) d'études. Par rapport à la moyenne des HEU (32%), les étudiants des Sciences économiques (39%) expérimentent le plus souvent la mobilité tandis que les étudiants des Sciences exactes et naturelles en font le moins souvent l'expérience (24%). S'agissant de la mobilité

Expériences de mobilité depuis le début des études selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiants HEU G5.6



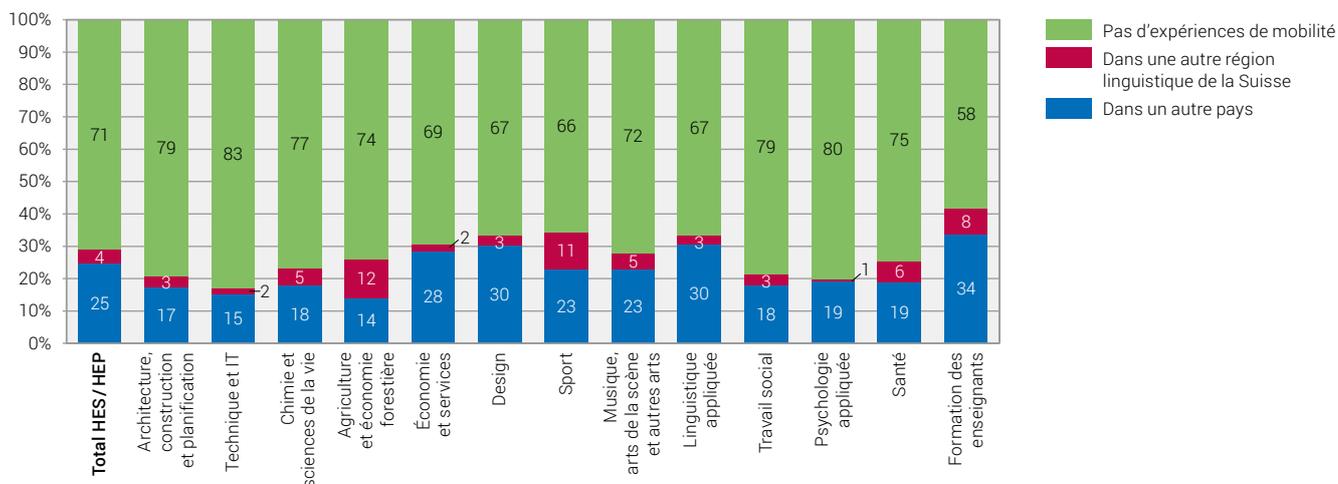
Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

² Les étudiants déclarant des expériences de mobilité accomplies tant à l'étranger que dans une autre région linguistique de la Suisse sont peu nombreux (moins de 1% de l'ensemble des étudiants) et ont été par conséquent inclus dans la catégorie «Dans un autre pays».

Expériences de mobilité depuis le début des études selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiants HES/HEP

G 5.7



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

dans une autre région linguistique en particulier, les étudiants du domaine Médecine et pharmacie se distinguent de la moyenne (5%) avec une proportion plus élevée (9%).

Dans les HES/HEP, la variation est plus importante selon le domaine d'études: la part des étudiants sans aucune expérience de mobilité oscille entre 83% pour le domaine Technique et IT et 58% pour la Formation des enseignants. La mobilité en Suisse, dans une autre région linguistique, est accomplie plus souvent que la moyenne (4%) par les étudiants des domaines Agriculture et économie forestière (12%) et Sport (11%). Il est intéressant de constater que les futurs enseignants sont les plus mobiles des étudiants HES/HEP, quand on analyse toutes les expériences de mobilité et non uniquement le séjour temporaire d'études (p. ex. Erasmus/SEMP)³, car ils accomplissent notamment plus souvent que la moyenne un séjour pour suivre des cours de langues dans un autre pays. Cette expérience de mobilité est souvent obligatoire et intégrée à la formation des enseignants.

Zoom sur les étudiants sans aucune expérience de mobilité

70% des étudiants ne déclarent aucune expérience de mobilité. Cette proportion est composée des étudiants qui ne font pas du tout d'expériences formatrices tels que des séjours ou des stages (42%), mais également de ceux qui accomplissent ces expériences dans la même région linguistique que celle où ils étudient (27%). Autrement dit, près d'un quart des étudiants ne pratiquent pas la mobilité à proprement parler, mais enrichissent leurs études de diverses expériences. Ainsi, 72% d'entre eux déclarent avoir fait un stage dans la même région linguistique, 35% avoir eu un engagement bénévole. 6% et 5% indiquent avoir suivi respectivement des cours de langues ou une Summer school dans la même région linguistique.

5.2.2 Séjour temporaire d'études

Au moment de l'enquête, la proportion d'étudiants ayant accompli ou étant en train d'accomplir un séjour temporaire d'études (p. ex. SEMP/Erasmus), dans une autre région linguistique ou dans un autre pays, s'élève à 10%. 5% des étudiants préparent un tel séjour, 17% s'intéressent à un séjour d'études et 17% sont encore indécis. Un séjour d'études n'entre (plutôt) pas en ligne de compte pour plus de la moitié (51%) des étudiants interrogés. Les intentions d'accomplir un séjour d'études ne varient que très peu au fil du temps. Depuis 2013, la part des étudiants ayant accompli un tel séjour s'élève à 10% environ, tandis que 50% environ des étudiants rejettent l'idée de partir temporairement dans une autre région linguistique ou dans un autre pays.

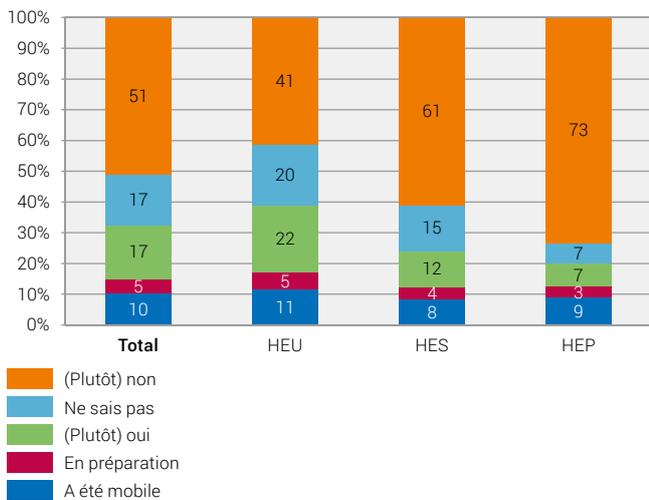
De nets écarts existent entre les types de hautes écoles. Tandis qu'une minorité des étudiants des HEU (41%) tend à exclure un séjour d'études, un tel séjour n'entre (plutôt) pas en ligne de compte pour la majorité des étudiants des HEP (73%) et des HES (61%).

Les étudiants ayant accompli un séjour temporaire d'études dans un autre pays ont été priés de répondre à des questions supplémentaires concernant le financement de ce séjour.

Les séjours d'études dans un autre pays sont financés par une pluralité de sources différentes. Toutefois, deux sources sont nettement plus fréquemment citées en tant que sources principales de financement du séjour: le soutien de la famille (60%) et les revenus de l'activité rémunérée avant le séjour (25%). L'importance respective de ces deux sources varie fortement selon l'origine sociale, dans le sens où les étudiants dont les parents ne sont pas diplômés d'une haute école peuvent nettement moins s'appuyer sur le soutien de leur famille que ceux dont les parents sont diplômés d'une haute école.

³ Voir chapitre 5.2.2.

Intentions de mobilité selon le type de hautes écoles, en % G 5.8

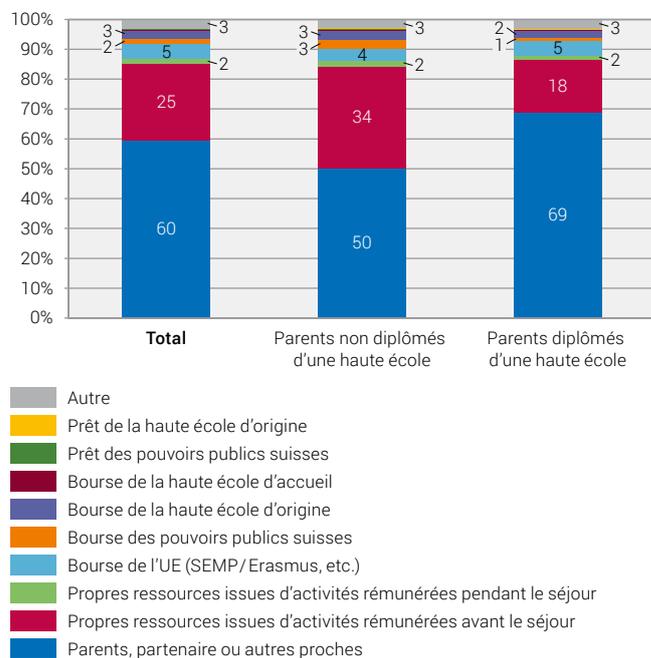


Source: OFS – SSEE 2020 © OFS 2021

Les étudiants n'ayant pas effectué de séjour à l'étranger ont été invités à indiquer dans quelle mesure différents aspects représentaient un obstacle à un éventuel projet de ce type. Ils ont été priés d'évaluer une série d'obstacles sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «très largement». Les catégories 3–5 ont rassemblées pour l'analyse.

Considérons maintenant les obstacles relatifs aux séjours temporaires d'études dans un autre pays. Le surcoût financier constitue l'obstacle principal à l'accomplissement d'un séjour à l'étranger. Les autres obstacles fréquemment mentionnés sont le temps nécessaire à l'organisation d'un séjour d'études dans un autre pays, le manque d'intérêt pour une telle expérience, la prolongation de la durée des études et l'incompatibilité d'un tel séjour avec l'activité rémunérée. Les obstacles économiques entravent nettement plus souvent les étudiants dont les parents ne sont pas diplômés d'une haute école: 47% de ceux-ci mentionnent le surcoût financier et 27% l'incompatibilité avec l'activité rémunérée contre respectivement 33% et 17% pour les étudiants dont les parents sont diplômés d'une haute école.

Principale source de financement du séjour d'études à l'étranger selon le diplôme d'une haute école des parents, en % des étudiants mobiles à l'étranger G 5.9



Source: OFS – SSEE 2020 © OFS 2021

5.2.3 Degree mobility

Il a été demandé aux étudiants s'ils avaient obtenu un diplôme d'une haute école d'un autre pays que la Suisse avant le début de leurs études actuelles, afin de mesurer la mobilité liée à l'accomplissement d'un programme d'études entier à l'étranger (*degree mobility*).

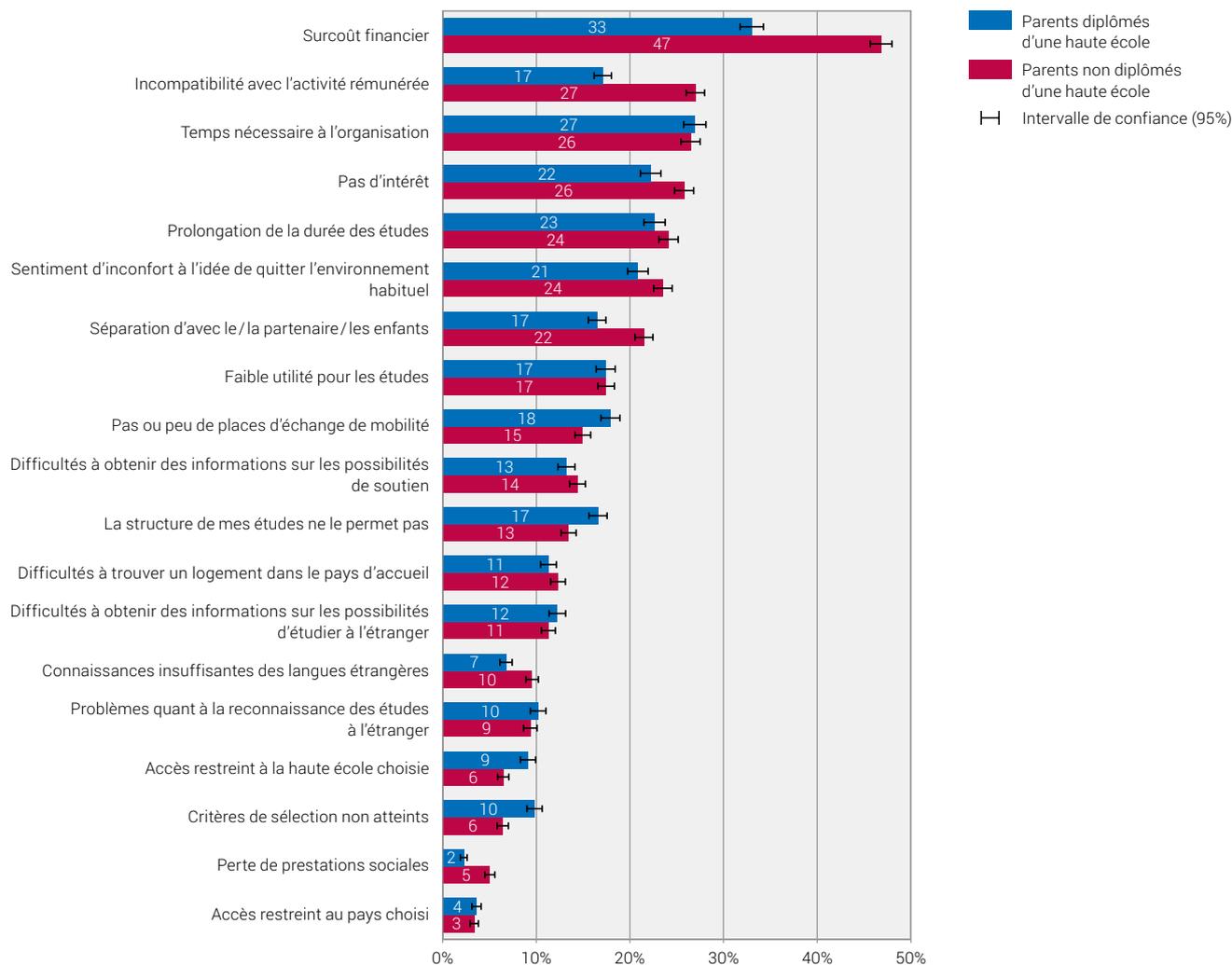
À la différence des expériences de mobilité effectuées durant un programme d'études, la mobilité est appréhendée dans ce chapitre en tant qu'accomplissement d'un programme d'études complet dans un autre pays (*degree mobility*). Sur l'ensemble des étudiants, 9% indiquent avoir obtenu un diplôme d'une haute école dans un autre pays avant leurs études actuelles en Suisse. Parmi eux, 83% sont issus de la migration (dont 71% de la 1^{er} génération scolarisés à l'étranger). Cela signifie que, pour ceux qu'on appelle les étudiants internationaux⁴, l'expérience de la mobilité consiste aussi à venir en Suisse pour y étudier après avoir obtenu un titre dans leur pays d'origine.

La part des étudiants ayant accompli un programme d'études complet dans un autre pays varie selon le (groupe de) domaine(s) d'études. Dans les HEU, cette proportion oscille entre, d'une part, 13% dans les domaines Interdisciplinaire et autres et Sciences économiques et, d'autre part, 4% en Médecine et pharmacie.

⁴ OFS (2015): *Les étudiant-e-s internationaux*. Neuchâtel: OFS.

Obstacles à l'accomplissement d'un séjour d'études à l'étranger selon le diplôme d'une haute école des parents, en % des étudiants non-mobiles

G5.10

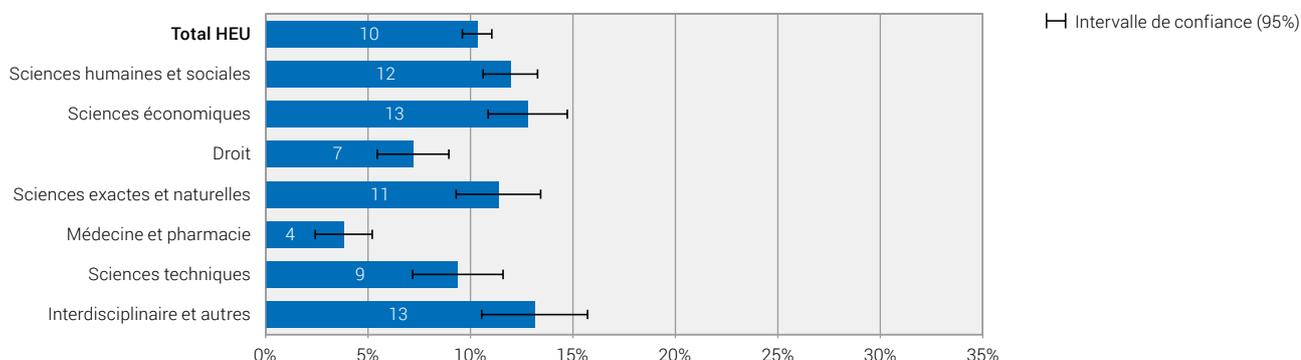


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Accomplissement d'un programme d'études complet à l'étranger (degree mobility) selon le groupe de domaines d'études HEU, en % des étudiants HEU

G5.11

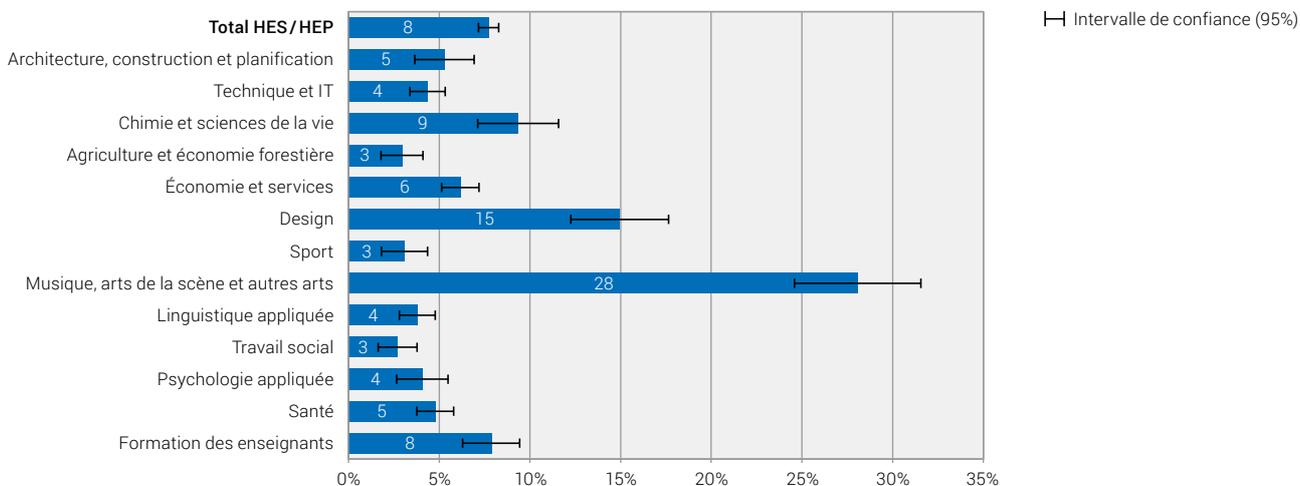


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Accomplissement d'un programme d'études complet à l'étranger (degree mobility) selon le domaine d'études HES/HEP, en % des étudiants HES/HEP

G5.12



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Dans les HES/HEP, cette proportion est la plus élevée dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts et la moins élevée en Travail social, Agriculture et économie forestière et Sport. Ces différences entre domaines d'études sont liées à la part d'étudiants issus de la migration, en particulier ceux de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger, dans chaque domaine d'études (voir chapitre 1.5).

5.3 Difficultés dans les études

Un tiers des étudiants déclarent rencontrer des difficultés liées au contenu des études, tels que le niveau de la branche d'études (examens et travaux exigeants). Il s'agit de la cause de difficultés la plus fréquemment citée. Le manque de motivation, mentionné par environ un étudiant sur quatre (24%), représente le deuxième type de difficultés le plus courant dans les études. Arrivent ensuite les difficultés liées à des aspects financiers (17%) ou personnels (17%; dont 5% qui se réfèrent à des problèmes de santé et 2% à des problèmes liés à une grossesse ou à la garde d'enfants). Quant aux problèmes administratifs ou organisationnels de la haute école, ils ont été mentionnés par environ un étudiant sur sept (14%). Relevons que 43% des étudiants déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté dans les études.

Ces proportions varient selon l'âge des étudiants. Les étudiants les plus âgés (plus de 30 ans) sont moins fréquemment concernés par des difficultés liées au contenu des études (30%), ainsi que par des problèmes liés au manque de motivation (18%) que les étudiants de 25 ans et moins (respectivement 35%⁵ et 24%). En revanche, ils déclarent plus souvent rencontrer des difficultés dans les études liées à des aspects financiers (37%)

Dans le cadre de l'enquête, les étudiants ont été interrogés sur les difficultés rencontrées dans les études. La question comportait onze options de réponse (à choix multiples) de type oui/non qui ont été regroupées en catégories de difficultés selon une logique thématique. Chaque option de réponse a été attribuée à une catégorie de difficultés.

1 Difficultés liées au contenu des études:

- «En raison du niveau de ma branche d'études (examens et travaux exigeants et nombreux)»
- «En raison d'autres aspects liés aux études»,

2 Difficultés liées aux aspects financiers:

- «À cause des obligations liées à mon activité rémunérée»
- «Parce que j'ai des difficultés financières»

3 Difficultés liées à des aspects personnels:

- «En raison de problèmes de santé/handicap/accident»
- «Parce que je suis enceinte/parce que je m'occupe de mon/mes enfant/s»
- «Pour d'autres raisons personnelles (p. ex. problèmes familiaux)»

4 Difficultés liées aux problèmes administratifs/organisationnels de la haute école:

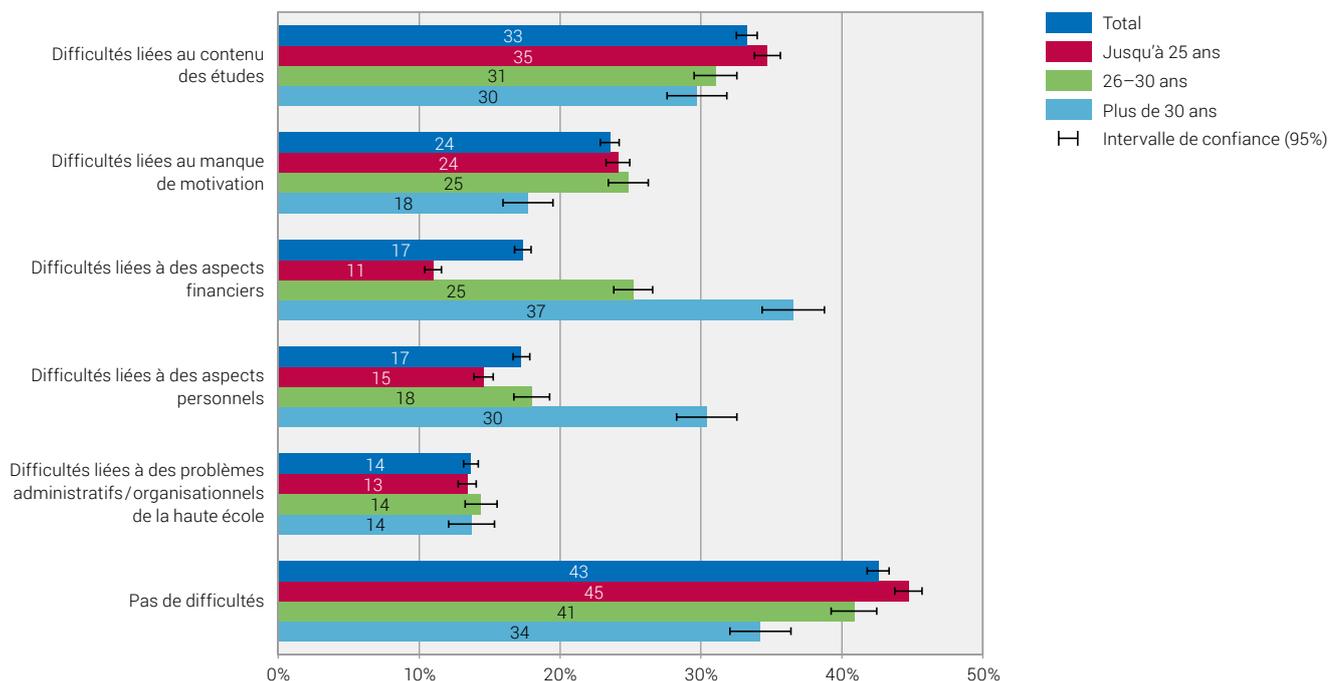
- «À cause de problèmes administratifs dans ma haute école»
- «À cause de problèmes d'organisation dans ma haute école»

Quant aux catégories **5 Difficultés liées au manque de motivation** et **6 Pas de difficultés**, elles se basent directement sur les options de réponse y relatives.

⁵ Il est à relever que 46% des étudiants de 20 ans et moins ont déclaré rencontrer des problèmes liés au contenu des études. Cette proportion descend à 33% pour les étudiants âgés de 21 à 25 ans.

Types de difficultés rencontrées dans les études selon l'âge, en %

G5.13

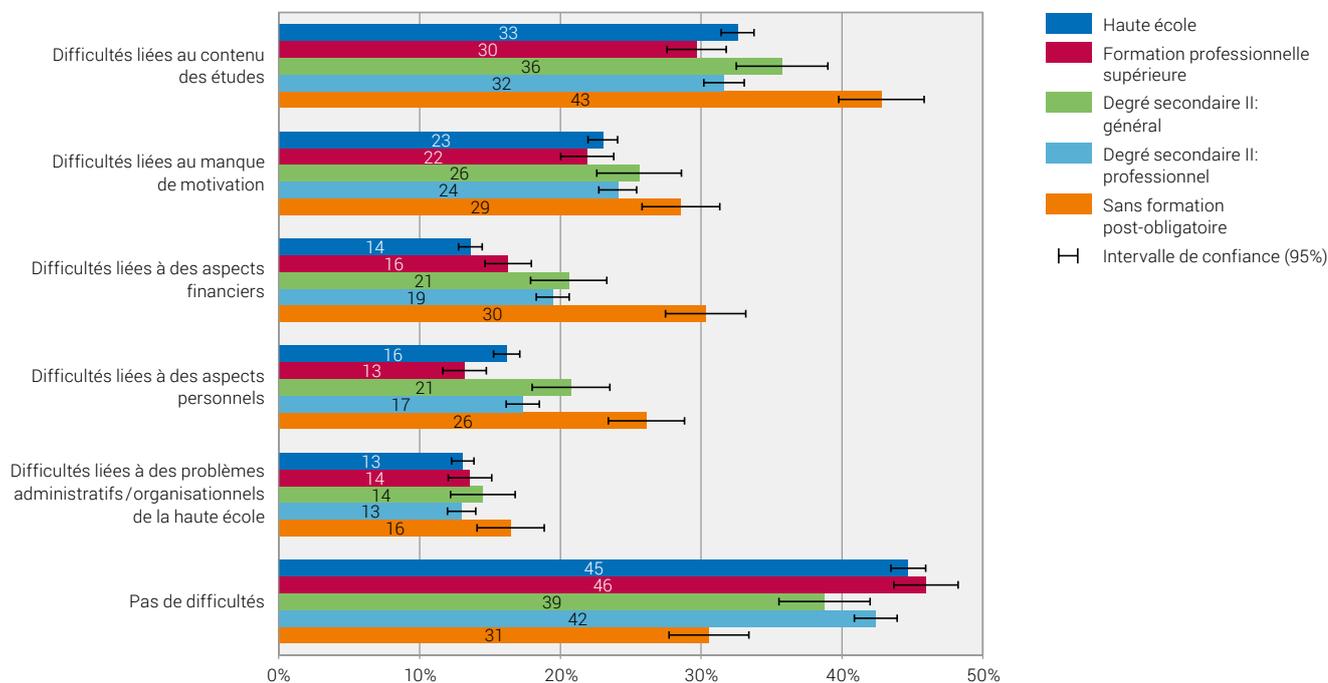


Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Types de difficultés rencontrées dans les études selon le haut niveau de formation des parents, en %

G5.14



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

ou personnels (30%) que les étudiants des groupes d'âges plus jeunes. La proportion d'étudiants indiquant ne pas rencontrer de difficultés diminue avec l'âge. Ce constat montre que d'autres aspects de la vie, tels que le travail, les problèmes de santé ou la garde d'enfants, entrent en concurrence avec les études pour les étudiants les plus âgés.

Une analyse selon le niveau de formation le plus élevé des parents met également en évidence des différences importantes. Les étudiants dont les parents n'ont pas de formation post-obligatoire rencontrent globalement davantage de difficultés durant leurs études. Ces derniers mentionnent plus fréquemment devoir faire face à des difficultés liées au contenu des études (43%) que les étudiants dont les parents sont titulaires d'un titre du secondaire II (entre 32% et 36%) ou d'une formation tertiaire (entre 30% et 33%). Ils sont également davantage touchés durant leurs études par des difficultés de nature financière et personnelle. Relevons cependant que pour cette dernière catégorie, les différences entre les étudiants dont les parents n'ont pas de formation post-obligatoire et ceux dont les parents sont titulaires d'un titre du secondaire II général ne sont statistiquement pas significatives.

Des différences s'observent également selon le statut migratoire des étudiants. De manière générale, il apparaît que les étudiants issus de la migration (2^e génération, 1^{re} génération scolarisés en Suisse et 1^{re} génération scolarisés à l'étranger) sont davantage confrontés à des difficultés durant les études que les étudiants non issus de la migration. Alors que 45% de ces derniers déclarent ne pas rencontrer de difficultés, les proportions sont significativement inférieures parmi les étudiants issus de la migration (respectivement 34%, 35% et 39%). Ceux-ci sont globalement davantage touchés par les difficultés liées au contenu des études, au manque de motivation⁶ et aux aspects financiers et personnels.

Si l'on observe de plus près la catégorie des difficultés liées au contenu des études, des différences apparaissent selon le type de hautes écoles. En effet, cette cause de difficultés est plus fréquemment mentionnée par les étudiants des HEU (36%) que par les étudiants des HES (31%) et des HEP (26%). Parmi les étudiants des HEU, ce sont les personnes en Sciences exactes et naturelles (42%) et en Médecine et pharmacie (39%) qui déclarent le plus souvent rencontrer ce type de difficultés, à l'inverse des étudiants en Sciences humaines et sociales (30%) et en Interdisciplinaire et autres (26%). Les étudiants des HES/HEP se distinguent également selon le domaine d'études. Les personnes réalisant des études en Technique et IT (37%), en Design (36%) et en Chimie et sciences de la vie (35%) déclarent plus fréquemment rencontrer des difficultés liées au contenu des études que leurs collègues en Sport (19%), en Musique, arts de la scène et autres arts (21%) et en Psychologie appliquée (23%).

⁶ À l'exception des étudiants de la 1^{re} génération scolarisés à l'étranger.

5.4 Abandon et arrêts des études

Ce chapitre a d'une part pour but d'identifier les groupes d'étudiants les plus concernés par le risque d'abandon des études. D'autre part, il analyse la proportion d'étudiants déclarant avoir arrêté effectivement leurs études et les raisons qu'ils avancent. En d'autres termes, l'analyse vise à repérer les facteurs pouvant expliquer l'intention d'abandonner les études en amont et les raisons permettant de comprendre l'arrêt des études.

5.4.1 Intention d'abandonner les études

Dans le cadre de l'enquête, les étudiants ont été priés d'évaluer la proposition «Je pense sérieusement à abandonner complètement les études» sur une échelle allant de 1=«pas du tout» à 5=«entièrement». Les valeurs 3–5 ont été rassemblées dans une catégorie définie comme «Intention d'abandonner des études».

De nombreux facteurs peuvent être associés à une intention d'abandonner les études. On décrit ci-après divers facteurs potentiellement pertinents.

Sur le plan sociodémographique, l'âge peut entraver la réussite des études en raison des diverses difficultés observées chez les étudiants de plus de 25 ans. Le fait d'avoir des enfants peut également jouer un rôle en raison de la double charge famille-études que doivent supporter les étudiants-parents. L'origine sociale peut également être associée à l'intention d'abandonner les études, étant donné qu'un niveau de formation des parents bas constitue un désavantage pour les étudiants. Le statut migratoire est à prendre en considération, car les étudiants issus de la migration rencontrent des difficultés particulières dans leurs études liées à leur statut. Les difficultés familiales, mesurées ici approximativement par le fait que les parents vivent dans des ménages séparés, peuvent également affecter la réussite des études.

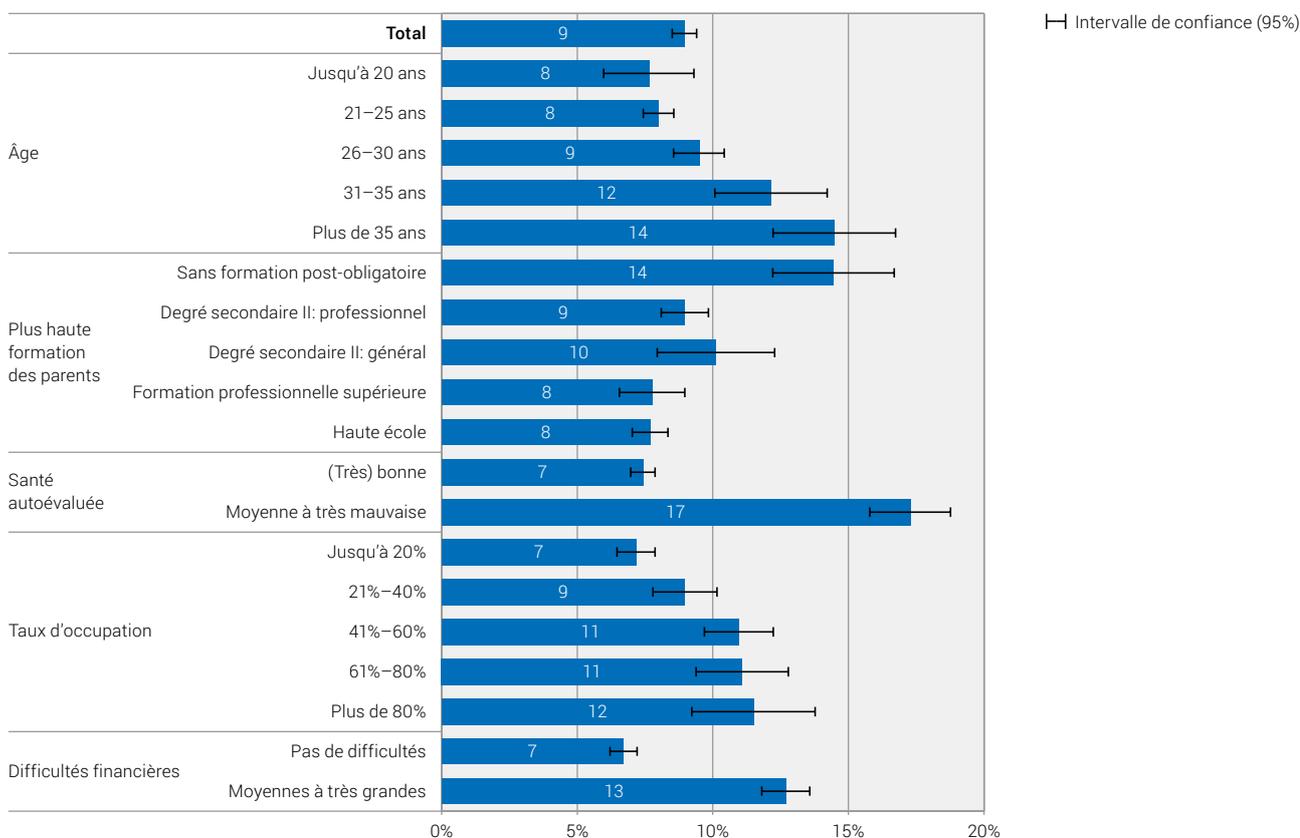
S'agissant des facteurs liés aux études elles-mêmes, le niveau d'études et le domaine d'études entrent potentiellement également en jeu dans l'intention d'abandonner les études, par exemple en raison du niveau d'exigence de la formation.

Du point de vue des conditions de vie des étudiants, le mode de logement, l'état de santé autoévalué et le fait de souffrir de problèmes de santé de longue durée sont d'autres facteurs pertinents. Autonomes des études, ces aspects des conditions de vie affectent toutefois le déroulement des études, car de mauvaises conditions de logement ou un état de santé altéré peuvent mettre la réussite des études en péril.

Sur le plan de l'activité rémunérée et des finances des étudiants, l'ampleur de l'investissement dans un emploi à côté des études et l'importance des difficultés financières jouent un rôle, car plus ces aspects prennent de la place dans la vie des étudiants, moins les études demeurent centrales et plus le risque de les abandonner peut augmenter.

Intention d'abandonner les études selon diverses caractéristiques, en %

G5.15



Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Ces différents facteurs ont été pris en considération dans une analyse multivariée (régression logistique sur l'intention d'abandonner les études). La figure G5.15 présente les facteurs augmentant significativement l'intention d'abandonner les études par rapport au résultat total⁷.

9% de l'ensemble des étudiants déclarent penser sérieusement à abandonner complètement les études. À l'inverse, 91% des étudiants n'ont pas cette intention. Par rapport à la moyenne (9%), les étudiants âgés sont plus concernés par le risque d'abandon (31-35 ans: 12%; Plus de 35 ans: 14%), de même que les étudiants dont les parents n'ont pas de formation postobligatoire (14%). Les étudiants déclarant une santé moyenne à très mauvaise ont plus souvent l'intention d'abandonner leurs études (17%) que la moyenne (9%). Il s'agit du facteur exerçant la plus grande influence. Le fait d'avoir une activité rémunérée à un taux d'occupation supérieur à 40% augmente l'intention d'abandon (11% à 12%) par rapport à la moyenne (9%). Les difficultés financières ont également un impact, dans la mesure où 13% des étudiants concernés indiquent penser à abandonner complètement leurs études.

⁷ La figure G5.15 présente des analyses bivariées, mais seuls les facteurs statistiquement significatifs dans l'analyse multivariée ont été retenus. N'ont pas été retenus comme facteurs significatifs: le fait d'avoir des enfants, le statut migratoire, la forme de vie commune des parents, le niveau d'études, le domaine d'études et le mode de logement.

5.4.2 Raisons pour arrêter les études

Au-delà des intentions d'abandon, l'enquête SSEE permet de connaître la part des étudiants ayant effectivement arrêté leurs études. Au semestre de printemps 2020, 95% des étudiants inscrits dans une haute école suisse au semestre d'automne 2019 déclarent qu'ils continueront d'étudier au semestre de printemps 2020. 2% ont pris un ou deux semestres de congé (avec ou sans autorisation officielle de la haute école). 2% ont arrêté temporairement leurs études et souhaitent les reprendre plus tard. 1% déclarent avoir définitivement arrêté leurs études. Ces proportions sont restées stables depuis 2005.

Les étudiants qui, au moment de l'enquête, avaient arrêté leurs études temporairement ou définitivement ont été interrogés sur les raisons de leur décision. Ils pouvaient indiquer cinq raisons au maximum.

La moitié des personnes qui ont définitivement abandonné les études avancent comme raison leurs doutes sur le sens des études (53%). Autres raisons d'arrêter définitivement les études: le stress et la surcharge d'activités (31%), la nécessité d'exercer une activité rémunérée (23%), les perspectives professionnelles incertaines (20%) et le besoin de faire d'autres expériences (20%). L'échec aux examens (18%) est plus rarement avancé comme raison.

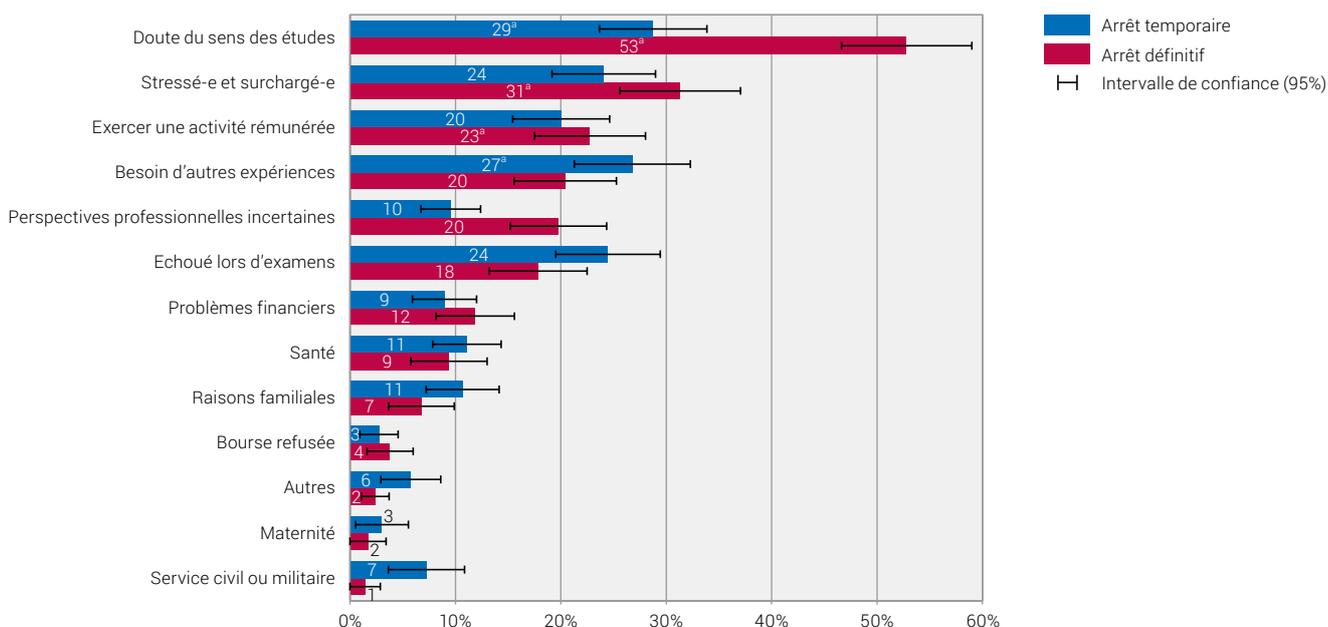
Les personnes ayant temporairement arrêté leurs études et prévoyant de les reprendre à l'avenir citent comme principales raisons de cette interruption des doutes sur le sens de leurs études (29%), le besoin d'acquérir d'autres expériences (27%), le stress ou la surcharge de travail (24%) ou l'échec aux examens (24%). La nécessité d'exercer une activité rémunérée (20%) est aussi une raison importante.

Les deux groupes citent moins souvent des problèmes financiers ou des raisons de santé ou familiales. Les raisons maternité, bourse refusée et service civil ou militaire sont encore plus rarement avancées.

Les raisons d'arrêter les études liées à une réorientation (doute sur le sens des études; besoin d'autres expériences) revêtent une importance considérable pour les étudiants. Cela montre que, parallèlement aux facteurs objectifs aggravant l'intention d'abandonner les études (voir 5.4.1), une part des étudiants semble choisir d'arrêter les études et pas uniquement être contraints de le faire.

Raisons pour arrêter les études, en % des étudiants ayant arrêté leurs études temporairement ou définitivement (plusieurs réponses possibles)

G5.16



Intervalle de confiance de 95% < +/-5%
^a Intervalle de confiance de 95% ≥ +/-5% et < +/-10%

Annexe

A.1 Remarques méthodologiques

Population de base et échantillon

Le cadre de sondage est constitué de l'ensemble des étudiants qui sont, au semestre d'automne 2019 / 2020, immatriculés dans une haute école suisse pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Les personnes réalisant des cours de formation continue ou un doctorat sont exclues de l'enquête.

Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 216 780 personnes, soit 123 077 inscrites dans les universités et écoles polytechniques fédérales (HEU), 72 429 étudiants en haute école spécialisée (HES) et 21 274 dans les hautes écoles pédagogiques (HEP).

L'échantillon est stratifié par haute école et par domaine d'études (HES/HEP), ou par groupes de domaines d'études (HEU). Les informations sont basées sur le Système d'information universitaire suisse (SIUS). Les strates de moins de 100 étudiants ont été intégrées exhaustivement dans l'échantillon. Les strates comprenant moins de 50 étudiants ont été intégrées à d'autres strates.

Au final, l'échantillon comprend 37 153 personnes, soit 17 548 étudiants en HEU, 18 879 en HES (y compris ceux qui étudient dans les HEP intégrées aux HES) et 726 étudiants inscrits dans les autres hautes écoles pédagogiques et institutions de formation des enseignants.

Participation

Le relevé a été effectué pendant le semestre de printemps, entre le 25 mars et le 31 mai 2020, via un questionnaire en ligne (Internet). Les étudiants ont été contactés par courrier postal et par e-mail, dans lesquels figurait un code d'accès personnalisé au questionnaire. Deux courriers de rappel ont été envoyés.

1444 personnes ont été définies comme pertes neutres. Il s'agit essentiellement de personnes ayant terminé leurs études avant le début de l'enquête. 26 685 étudiants ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse net de 75%. Le détail des taux de réponse par haute école figure dans le tableau ci-dessous.

Remarque concernant la pandémie de COVID-19

L'enquête s'est déroulée du 25 mars au 31 mai 2020, c'est-à-dire durant le confinement du printemps 2020. Toutefois, les répondants ont été priés, au début du questionnaire, de remplir le questionnaire en se référant à une semaine type d'études et non à la situation exceptionnelle liée à la pandémie. Le texte suivant a été affiché: «Veuillez s'il vous plaît répondre aux questions en vous référant à une semaine type de vos études et non à la situation actuelle qui est inhabituelle (COVID-19)». Les données représentent donc la situation des étudiants avant le confinement du printemps 2020. La pandémie et les mesures de restrictions ont toutefois pu influencer ponctuellement les réponses des étudiants.

Participation par haute école

TA1

	Adresse initiales	Pertes neutres	Univers de base après contact	Interviews réalisées	Taux de réponse net
Hautes écoles universitaires (HEU)					
UNIBAS	787	31	756	615	81%
UNIBE	675	30	645	511	79%
UNIFR	670	24	646	477	74%
UNIGE	868	13	855	589	69%
UNIL	1 757	46	1 711	1 297	76%
UNILU	593	41	552	425	77%
UNINE	2 133	72	2 061	1 562	76%
UNISG	822	42	780	523	67%
UZH	3 839	156	3 683	2 793	76%
USI	656	17	639	473	74%
EPFL	2 726	62	2 664	1 834	69%
ETHZ	881	48	833	657	79%
Autres UH-I	1 141	13	1 128	763	68%
Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES/HEP)					
BFH	1 251	44	1 207	970	80%
HES-SO	5 054	205	4 849	3 581	74%
FHNW	1 876	85	1 791	1 378	77%
FHZ	879	21	858	671	78%
SUPSI	2 153	164	1 989	1 568	79%
FHO	692	14	678	563	83%
ZFH	6 258	219	6 039	4 449	74%
KAL	716	60	656	418	64%
Autres PH-I	726	37	689	568	82%
Total	37 153	1 444	35 709	26 685	75%

Source: OFS – SSEE 2016

© OFS 2021

Questionnaire

Le questionnaire est disponible sur les pages Internet du projet (www.etudiants-stat.admin.ch).

Préparation et pondération des données

La cohérence et la validité des réponses des étudiants ont été vérifiées dans le cadre du processus de traitement des données à des fins statistiques. Les observations contenant des données manquantes sur les trois questions clés de l'enquête n'ont pas été prises en compte.

Les données ont été pondérées sur la base du taux de sondage (strates selon les hautes écoles et les (groupes) de domaines d'études) et d'une correction pour la non-réponse. De plus, un calibrage a été effectué sur des caractéristiques connues de

l'ensemble de la population (sexe, groupes d'âge, domicile avant le début des études et niveau d'études). Cette pondération permet l'estimation des résultats pour la population de base.

Présentation des résultats

Pour les analyses bivariées, nous avons présenté les principales variables indépendantes associées à la variable d'analyse. L'importance des variables indépendantes est aussi testée à l'aide de modèles multivariés.

Toutes les analyses du présent rapport sont basées sur des données pondérées. La somme des fréquences relatives peut s'écarter légèrement de 100% à cause des arrondis.

Précision des fréquences relatives

Les enquêtes par échantillonnage ne portant que sur une partie de la population considérée (population de base), les résultats présentent toujours un certain degré d'incertitude. Cette incertitude peut être quantifiée, grâce aux intervalles de confiance. Plus leurs bornes sont éloignées, plus l'intervalle de confiance est grand et plus les résultats sont incertains. Un intervalle de confiance dépend de son «niveau de confiance», le plus souvent fixé à 95%. Si nous supposons que le paramètre à estimer se trouve dans l'intervalle de confiance, notre risque d'erreur est limité à 5%. La définition de l'intervalle de confiance implique donc qu'il est improbable mais qu'il n'est pas totalement exclu que le paramètre se situe en dehors de l'intervalle de confiance calculé. Le calcul de la précision des fréquences relatives a été effectué avec un intervalle de confiance dont le niveau de confiance était de 95%.

Les estimateurs ont été classifiés comme suit:

Sans indication: Bon, intervalle de confiance de 95% < ±5%

a: Suffisant, intervalle de confiance de 95% ≥ ±5% et < ±10%

b: Mauvais, intervalle de confiance de 95% ≥ ±10%

Précision des valeurs moyennes

L'indication de la précision des valeurs moyennes est basée sur le coefficient de variation. Les estimations s'appuyant sur des échantillons aléatoires sont soumises à une dispersion stochastique. Cette dispersion peut être considérable s'il s'agit d'événements rares ou de montants variant fortement. La dispersion peut être mesurée grâce au coefficient de variation. Ce dernier est exprimé en pourcentage et est défini comme le rapport entre l'écart-type et la valeur moyenne.

Le coefficient de variation est une mesure relative pour la variation. Contrairement à l'écart-type, il ne dépend pas de la valeur moyenne des variables analysées.

Les estimateurs ont été classifiés comme suit:

Sans indication: Bon, coefficient de variation < 2,5%

a: Suffisant, coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

b: Mauvais, coefficient de variation ≥ 5%

Nombre de cas

Le rapport ne présente pas les résultats des catégories pour lesquelles le nombre de cas est inférieur à 25. Ces catégories sont représentées par deux astérisques (**).

Fiabilité statistique

Les différences entre les groupes qui ressortent des graphiques et tableaux ne sont pas toutes statistiquement significatives. Celles qui sont décrites dans le texte, par contre, sont statistiquement significatives. En revanche, il n'est pas possible de commenter dans le texte toutes les différences statistiquement significatives.

A.2 Définitions

A) Nomenclatures

Le présent rapport s'appuie sur les nomenclatures et les définitions du Système d'information universitaire suisse (SIUS), ainsi que sur l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants (SSEE).

Domaines d'études HES/HEP

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les domaines d'études HES sont organisés selon la nomenclature du Système d'information universitaire suisse (SIUS), à l'instar de la classification des groupes de domaines d'études HEU. Les filières d'études sont regroupées selon les domaines suivants:

- Architecture, construction et planification
- Technique et IT
- Chimie et sciences de la vie
- Agronomie et économie forestière
- Economie et services
- Design
- Sport
- Musique, arts de la scène et autres arts
- Linguistique appliquée
- Travail social
- Psychologie appliquée
- Santé
- Formation des enseignants

Le domaine d'études Formation des enseignants correspond au type de hautes écoles HEP.

Groupes de domaines d'études HEU

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et en instituts, le Système d'information universitaire suisse (SIUS) distingue environ 90 branches d'études, qui sont regroupés en vingt domaines d'études comparables au niveau suisse, répartis entre sept groupes de domaines d'études:

- Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques
- Droit
- Sciences exactes et naturelles
- Médecine et pharmacie
- Sciences techniques
- Interdisciplinaire et autres

Les strates comprenant moins de 50 étudiants ont été intégrées à d'autres strates:

USI: Médecine et pharmacie avec Sciences techniques.
 UNILU: Médecine et pharmacie avec Droit
 FS-CH: Sciences exactes et naturelles avec Sciences humaines et sociales

Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES/HEP)

Les écoles mentionnées ci-dessous (hautes écoles pédagogiques incluses) sont considérées comme hautes écoles spécialisées dans le cadre du SIUS (état au semestre d'automne 2019).

BFH	Berner Fachhochschule
HES-SO	Haute École Spécialisée de la Suisse Occidentale
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
KAL	FH Kalaidos Fachhochschule
Autre HEP-I	Autres hautes écoles pédagogiques (non intégrées) et institutions de la formation des enseignants

La rubrique «Autres HEP-I» couvre les hautes écoles et institutions ci-après:

- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
- Haute école Pédagogique BEJUNE
- Haute école pédagogique du Canton de Vaud
- Haute école pédagogique du Valais
- Pädagogische Hochschule Freiburg
- Pädagogische Hochschule Bern
- Pädagogische Hochschule Luzern
- Pädagogische Hochschule Schwyz
- Pädagogische Hochschule Zug
- Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
- Pädagogische Hochschule Thurgau
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen
- Pädagogische Hochschule Graubünden
- Pädagogische Hochschule St.Gallen
- Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung Zollikofen EHB

- Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle Lausanne EHB-IFFP
- Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale Lugano EHB-IUFFP

Hautes écoles universitaires (HEU)

Dans le cadre du Système d'information universitaire suisse (SIUS), sont reconnues comme hautes écoles universitaires (état au semestre d'automne 2019):

Les dix universités cantonales:

UNIBAS	Université de Bâle
UNIBE	Université de Berne
UNIFR	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNILU	Université de Lucerne
UNINE	Université de Neuchâtel
UNISG	Université de Saint-Gall
UZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana

Les deux écoles polytechniques fédérales:

EPFL	École Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

Autres institutions universitaires (Autres HEU-I):

IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
FS-CH	Formation universitaire à distance suisse

B) Définitions

European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un système européen de reconnaissance des prestations d'études qui permet également de les transférer et de les accumuler. Centré sur l'étudiante, il se base sur le volume de travail qu'il doit fournir en vue de réaliser les objectifs d'une unité d'enseignement. Ceux-ci sont fixés de préférence sous forme d'acquis de formation ou de compétences à acquérir. Le volume de travail des étudiants est exprimé en crédits:

- 1 crédit correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures,
- 60 crédits correspondent à 1 année d'études,
- 180 crédits sont nécessaires pour obtenir un diplôme de bachelor et
- 90 à 120 crédits pour un diplôme de master.

Étudiants

Toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée ou haute école pédagogique) au semestre d'automne 2019/2020. L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants prend en considération les étudiants inscrits pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor

et le master, études menant à une licence (ancien diplôme). Les personnes réalisant un doctorat ou des cours de formation continue ne sont pas prises en compte.

Médiane

Pour déterminer la médiane, les valeurs observées sont rangées par ordre croissant puis partagées en deux moitiés comportant chacune le même nombre de valeurs: la médiane est la valeur située entre la valeur la plus élevée de la première moitié et la valeur la plus basse de la deuxième moitié. Contrairement à la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

Niveau d'études

Bachelor: Les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).

Master: Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.

Autre formation: Sous la catégorie «Autre formation» sont rassemblées la formation des enseignants du degré secondaire II de min. 60 crédits, les prestations entre le bachelor et le master et les études menant à une licence.

Niveau de formation des parents

Le plus haut niveau de formation des parents est divisé en cinq catégories:

- Pas de formation post-obligatoire signifie que les parents n'ont suivi que l'école obligatoire.
- Degré secondaire II: professionnel comprend la formation professionnelle initiale (apprentissage ou école professionnelle).
- Degré secondaire II: général regroupe les écoles gymnasiales et les autres écoles de formation générale d'une durée d'au moins deux ans.
- Formation professionnelle supérieure comprend les formations d'une durée minimum de deux ans entreprises après avoir obtenu un titre d'une formation professionnelle initiale.
- Haute école comprend les diplômes des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques.

Profession des parents

Les professions des parents sont classées selon la nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19. La Nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19 reprend les 4 premiers niveaux de la classification internationale type des professions ISCO-08 (ISCO=International Standard Classification of Occupations) et inclut, en plus, un 5^e niveau pour prendre en considération les spécificités du marché du travail en Suisse. Cette nomenclature remplace la Nomenclature suisse des professions datant de 2000 (NSP2000).

Statut migratoire

La classification des étudiants selon leur statut migratoire repose sur une adaptation de la typologie du statut migratoire en usage à l'OFS.¹ Celle-ci est construite à partir de quatre informations: le lieu de naissance des parents; le lieu de naissance des personnes; la nationalité actuelle des personnes; et la nationalité à la naissance des personnes. La classification utilisée dans ce rapport dévie de cette typologie à deux égards. D'une part, nous connaissons uniquement la nationalité des étudiants au moment de leur entrée dans le système des hautes écoles suisses, ce qui nous oblige à simplifier la typologie. D'autre part, nous ajoutons une information sur le lieu de scolarisation afin de diviser la 1^{re} génération en deux groupes. La typologie comprend quatre catégories:

- *Étudiants non issus de la migration*:
il s'agit de personnes de nationalité suisse dont l'un des deux parents au moins est né en Suisse. Les personnes de nationalité étrangère sont également considérées comme n'étant pas issues de la migration si elles-mêmes et leurs deux parents sont nés en Suisse.
- *Étudiants issus de la migration, 2^e génération*:
il s'agit de personnes nées en Suisse, de nationalité étrangère et dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger. Les personnes nées en Suisse et de nationalité suisse appartiennent également à cette catégorie, pour autant que les deux parents soient nés à l'étranger.
- *Étudiants issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse*:
il s'agit de personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère. Les personnes nées à l'étranger qui ont la nationalité suisses sont également classées dans cette catégorie si les deux parents sont nés à l'étranger. Par ailleurs, ces personnes ont été scolarisées en Suisse, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles en Suisse (la maturité gymnasiale le plus souvent).
- *Étudiants issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger*:
cette catégorie est définie de la même manière que la précédente. Toutefois, et par ailleurs également, ces personnes ont été scolarisées à l'étranger, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles à l'étranger.

¹ Voir à ce sujet: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 01 Population → Migration et intégration → Population selon le statut migratoire.

Classification du statut migratoire¹**TA 2**

Étudiants			Lieu de naissance des parents		
Lieu de naissance	Nationalité	Scolarisés en Suisse	Les deux en Suisse	Un des deux en Suisse	Les deux à l'étranger
En Suisse	Suisse	Oui/non	o	o	II
	Étranger	Oui/non	o	II	II
À l'étranger	Suisse	Oui	o	o	I ^a
		Non	o	o	I ^b
	Étranger	Oui	I ^a	I ^a	I ^a
		Non	I ^b	I ^b	I ^b

¹ Classification simplifiée, qui ne tient pas compte de la nationalité à la naissance

o Étudiants non issus de la migration

II Étudiants issus de la migration, 2^e génération

I^a Étudiants issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse

I^b Étudiants issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger

Source: OFS – SSEE 2020

© OFS 2021

Renchérissement

Afin de permettre des comparaisons financières entre les enquêtes, les montants des enquêtes précédentes sont présentés aux prix de 2020. Les montants de 2005 sont ainsi majorés de 3,3% pour tenir compte du renchérissement annuel moyen entre 2005 et 2020. Le renchérissement annuel entre 2013 et 2020 est de -0,5% et celui entre 2016 et 2020 de 1,1%.

A.3 Sources des données

Les données utilisées proviennent des enquêtes suivantes de l'OFS:

Situation sociale et économique des étudiants [SSEE], OFS

Informations complémentaires: www.etudiants-stat.admin.ch

Système d'information universitaire suisse [SIUS], OFS

Informations complémentaires:

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistique → Étudiants et examens finals des hautes écoles;

ou:

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Personnes en formation → Degré tertiaire – Hautes écoles

Enquête suisse sur la population active [ESPA], OFS

Informations complémentaires: www.espa.bfs.admin.ch

Enquête suisse sur la santé [ESS], OFS

Informations complémentaires:

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Enquêtes, statistique → Enquête suisse sur la santé

EUROSTUDENT VII

Informations complémentaires: www.eurostudent.eu

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Les principales publications générales

L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

Le site Internet de l'OFS: www.statistique.ch

Le portail «Statistique suisse» est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).
www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.
www.news-stat.admin.ch

STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive



La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.
www.stattab.bfs.admin.ch

Statatlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 4500 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.
www.statatlas-suisse.admin.ch

Pour plus d'informations

Centre d'information statistique

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE) fournit des informations actuelles sur les conditions d'études et de vie des étudiants ainsi que sur les conditions de formation dans les hautes écoles suisses. Les principaux thèmes de cette enquête sont l'origine sociale des étudiants, le financement des études et la situation financière des étudiants, l'activité rémunérée pendant les études et le budget-temps. D'autres thèmes relatifs aux conditions de vie des étudiants sont traités, notamment le mode de logement, la santé ou encore la conciliation entre la vie familiale et les études. L'enquête donne également des informations concernant la mobilité et les expériences durant les études. Environ 37 000 étudiants des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques ont été interrogés au semestre de printemps 2020.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

255-2000

ISBN

978-3-303-15691-9

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.